DOCUMENT RESUME

ED 364 089 FL 021 650

AUTHOR Drouin, Patrick, Ed.; And Others
TITLE Actes des 7e Journees de linguistique (March 1993) (Proceedings of the Linguistics Conference (7th, March 1993).
INSTITUTION International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO ISBN-2-89219-236-6
PUB DATE 93
NOTE 172p.
PUB TYPE Collected Works - Conference Proceedings (021)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC07 Plus Postage.
DESCRIPTORS African Languages; American Indians; Arabic; Berber Languages; Bilingualism; Contrastive Linguistics; Court Litigation; Diachronic Linguistics; Discourse Analysis; English; Ethnicity; Film Criticism; Foreign Countries; French; Fulani; *Grammar; Immigrants; Interpersonal Communication; *Language Patterns; Language Planning; Language Proficiency; Language Usage; *Language Variation; Linguistic Borrowing; Morphology (Languages); Multilingualism; *Phonology; Pidgins; Portuguese; Pragmatics; Punctuation; Regional Dialects; Semantics; Spanish; Translation; *Uncommonly Taught Languages; Vocabulary; Yoruba; Young Children
IDENTIFIERS Burushaski; Cameroon; Canada; Court Interpreting; French (Acadian); French (Canadian); Spain (Madrid)

ABSTRACT

Papers from a 1993 conference on linguistics, all in French, include essays on the following: Yoruba morphophonology; literary Arabic morphophonology; grammatical cohesion in Burushaski; phonological and lexical variation in French Canadian dialects, including Acadian; insults in Madrid Spanish; discourse analysis; maintenance of meaning in translation; lexical stratification in specialized language; the nature of language planning; linguistic stereotypes in Berber; semantics of terminology used for American Indians; French usage among Canadian hispanophones; court interpreting; borrowing from French in Peul; language attitudes and proficiency among Latino immigrants to Quebec; the grammar of anaphora; evolution of a Cameroon pidgin; semantic comparison of the concept of beauty in French and English; a New Brunswick study of bilingualism in young children; a study of trilingual (Portuguese/French/English) families in Montreal; a pragmatic analysis of film criticism; the Moroccan vocalic system; evolution of the comma in French grammar; the concept of morphology in the functionalist linguistics of Andre Martinet; language, society, and ethnicity in Cameroon; Italian Swiss participation in a study of French vocabulary; use of the French phrase "en tout cas"; and official recognition of current usage in Quebec French. (MSE)

ED 364 089

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING

Actes des 7e Journées de linguistique (1993)

Sous la direction de

Patrick Drouin – Christian Guilbault
Linda Thibault – Louis Tremblay

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Jean-Denis Gendron
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Publication B-192

FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

1993

FL021650

BEST COPY AVAILABLE

Actes des 7e Journées de linguistique (1993)

Sous la direction de

Patrick Drouin — Christian Guilbault
Linda Thibault — Louis Tremblay

B-192

1993
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING
QUÉBEC

Données de catalogage avant publication (Canada)

Journées de linguistique (7e : 1993)

Actes des 7e Journées de linguistique, 1993

(Publication B ; 192)
Journées organisées par l'Association des étudiants diplômés inscrits en Langues et Linguistique.
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-89219-236-6

1. Fonctionnalisme (Linguistique) - Congrès. 2. Langue familière - Congrès. I. Drouin, Patrick, 1967- . II. Centre international de recherche en aménagement linguistique. III. Association des étudiants diplômés inscrits en Langues et Linguistique. IV. Titre. V. Collection: Publication B (Centre international de recherche en aménagement linguistique) ; 192.

P21.J683 1993 410 C93-097315-1

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui a reçu une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour cette publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which received a supporting grant from the Secretary of State of Canada for this publication.

© CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec) – 4e trimestre 1993
ISBN: 2-89219-236-6

Avant-propos

C'est au mois de mars 1993 que fut présentée la 7e édition des Journées de Linguistique, organisées par L'Association des Étudiant(e)s Diplômé(e)s Inscrit(e)s en Langues et Linguistique. C'est avec une grande satisfaction que les organisateurs ont noté une participation nettement accrue des étudiants, autant de l'Université Laval que des autres universités québécoises et canadiennes. Cette année, le nombre de conférences fut porté à 36, soit pratiquement deux fois plus que lors de l'édition 1992. Les universités représentées furent: l'Université Carleton, l'Université Dalhousie, l'Université Laval, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Moncton, l'Université de Montréal et l'Université de Neuchâtel. Cela ne peut être que de très bon augure pour les années à venir.

Cet immense succès n'aurait pu être possible sans le concours de plusieurs organismes. Nous tenons à remercier chaleureusement le Département de langues et linguistique de l'Université Laval, le Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), la Vie étudiante, la Faculté des lettres ainsi que l'Union des gradué(e)s inscrit(e)s à Laval (UGIL) et André Crochetière organisateur du XVe Congrès International des Linguistes (CIL). Le Comité organisateur des 7e Journées de linguistique désire remercier les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à la mise sur pied de cet événement.

Le Comité organisateur:

Linda THIBAULT, présidente
Christian GUILBAULT, vice-président
Patrick DROUIN, trésorier
Louis TREMBLAY
Mireille FAUCHER
Diane LABERGE
Ahmed ALIOUA
Yamina EL AOUANI

Table des matières

Avant-propos 1

1 ***Étude des items monophonématiques du yorouba***
MACHOUDI ABOU 1
Université de Montréal

2 ***Les consonnes emphatiques et les non emphatiques correspondantes en arabe littéral: une mise au point***
AHMED ALIOUA 7
Université Laval

3 ***De la cohésion en bourouchaski***
HÉLÈNE BEAUPRÉ 13
Université de Montréal

4 ***Réalisation des constrictives [S] et [Z] en parler saguenéen. Étude acoustique***
MICHÈLE BITTNER 19
Université du Québec à Chicoutimi

5 ***Les insultes du parler courant actuel de Madrid***
RICHARD BRISSON 25
Université Laval

6 ***Construction interactive d'un domaine notionel***
MAARTEN BUYCK 31
Université du Québec à Chicoutimi

7 ***L'in-signifiance***
STÉPHANE BÉDARD 37
Université Laval

8 ***Évolution du vocabulaire québécois en Mauricie***
LOUISE CLOUTIER 41
Université de Sherbrooke

9 ***Une analyse terminométrique du phénomène de stratification lexicale en langue de spécialité***
PATRICK DROUIN 45
Université Laval

10 *Linguistique et aménagement: un partage des rôles*
JACINTHE DUPUIS 51
Université du Québec à Montréal

11 *Nature et fonction des stéréotypes linguistiques en berbère*
YAMINA EL AOUANI 57
Université Laval

12 *Construction du domaine notionnel: variations sur les lexèmes "Warriors", "population amérindienne" et "population autochtone"*
ÉRIC GAGNON 63
Université du Québec à Chicoutimi

13 *Interprétation du 'on' par des hispanophones de la région du Saguenay-Lac-St-Jean dans des énoncés produits par des Franco-Québécois*
MICHELLE IGLESIAS 67
Université du Québec à Chicoutimi

14 *Propos sur la traduction juridique*
PIERRE LABRANCHE 71
Université Laval

15 *Le rôle des contraintes et stratégies de réparation dans l'adaptation phonologique d'emprunts français en peul*
CAROLINE LEBEL 79
Université Laval

16 *Attitudes et compétences langagières des immigrants latino-américains à Québec*
NAZARÉ MACHADO-MCLEOD 85
Université Laval

17 *La Traduction des connecteurs: influence de la langue de départ*
GUYLAINE MARTEL 93
Université Laval

18 *Une classification provisoire des marqueurs d'intensité forte observés dans le parler acadien du Nord-Est du Nouveau-Brunswick (et la question de la polysémie de "un peu")*
THERESA MEA 99
Université de Moncton

19 ***Cohésion et désambigüisation lexicale automatique: cas de l'anaphore***
ABDELKRIM MOKHTARI (3e cycle) 105
Université Laval

20 ***Le Pidgin makro au Cameroun: la vulgarisation d'un langage codé***
RAYMOND MOPOHO 111
Université de Montréal

21 ***Les variations intrinsèques de durée vocalique en français québécois***
HÉLÈNE MORASSE 115
Université du Québec à Chicoutimi

22 ***Analyse contrastive du champ sémantique de la beauté en français et en anglais***
ALOYSIUS OBIUKWU 121
Université Dalhousie

23 ***Bilinguisme additif ou soustractif chez les enfants de 6 ans*** *dans une école du Sud-est du Nouveau-Brunswick*
AGNÈS PICOLET-CRÉPAULT (3e cycle) 125
Université de Moncton

24 ***Étude sociolinguistique de vingt familles trilingues (portugais-français-anglais) de la ville de Montréal***
FATIMA PAULO 131
Université Laval

25 ***Analyse pragmatique de la critique cinématographique***
GILBERT RODRIGUE 137
Université de Montréal

26 ***Le système vocalique marocain***
MOSTAFA SHOUL 141
Université Laval

27 ***Vers une grammaire de la virgule***
MARTHE SIMARD 147
Université du Québec à Chicoutimi

28 ***De quelques problèmes posés par le concept de morphologie dans la linguistique fonctionnaliste d'André Martinet***
DEJAN STOJANOVIC 153
Université Carleton

29 ***Langue, société, ethnicité en Afrique: le cas du Cameroun***
GISÈLE TCHOUNGUI 159
Université Laval

30 ***La participation suisse-romande au Trésor des Vocabulaires Francophones***
ANDRÉ THIBAULT 165
Bâle-Neuchâtel, Suisse

31 ***En tout cas: unicité sémantique et variation***
CLAIRE TREMBLAY 171
Université du Québec à Chicoutimi

32 ***L'Office de la langue française (OLF) et le traitement de la langue courante: une étude de convergence***
LOUIS TREMBLAY 177
Université Laval

1 Étude des items monophonématiques du yorouba

MACHOUDI ABOU
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

0. INTRODUCTION

Le présent article se propose d'analyser formellement les items monophonématiques du yorouba dont l'étude souffre encore des insuffisances notoires. Il s'agit des particules dites "*High, Middle* et *Low Tone Syllables* (HTS, MTS, LTS)" en anglais, qui présentent deux problèmes considérables : celui de l'identité et celui des propriétés syntaxiques les caractérisant.

Nous aimerions apporter quelques éclaircissements quant au rejet du terme de 'syllable' qui leur a été attribué comme identité, car ces items ne sont pas de simples syllabes à ton haut (STH), à ton moyen (STM) ou à ton bas (STB), éléments phonologiques non significatifs. Ce sont plutôt des unités lexicales autonomes, des catégories majeures ou mineures qui ont, contrairement aux simples syllabes, des sens et des significations grammaticales que nous allons également identifier.

1. IDENTITÉ

Nous établissons ici la distinction entre les items monophonématiques dont il est question et les simples syllabes, éléments phonologiques. Pour ce faire, nous proposons de présenter la structure phonématique de la syllabe du yorouba.

1.1. *Structure phonématique de la syllabe du yorouba*

Les syllabes du yorouba sont strictement ouvertes. La structure phonématique de la syllabe est déterminée par deux règles :

(a) La structure monophonématique : **V**
  (i) **a** [**a**], (ii) **o** [**o**], (iii) **ó** [**ó**]
  (iv) **olóòórùn** —› **o-ló-ò-ó-rùn** [o-ló-ò-ó-rũ̀]

(b) La structure biphonématique : **CV**
  (i) **ọ** [ɔ], (ii) **wá** [wá] (iii) **sùn** [sũ̀]
  (iv) **nítorí** [**ní-to-rí**] (v) gbajúmọ̀ [**gba-ʤú-mɔ̀**]

Une syllabe à ton haut (STH), telle qu'on l'entend, pourrait avoir deux formes: soit la forme monophonématique (á [á], ó [ó], ún [ṹ], ...), soit la forme biphonématique (ọ [ɔ], rí [rí], wá [wá] ...). Chacune des formes peut être une simple syllabe, constituant d'un mot, comme ló [ló] et ó [ó] dans 'olóòórùn'; ou un mot monosyllabique (ou un monosyllabe), comme ó [ó] 'il/elle', wá [wá] 'venir'. Il en est de même pour les items dénommés 'syllabes à ton moyen (STM) ou à ton bas (STB)'.

Ainsi, la confusion est bien évidente. Car nous pouvons déduire de ce qui précède que ces termes désignent sans équivoque deux phénomènes distinctincts: les items aussi bien lexicaux que phonologiques. Ce sont des items monosyllabiques qui ont soit une structure monophonématique, soit une structure biphonématique.

Au fait, une syllabe n'a de valeur qu'en phonologie. Certes, les éléments concernés dans cette étude sont formés d'une seule syllabe, mais ils sont des items lexicaux qui peuvent être appelés des monosyllabes. Ce sont des monosyllabes monophonématiques qui se présentent sous la forme de l'ensemble fini d'éléments significatifs suivants: {**a, á, à, e, é, è, ẹ, ẹ́, ẹ̀, i, í, ì, o, ó, ò, ọ, ọ́, ọ̀, u, ú, ù, an, án, àn, ẹn, ẹ́n, ẹ̀n, in, ín, ìn, ọn, ọ́n, ọ̀n, un, ún, ùn, n, ń, ǹ**} (voir Abraham (1962)).

1.2. *Suggestions*

Les arguments présentés ci-dessus nous obligent à proposer d'autres alternatives en vue de leur attribuer une identité non ambiguë qui permettrait de les distinguer dans la grammaire.

L'appellation de ces particules par le terme 'syllabe' est une fausse identité. On pourrait facilement les confondre aux simples syllabes, éléments phonologiques non significatifs ou aux monosyllabes des deux structures phonématiques. Examinons par exemple les chaînes ci-dessous où les frontières des mots sont marquées par # et ceux de simples syllabes par - :

(i) olóòórùn —› **#o-ló-ò-ó-rùn#** [o-ló-ò-ó-rũ̀]

(ii) O ò ẹ́ ẹ́ ẹ́ ẹ —› **#o#ò#ẹ́#ẹ́#ẹ́#ẹ#** [o-ò-ɾe-e-ɾe-e].

On observera dans le mot (i) et la phrase (ii) plusieurs types de syllabes à ton haut, à ton moyen et à ton bas, constituées d'un ou de deux phonèmes. On constatera également la récurrence de chacune et toutes les structures de ces syllabes dans les exemples fournis comme dans toute la langue. Ces différents types de syllabes peuvent se retrouver au début, à l'intérieur ou à la fin de mot, tout comme elles peuvent constituer un mot entier (i.e. les monosyllabes de (ii)).

Par contre les syllabes de (i) ne sont pas significatives alors que celles de (ii) qui sont des mots monosyllabiques ou des 'monosyllabes', ont chacun un sens propre. Mais les items dont il s'agit ici sont des monosyllabes particuliers. Ce sont des 'monosyllabes monophonématiques' comme :

(a) Français : a [a], à [a], y [i], ai [ɛ], au [o], en [ã], ou [u], où [u], etc.

(b) Yorouba : a [a], á [á], à [à], in [ĩ], ín [ĩ́], ìn [ĩ̀], n [n̩], ń [ń̩], ǹ [ǹ̩], etc.

Nous proposons de les nommer dorénavant les 'monophonèmes' tout court. Nous fondons cette proposition sur le schéma suivant :

APPELLATION

Mots	monosyllabiques	monophonématiques
	Monosyllabes	monophonématiques
		Monophonèmes

Ainsi, nous retiendrons comme identité de ces items du yorouba, le terme '**monophonème**' (abréviation M), au lieu de *'syllabe'. Pour les distinguer les

uns des autres on aura donc les 'monophonèmes à ton haut' (MTH), les 'monophonèmes à ton moyen' (MTM) et les 'monophonèmes à ton bas' (MTB). Ces appelations nous semblent moins ambiguës que les anciennes (*HTS, *MTS et *LTS), qui restent encore, croyons-nous, aussi bien trompeuses que confuses.

1.2.1. *Les MTH (français) / HTM (anglais)*

Les monophonèmes à ton haut, MTH sont : {á, é, ẹ́, í, ó, ọ́, ú, án, ẹ́n, ín, ọ́n, ún, ń}

(i) Dàda **á** fẹ́ **ẹ́** ṣiṣẹ́ 'Dàda voudra travailler'

(ii) Olú **ń** tàn **án** 'Olú le trompe'

1.2.2. *Les MTM (français) / MTM (anglais)*

Les monophonèmes à ton moyen, MTM sont : {a, e, ẹ, i, o, u, an, in, ẹn, ọn, un, n}

(i) Délé **a** fún **un** ní iṣu 'Délé lui donnerait des ignames'

(ii) Ìyàwó **o** Délé 'La femme de Délé'

1.2.3. *Les MTB (français) / LTM (anglais)*

Les monophonèmes à ton bas, MTB sont : {à, è, ẹ̀, ì, ò, ọ̀, ù, àn, ìn, ẹ̀n, ọ̀n, ùn, ǹ}

(i) Wọn **ọ̀n** níí wá 'Ils ne viendront pas'

(ii) **À** bá ní mo mọ̀, **ǹ** bá lọ 'Si j'avais su, je serais aller'

2. IDENTIFICATION

Les monophonèmes sont des catégories grammaticales présentant diverses propriétés. Bon nombre de linguistes se sont intéressés à leur étude sans pour autant trouver toutes ces propriétés. Certains comme Bámgbóṣé (1966, 1971), et Awobuluyi (1971) prétendent que ce sont de simples phénomènes phonologiques qui se produisent accidentellement à la jonction de deux verbes. Cependant, d'autres chercheurs attestent qu'ils sont des préfixes ou des monèmes grammaticaux autonomes.

Cette confusion se fait sentir chez la plupart des linguistes qui s'intéressent notamment à l'analyse du 'monophonème à ton haut (MTH). Crowther (1843), Bowen (1858), Ward (1952), Rowlands (1969) et Bámgbóṣé (1971) soutiennent que le MTH est un préfixe dérivé de la concaténation de deux verbes pour marquer l'infinitif, ou qui permet de former le gérondif par réduplication de verbes, ... etc. Rowlands (1969) et Stahlke (1974) affirment quant à eux qu'il s'agit d'un pronom 3sg (ó). Selon Awobuluyi (1975), le MTH est un adverbe pré-verbal qui marque le temps non-futur, tandis que pour Awoyale (1983), c'est un préfixe auquel il attribue plusieurs valeurs grammaticales (syntaxiques et sémantiques). Enfin, Adéwọlé (1988) le considère comme la marque de l'aspect perfectif du yoruba.

On constate que tous reconnaissent que le MTH se manifeste à la jonction de deux verbes pour marquer l'infinitif. Cependant, personne n'est arrivé encore à l'identifier clairement dans la langue. À cet égard, Awóbùlúyì (1975) souligne la nécessité pour le chercheur de clarifier le statut de *HTS :

«Since the HTS forms part of the existing linguistic inventory of the yoruba language, any would-be solution must necessary be able to assign it a linguistic function of demonstrable current relevance in that language.» (Awóbùlóyì (1975 : 227))

La portée de notre étude s'étend au-delà de la simple identification du MTH. Elle couvre également celle des autres monophonèmes : les MTM et les MTB.

2.1. *Valeurs grammaticales des monophonèmes*

Les limites de ce travail ne nous permettent malheureusement pas d'entrer dans le détail des descriptions et explications des propriétés grammaticales de ces particules, telles que présentées dans Abou (1993). Toutefois, pour les besoins de clarification, nous procédons à une présentation des exemples les plus formels.

Nous attribuons aux monophonèmes du yorouba les propriétés grammaticales suivantes :

2.1.1. *Les monophonèmes pronominaux*

1.) Pronoms nominatifs (MTH, MTM ou MTB)

n / ń (je), o / ò (tu), ó / ọ́ (il/elle), a / à (nous), ẹ / ẹ̀ (vous)

(i) N ò mọ̀ 'Je ne sais pas' (iv) Ẹ ń ṣiṣẹ́? 'Vous travaillez'

(iii) Ẹ lọ 'Vous êtes allés' (ii) Ń ń bọ̀ 'J'arrive'

2.) Pronom objet (3sg) (MTH ou MTM)

(i) Ró o 'Noue-le'

(ii) Ro ó 'Laboure-le'

(iii) Rò ó 'Mélange-le'

2.1.2. *Les monophonèmes temporels*

1.) Passé / Présent : a, í

(i) Délé a jí, a gbálẹ̀ 'Délé se lève et balaie la maison'

(ii) Ayọ̀ kì í ṣe ńkankan 'Ayọ̀ ne fait rien'

2.) Futur : á / MTH

(i) Bùnmi á jí, á wẹ̀ 'Bùnmi se lèvera et se lavera'

(ii) Ọ̀ṣìn ín máa ṣiṣẹ́ níbí 'Ọ̀ṣìn va travailler ici'

2.1.3. *Les monophonèmes aspectuels*

1.) Perfectif : les MTH

(i) Ṣégun ún gbàgbé 'Ṣégun a oublié'

(ii) Bọ́ṣẹ̀ ẹ́ máa ṣe ìgbéyàwó 'Bọ́ṣẹ̀ va se marier'

2.) Imperfectif : la consonne nasale syllabique 'ń'

(i) Fádèyí kọ́ ni à ń fẹ́ 'Nous ne voulons pas de Fádèyí'

(ii) Mò ń kàwé ní Kánádà 'J'étudie au Canada'

2.1.4. *Les monophonèmes modaux*

1.) Infinitif (MTH)

(i) Ó mọ̀ ọ́ wẹ̀ 'Elle sait nager'

(ii) Òjò ó bẹ̀rẹ̀sí í rọ̀ 'La pluie commence par tomber'

2.) Négation (MTM)
(i) N ò tètè gbó 'Je n'ai pas été informé à temps'
(ii) Wọn ọ̀n mọ̀ 'Ils le savent'

2.1.5. *Les monophonèmes prépositionnels*
Préposition 'de' (MTM)
(i) Ìyá a Délé 'la mère de Délé'
(ii) Ìlẹ̀kùn un yàárá àmi 'la porte de la chambre'

3. CONCLUSION

Les items monophonématiques du yorouba ne sont pas de simples syllabes, éléments phonologiques non significatifs. Ce sont plutôt des monèmes grammaticaux que nous appelons désormais des 'monophonèmes'. Ils sont des items pronominaux, des temporels, des aspectuels, des modaux et même des prépositionnels.

RÉFÉRENCES

Abou, M. (1993), *Traits généraux et spécifiques des spécificateurs verbaux du yorouba*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
Abraham, R. C. (1962), *Dictionary of Modern Yoruba*, London, Hodder and Stoughton.
Adewọlé, L. O. (1988), *The Categorial Status and the Functions of the Yoruba Auxiliary Verbs with some Structural Analyses in GPSG*, Ph.D. dissertation, University of Edinburgh.
Awobuluyi, O. (1971), High-Tone-Junction-Contracting Verbs in Yoruba, in *Journal of West African Languages*, Volume 8, Number 2.
Awobuluyi, O. (1975), On the Subject Concord Prefix in Yoruba, in Studies in African Linguistics 6, 3 : 215-238.
Awoyalé, Y. (1983), On the Development of the Verb Infinitive Phrase in Yoruba, in *Studies in African Linguistics*, Volume 14, Number 1.
Bámgbóṣé, A. (1966), *A Grammar of Yoruba*, West African Language Monograph Series N° 5, Cambridge University Press.
Bámgbóṣé, A. (1971), The Verb Infinitive Phrase in Yoruba, in *Journal of West African Languages* 8, 1 : 37-52.
Bowen, T. J. (1858), *Grammar and Dictionary of the Yoruba Language*, London, Seeleys Co.
Crowther, A.S. (1843), A Grammar of the Yoruba Language, London University Press.
Rowlands, E. (1969), *Teach Yourself Yoruba*, London, English University Press.
Stahlke, H. (1974), Serial Verbs, in *Studies in African Linguistics* 1 (1).
Ward, I. C. (1952), *An Introduction to the Yoruba Language*, Cambridge, W. Heffer & Sons Ltd.

2 Les consonnes emphatiques et les non emphatiques correspondantes en arabe littéral: une mise au point

AHMED ALIOUA
UNIVERSITÉ LAVAL

L'arabe littéral est un système à dominance consonantique. Il compte vingt huit consonnes dont un nombre de phonèmes typiques du sémitique telles que les consonnes d'arrière et les emphatiques. Les phonèmes vocaliques sont au nombre de six, les trois voyelles cardinales brèves /a, u, i/ et trois voyelles longues correspondantes /a:, u:, i:/.
L'objet de cette étude consiste en une synthèse des travaux effectués par nos prédécesseurs ayant porté sur l'emphase, puis d'une mise au point.
Quoi que peu nombreuses, ces études sont assez controversées. J.F. Bonnot fait remarquer dans une étude (1977) que:

> *Il n'existe aucun travail synthétique: On présente ici et là des résultats, au demeurant fort instructifs, mais restant partiels. Et puis, un certain nombre de points litigieux devraient être précisés: Quels sont les éléments qui contribuent à créer l'emphase consonantique et l'emphatisation des voyelles ?*

La même réflexion visant l'entreprise d'études sur l'emphase et son influence sur le voisinage est manifestée par M.C. Boff-Dkhissi (1983: 276-277). S. Ghazeli écrit pour sa part:

> *Ce que nous reprochons aux analyses de la coarticulation de l'emphase à la lumière de la phonétique expérimentale, c'est qu'elles sont très rares. (S. Ghazeli, 1982: 252).*

Au demeurant, l'identification des consonnes marquées par le trait d'emphase donne lieu à de multiples interprétations. La classe des emphatiques est apparemment une classe élastique dont le nombre de segments marqués varie du simple au triple. Notons toutefois que les études effectuées portent davantage sur les parlers arabes que sur le littéral.

1-Les consonnes emphatiques:

1.1- Si on admet que les emphatiques correspondent aux quatre **muṭbaqa** /ṣ/ḍ/ẓ/ṭ/ telles que définies dans la nomenclature grammaticale arabe et notamment par Sibawayh (2ème/ 8ème siècle), d'autres chercheurs étendent ce trait à des consonnes d'arrière essentiellement.

1.2- Troubetzkoy, N.S. (Principes, 1970: 148) considère comme emphatiques dix phonèmes consonantiques qui s'opposent à des non emphatiques correspondants:

non emphatiques : *t d ʊ ɔ́ n k g . s z ś ź ʔ h . b ʃ m r l*
emphatiques : *tˢ dˢ . ðˢ . q ᵛ ɤ sˢ zˢ . . . ʜ ɦ . . . . .*

Les emphatiques sont de l'avis de troubetzkoy toutes caractérisées par:

> *Un renflement de la racine de la langue, qui occasionne en même temps un déplacement du larynx. (Principes: 147)*

Toutefois, quelques remarques s'imposent quant à ce classement:
- Troubetzkoy estime que le phonème /ɣ/ constitue la contrepartie emphatique de /g/. Or, ce dernier segment n'existe pas en arabe littéral.
- L'emphase distinguerait deux types de /z/alors que l'arabe n'en possède qu'un seul.
-L'emphase est élargie à d'autres consonnes d'arrière /χ/ et /ħ/ notamment.

1.3- Dans son étude du parler Druze, R. Jakobson (1978) interprète la classe des **mufaxxama** comme consonnes emphatiques et regroupe sous ce trait onze phonèmes marqués par le trait **flat** qui s'opposent à leurs correspondants **plain**. Il s'agit pour les premières des consonnes /ʕ/ /ħ/ /ʦ/ /ð/ /ʂ/ /ḍ/ /q/ /ɣ/ /χ/ /ṃ/ et /ɻ/. J.F. Bonnot (1977: 50) récuse cette interprétation:

> *"Flat vs plain" est une opposition de nature acoustique recouvrant une modification d'ordre articulatoire. Outre le fait que le "flattening" est obtenu de deux façons différentes (arrondissement labial ou pharyngalisation) et par conséquent ne spécifie pas suffisamment la nature des emphatiques, on peut penser qu'un certain nombre de données demeurent dans l'ombre, tels les indices par rapport avec la force articulatoire.*

1.4- P. Delattre (1971) considère aussi que l'emphase s'élargit, outre les quatre muʦbaqa, à trois consonnes d'arrière: /ʕ/ħ/ et /q/:

> */ʕ/ is generally considered the emphatic counterpart of /ʁ/, /ħ/ the counterpart of /χ/, and /q/ the emphatic counterpart of /k/. (P. Delattre 1977: 133)*

Cette classe compte apparemment un nombre excessif de segments. C'est à J.F. Bonnot que l'on doit l'étude la plus complète. Basée sur la radiocinématographie, la spectrographie et l'oscillographie à quatre lignes, cette étude aboutit à des résultats concluants. Commentant les propos de ses prédécesseurs, il écrit:

> *Les généralisations poussées de troubetzkoy, Jakobson et chomsky-Halle n'apportent pas entière satisfaction, car elles ne permettent pas d'apprécier à sa juste valeur l'originalité du phénomène: ces auteurs laissent inévitablement dans l'ombre une ou plusieurs caractéristiques fondamentales. (J.F. Bonnot 1977: 68).*

1.5- A. Roman (1990) intègre pour sa part la vélaire /q/ à la classe des muṭbaqa en raison de certaines similitudes avec les emphatiques et en particulier le lieu d'articulation postérieur. M.C. Boff-Dkhissi (1983) admettait un tel choix:

> *Il est tentant à première vue de considérer /q/ comme une emphatique en tant que partenaire de /k/.*
>
> *(M.C Boff-D. 1983:278).*

J.F. Bonnot est également du même avis. Il estime dans un premier temps qu'il y a une raison d'inclure /q/ parmi les emphatiques, avant de conclure au caractère non marqué de ce segment:

> *Si l'on admet que la possession de ce lieu d'articulation postérieur est une condition indispensable à la réalisation d'une emphatique, il se pose alors un sérieux problème à propos du classement de [q], (...). Cette occlusive ne possède qu'un lieu d'articulation, (...). Nous estimons que [q] est privée d'une des principales caractéristiques de l'emphase. (J.F. Bonnot, 1977: 57).*

La vélaire /q/ est de surcroît privée d'une autre particularité typique des emphatiques, liée aux mouvements organiques:

> *Quelque soit la perspective dans laquelle nous nous plaçons, nous constatons que /q/ se situe à l'écart: nous avons montré que cette consonne n'était pas plus stable que /k/. (Bonnot, 1977:71).*

Il incombe alors de s'interroger sur ce qui caractérise ces consonnes par rapport aux non emphatiques. Les grammairiens arabes ont à l'instar de Sibawayh défini l'emphase comme suit:

> *L'itbaq est (le fait) d'élever le dos de la langue vers le palais*

Cette définition ne nous éclaire pas beaucoup. D'autres chercheurs semblent définir les emphatiques non pas sur la base de leurs propriétés intrinsèques, mais plutôt à partir de l'effet qu'elles exercent sur les voyelles adjacentes. Tel est le cas de E. Brüke A. qui définit les emphatiques tout comme G.A. Wallin (1885) d'après l'influence sur la prononciation des voyelles avoisinantes:

> *They all are giving a "thick" or "flat" pronounciation opposed to what occurs with other consonants which give the following a "thin" pronouciation. (Cité par A. Giannini et al, 1982).*

L'influence des emphatiques sur les voyelles contiguës est notable, certes. Les phonéticiens qui ont étudié l'emphatisation l'ont régulièrement mentionnée (J.F. Bonnot (1976, 77 et 79), A. Giannini et al (1982), S. Ghazeli (1982), A.

Alioua (1987 et 1989), etc.). Mais on ne peut conclure que toute consonne exerçant un effet sur les voyelles avoisinantes est une emphatique. La tendance ouvrante est également une caractéristique des consonnes d'arrière. C'est semble t-il une raison pour laquelle ces dernières ont été incluses à la classe des emphatiques.

1.6- Les indices articulatoires et acoustiques nous sont fournis par J.F. Bonnot dont les études de 1976, 1977 et 1979 fondées sur plusieurs méthodes d'analyse instrumentale confirment les même résultats:

> *- Les consonnes emphatiques possèdent deux lieux d'articulation. La constriction réalisée dans la partie postérieure du conduit buccal détermine une zone de grande stabilité.*
> *- Les consonnes emphatiques présentent un travail accessoire. Nous proposons d'utiliser ce terme de préférence à "vélarisation" ou "pharyngalisation". (J.F. Bonnot, 1977: 71)*

M.C.Boff-D (1983) corrobore cet avis qui accorde aux emphatiques deux lieux d'articulation dont un postérieur au niveau du pharynx. De même elle exclue les consonnes d'arrière, qu'elle a étudié avec les mêmes techniques d'analyse, de la classe des emphatiques:

> *L'analyse articulatoire et acoustique nous permet donc de définir les consonnes /ḥ ġ ḫ ʕ/ comme des non-emphatiques (...). Ces consonnes en effet ne possèdent pas les caractéristiques acoustiques typiques des consonnes emphatiques, car sur le plan articulatoire elles ont un lieu d'articulation postérieur, certes, mais unique. (M.C. Boff-Dkhissi, 1983: 277).*

Ces deux chercheurs concluent dans le même sens et retiennent comme emphatiques les quatre muṭbaqa identifiées plus haut (1.1).

2- Les non emphatiques correspondantes:

Maintenant que les consonnes emphatiques sont identifiées et limitées aux quatre muṭbaqa /ṣ/ḍ/ð/ṭ/, il nous reste à identifier les non emphatiques correspondantes. Les grammairiens nous disent à l'image d'Ibn Jinni que: *"Sans l'emphase, /ṭ/ deviendrait /d/, /ṣ/ deviendrait /s/ et /ð/* deviendrait */ð/. (Le segment) /ḍ/ serait hors système".*
Ibn Jinni spécifie que sur les quatre emphatiques, trois segments possèdent des correspondants non emphatiques et que seul le trait d'emphase distingue ces trois paires. Les oppositions reposent sur les propriétés (*ṣifa:t*) telles que définies par les grammairiens eux-même. Ainsi, on peut représenter ces paires au moyen de matrices établies conformément aux données fournies par les grammairiens tels que Sibawayh, Ibn Jinni:

	/ṣ/	/s/		/ð̣/	/ð/		/ṭ/	/d/
"Alvéol"	+	+	Interd.	+	+	Alvéol	+	+
Voisé	-	-	Voisé	+	+	Voisé	+	+
Cont	+	+	Cont	+	+	Cont.	-	-
Emph.	+	-	Emph.	+	-	Emph.	+	-

On constate en effet, que seul l'emphase distingue ces paires selon les grammairiens. Au demeurant, si l'opposition entre les deux premières paires (/ṣ/ vs /s/ et /ð̣/ vs /ð/) correspond aux réalités phonétiques observables, le choix du segment /d/ comme corollaire de /ṭ/ ainsi que l'évacuation du segment /ḍ/ de cette corrélation ne nous semblent pas justifiés. Ce choix a été conditionné par quelques erreurs d'appréciation de leur part:

2.1- Le phonème /ṭ/ est considéré à tort comme un segment [+voisé]. De ce fait, il nous paraît plus probant de considérer /t/ comme correspondante non emphatique à /ṭ/, étant donné qu'ils partagent tous les traits y compris le non voisement et que seul l'emphase les distingue comme on peut le constater d'après une matrice que nous rectifions:

	/ṭ/	/t/
Alvéol	+	+
Voisé	+	-
Cont	-	-
Emph	+	-

Matrice selon philogues

	/ṭ/	/t/
Alvéol	+	+
Voisé	-	-
Cont	-	-
Emph	+	-

Matrice rectifiée

2.2- Quant au segment /ḍ/, nous pensons qu'il a été évacué de la corrélation pour deux raisons:

2.2.1- D'abord le segment susceptible de constituer la contrepartie non emphatique, en l'occurrence /d/, a été corrélée avec /ṭ/. Dès lors, il ne pouvait constituer la contrepartie non emphatique d'un autre segment en même temps.

2.2.2- La deuxième raison est due à une autre erreur d'appréciation sur une propriété de /ḍ/. Ce segment a été considéré [+continu] par les grammairiens, alors qu'il est [-continu] au même titre que /d/. Cette considération ne leur permit pas de le retenir comme la contrepartie emphatique de /d/, car cela aurait conduit selon eux, à une pertinence qui dépasse l'emphase à un autre trait, le mode d'articulation. Or, l'emphase est supposée être le seul trait qui distingue chacune des paires. Si cette erreur d'appréciation est réparée, on se rend compte que l'emphase serait le trait qui constitue la qualité différentielle entre /ḍ/ et /d/. Ainsi, la quatrième emphatique /ḍ/ peut être réintégrée au sein de ces oppositions:

	/ḍ/	/d/
Alvéol	+	+
Voisé	+	+
Cont	+	-
Emph	+	-

Matrice selon philologues

	/ḍ/	/d/
Alvéol	+	+
Voisé	+	+
Cont	-	-
Emph	+	-

Matrice rectifiée

Ainsi, on peut conclure que les consonnes emphatiques sont les quatre muṭbaqa /ṣ/ṭ/ð/ḍ/ et qu'à chacune d'entre elles correspond une non emphatique: /s/t/ð/d/ respectivement. Des matrices en trait plus appropriées sont désormais possibles pour représenter ces paires de segments.

BIBLIOGRAPHIE:

Alioua, A. 1987: **Étude phonétique et morpho-phonologique des voyelles et des diphtongues de l'arabe littéral 'moderne': Analyse acoustique fondée sur la spectrographie**. (Locuteurs Marocains). Thèse de Doctorat, U.S.H. Strasbourg.

Alioua, A. 1989: *L'effet des consonnes d'arrière sur la structure formantique des consonnes en arabe littéral, (Locuteurs Marocains)*, **Mélanges de phonétique générale et expérimentale offerts à P, SIMON**, pp.110.

Bonnot, J.F. 1977: *Recherche expérimentale sur la nature des consonnes emphatiques de l'arabe classique*, **T.I.P.S.**4: 47-88.

Delattre, P. 1971: *Pharyngeal features in the consonants of Arabic, German, Spanish, and French, and American English*, **Phonetica**. 23,3: 129-155.

Ghazeli, S. 1982: *La coarticulation de l'emphase en arabe*, **Arabica**, vol.28: 251-277.

Giannini, A et M. Pettorino, 1982: *The emphatic consonants in Arabic*, **S.P.L VI**, Napoli.

Jakobson, R. [1978]: *Mufaxxama: the emphatic phonemes in Arabic*, **R.A.L**, dans Al Ani: 269-283.

Roman, A. 1990: **La grammaire arabe**, Que sais-je?, n. 1274.

Sibawayh: **?al Kita:b**. établi par Harun, Dar al qalam, le Caire [1966].

Troubetzkoy, N.S. (1970): **Principes de phonologie**, trad. J. Cantineau, C. Klincksieck

3

De la cohésion en bourouchaski

Hélène Beaupré
Université de Montréal

Cette etude propose une analyse de la cohesion grammaticale en bourouchaski. Son but est de mettre en evidence les ressources cohesives du bourouchaski. L interet de cette etude est de travailler sur une langue typologiquement differente des langues sur lesquelles des etudes dans le domaine de la cohesion ont ete effectuees, en particulier l anglais et le francais. C'est, a notre connaissance, la premiere etude de la cohesion sur une langue ergative.

La cohésion

Lorsque l'interpretation d'un element du discours est dependant d'un autre, il y a une relation cohesive qui s'etablit entre ces deux elements. L'exemple (1) illustre cette dependance:

(1) Mais la predilection de Sylvie allait a un **flacon en porcelaine**. **Il** etait encore mysterieusement impregne du parfum qu il avait contenu au temps des rois (Troyat (1950) p 37)

Dans cet exemple, le «il» presuppose, pour être interprete, quelque chose d'autre que lui-meme. Le «flacon en porcelaine» de la phrase precedente repond a cette presuposition. La cohesion est cree par le lien qui existe entre «flacon de porcelaine» et le pronom «il» de la phrase suivante (Halliday et Hasan (1976) p 4-5)

Dans la documentation disponible, on distingue deux types de relations cohésives: grammaticales et lexicales. Dans cette étude, nous nous intéressons à la cohésion grammaticale car les formes de cohésion les plus originales du bourouchaski se situent au niveau de la grammaire. Le domaine de la relation cohésive est la proposition.

La langue

Le bourouchaski est parlé dans l'extrême nord du Pakistan par 40 000 locuteurs environ. Notre étude porte sur le bourouchaski tel qu'il est parlé dans la vallée du Yasin. Cette langue a été décrite à partir de 1935 par Lorimer et par Berger (1958 et ss.).

C'est une langue à cas. Tiffou et Pesot (1989) en décrivent 11. Cette langue distingue, en plus du féminin et du masculin, les animés et les éléments abstrait ou non dénombrables. Les relations complexes entre les différents membres d'une phrase sont exprimés à travers l'hypotaxe. De plus, cette langue est ergative.

La méthodologie

Nous avons utilisé pour notre étude un corpus totalisant approximativement 1330 mots répartis en 6 contes tirés du volume de Tiffou et Pesot (1989). Nous avons observé 808 moyens cohésifs pour lesquels nous avons créé des fiches sur une base de données. Ce qui nous a permis d'effectuer des croisements.

Les résultats

Lors de notre etude, nous avons observe 6 grandes classes de moyens cohesifs: les suffixes personnels, les prefixes personnels, les pronoms personnels, les text ties, les marqueurs d'enchâssement ainsi que les connecteurs.

Dans le cadre de cet article, nous presenterons certaines des realisations les plus originales du bourouchaski. Il s'agit de la cohesion a l'interieur des verbes, particulierement celle realisee par les prefixes personnels, qui se retrouvent sur les formes tensees et non tensees. De plus, les formes non tensees que sont les formes nominales servent de marqueurs d'enchassement.

Avant de presenter les exemples, il est bon de mentionner que les verbes du bourouchaski sont morphologiquement complexes. Des prefixes personnels ainsi que des suffixes personnels peuvent s'y adjoindrent. En outre, il existe des formes nominales du verbe. On pourrait rapprocher ces formes des participes presents du francais mais leurs fonctions sont plus complexes.

Les prefixes personnels peuvent renvoyer a l'objet, au sujet ou a l'attributaire. Ils peuvent renvoyer a un referent a l'interieur de la meme proposition ou a l'exterieur de la proposition. Les exemple (2) et (3) illustrent le cas avec un prefixe renvoyant a l'objet.

(2) ja goya **nánien** du**mú**šam.
tt [je, a toi, une **mère**, **amenerai**]
tl [Moi, je te ramenerai une autre mere]

(3) ho we oltike **gabi** eyaren, but sieli **éyaren**.
tt [alors eux deux **flûtes** [les]jouerent. Tres joliment ils **[les]**jouerent.]
tl [et se mirent a jouer de la flute. Ils jouerent tres joliment.]

Les exemples (2) et (3) possedent un verbe tense. Le referent du moyen cohesif de l'exemple (2) est a l'interieur de la meme proposition tandis que le referent de l'exemple (3) est a l'exterieur de la proposition. Dans l'exemple (2) le prefixe personnel *mu-* (3ieme pers. sing. fem.) renvoie a *nanien* (mere), l'objet du verbe *du-cu* (apporter). Dans l'exemple (3), le prefixe personnel *e-* (3ieme pers. plur.) du verbe *-yar* (jouer) renvoie a *gabi* (flûte), qui est l'objet. L'exemple (4) illustre le cas du prefixe et du suffixe qui renvoient tous deux au sujet:

(4) mo **gus** peresan manu, da **mómalu**
tt [la **femme** angoissee devint et **eu peur**.]
tl [La femme fut angoissee et prit peur.]

Dans l'exemple (4), le prefixe *mo-* (3ieme pers. fem.) renvoie au sujet *mo gus* (la femme) ainsi que le suffixe *-u* (3ieme pers. sing. fem.) du verbe *-mal-* (avoir peur). L'exemple (5) illustre le cas d'un prefixe personnel qui s'adjoint a une forme nominale

(5) we da uva **yeárum níya** ya tueq bim ya gyangi dulum.
tt [ils et eux-mêmes **armes prenant** ou fusil il y avait ou hache il y avait.
tl [Ils prirent leurs armes, qui un fusil, qui une hache.]

L'exemple (5) illustre bien l'originalité de la forme nominale puisque en plus de posséder un préfixe référentiel c'est-à-dire le *i-* qui renvoie à *yearum* (armes), cette forme nominale (*niva* de *-van-* (prendre, acheter)) a une fonction de marqueur d'enchâssement puisqu'elle enchâsse la première proposition sous la deuxième.

La conclusion

Cette étude nous a permis de mettre en évidence les ressources cohésives du bourouchaski. C'est la façon dont ces ressources cohésives s'inscrivent dans le système lexico-grammatical de cette langue qui font leur originalité. Elle a aussi le mérite de soulever certaines questions, entre autre, sur la pertinence des frontières propositionnelles tel que définie par Halliday et Hasan (1976).

La bibliographie

HALLIDAY, M.A.K. et R. HASAN. (1976): *Cohesion in English*. Longman, London, 374 p.

TIFFOU, E. et J. PESOT (1989): *Contes du Yasin*. Asie et monde insulindien. Peeters/Selaf, Paris, 163 p.

4 Réalisation des constrictives [ʃ] et [ʒ] en parler saguenéen. Étude acoustique

MICHÈLE BITTNER
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Aspiration, spirantisation, vélarisation, désarticulation, affaiblissement..., voilà autant de termes qu'on trouve dans la littérature pour désigner un certain type de réalisations non standard des constrictives [ʃ] et [ʒ] en français québécois. Cette prononciation est caractérisée par une diminution du bruit de constriction, imputable vraisemblablement à une plus grande ouverture du canal buccal, à une postériorisation du lieu d'articulation et à une délabialisation. Les réalisations de ces variantes de [ʃ] et [ʒ] sont souvent présentées comme caractéristiques du parler franco-québécois, tel que le soulignent par exemple Charbonneau (1957), Gendron (1970) et Tassé (1981).

1- LOCALISATION DU PHÉNOMENE.

Cette réalisation phonétique particulière des chuintantes [ʃ] et [ʒ] a souvent été associée à certaines régions comme la Beauce et le Saguenay-Lac-St-Jean. Certes, la production de ces spirantes est bien vivante dans ces aires géographiques, comme en témoignent les études de Tassé (1981) pour la Beauce et de Mac Han (1980) pour Chicoutimi. Mais en fait, si on regarde de plus près, on retrouve ces variantes un peu partout dans l'ensemble du territoire québécois et même au-delà, comme l'attestent les relevés de l'ALEC et aussi les analyses d'autres observateurs comme Charbonneau (1957), Tassé (1981), Hansen (1988).

2- VARIABILITÉ.

Les observations et les études déjà réalisées font ressortir une très grande variabilité de ces consonnes et ce, autant pour les formes régulières que pour les aspirées: 1) variabilité dans la perception auditive des formes aspirées (Charbonneau 1957, Tassé 1981, Hansen 1988), 2) variabilité dans la réalisation articulatoire des formes standard (Straka 1965, Germain et Leblanc 1981, Marchal 1980) et 3) variabilité dans la configuration acoustique des formes régulières (Strevens 1960, Lehiste 1967, Pickett 1980). L'objet de cette étude est de voir dans quelle mesure le profil acoustique des réalisations aspirées peut être mis en relation avec les caractéristiques auditives relevées, d'observer comment les réalisations non standard s'écartent des standard et de trouver quelles sont les caractéristiques des réalisations non standard.

3- CORPUS ET MÉTHODOLOGIE.

La matière ayant servi de base à cette recherche est le corpus d'oral spontané de Paradis 1985; il s'agit là d'enregistrements d'une soixantaine de locuteurs de la région de Chicoutimi-Jonquière. Le but de cette recherche étant de découvrir certaines caractéristiques acoustiques des constrictives aspirées par rapport aux productions standard, on a sélectionné, à partir de la bande magnétique, une centaine d'occurrences de [ʃ] et [ʒ] dans des contextes-cibles chez 11 locuteurs.

A partir de ce corpus d'analyse, il apparaissait opportun de neutraliser l'environnement phonétique de ces réalisations pour éliminer l'influence possible du contexte. A cette fin, on a retenu seulement deux entourages phonétiques caractéristiques: voyelles fermées/voyelles ouvertes. Toutes ces données ont fait l'objet d'une analyse avec le système CSL.

4- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.

4.1- PORTRAIT ACOUSTIQUE.

Le premier outil utilisé pour l'analyse a été l'examen des spectrogrammes. En examinant l'ensemble du corpus, on peut remarquer la présence de certains traits particuliers à l'aspiration et aux réalisations standard. Mais, de plus, on peut constater qu'il ne se dégage pas un modèle unique pour les [ʃ] et [ʒ] aspirés ni même pour les [ʃ] et [ʒ] standard; en effet, certaines différences ressortent à l'intérieur des 2 catégories et des modèles différents sont souvent observés d'un locuteur à l'autre. Déjà, certains chercheurs tels que Hugues et Halle (1956) et Strevens (1960) avaient remarqué, dans leurs analyses sur l'identification acoustique des fricatives standard, quelques différences entre les spectres de divers locuteurs. En dépit de cette très grande variabilité, on peut néanmoins retrouver dans notre corpus un certain nombre de réalisations prototypiques.

4.1.1- FORME STANDARD.

Comme on peut l'observer sur les spectrogrammes, les réalisations standard de [ʃ] et [ʒ] présentent 2 sortes de profils. L'un est caractérisé par 2 concentrations de bruit dont la plus prononcée se situe dans les fréquences supérieures commençant vers les 3500 Hz. Sur l'autre profil, on ne retrouve pas 2 bandes distinctes de bruit, mais plutôt une concentration continue à partir d'environ 3000 Hz.

4.1.2- FORME ASPIRÉE.

Nous l'avons mentionné, la forme aspirée, elle aussi, présente des profils spectraux différents. Dans un premier type de profils, on ne voit presque rien si ce n'est une infime présence de bruit s'étalant à peu près également tout

le long de l'échelle de fréquences. Pour ce qui est du second modèle, il est différent en ce sens que les propriétés spectrales des réalisations aspirées se rapprochent de celles des voyelles adjacentes.

4.2- DIFFÉRENCE D'ÉNERGIE: CONSONNE/VOYELLES ADJACENTES.

A l'audition, on peut penser que l'aspiration est plus faible en énergie que la forme standard, ce que suggère aussi la terminologie qui parle d'"affaiblissement". Il s'agissait donc pour vérifier cela de mesurer l'intensité de ces deux types de sons. Mais, comme on ne peut comparer dans l'absolu l'intensité réelle d'un son à cause principalement des problèmes liés aux conditions d'enregistrement, on a dû mettre en rapport l'énergie du [ʃ] et du [ʒ] avec celle des voyelles adjacentes. Le tableau 1. représente la différence d'énergie en dB entre l'énergie des formes non aspirées et aspirées de [ʃ] et [ʒ] et l'énergie moyenne des voyelles adjacentes.

Tableau 1. Différence d'énergie consonne/voyelles adjacentes.

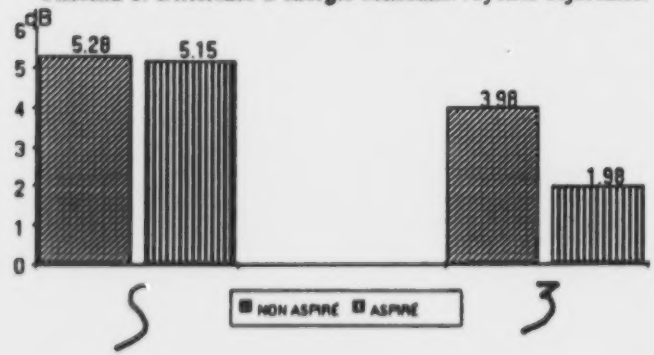

En ce qui concerne le [ʃ], contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, il semble qu'il y ait autant d'énergie dans l'aspiration que dans la forme standard. C'est peut-être dans la provenance de cette énergie qu'il faut chercher une explication. Dans le cas de l'aspiration, le bruit est produit ailleurs que dans les zones caractéristiques des constrictives régulières de [ʃ] et [ʒ] et ce bruit est globalement amplifié dans les zones de résonance des formants.

Pour ce qui est du [ʒ], le tableau indique une énergie plus grande dans le cas de l'aspiration. Dans la mesure où il y a moins de constriction, l'air passe plus librement dans le conduit vocal; l'énergie due à la vibration des cordes vocales est amplifiée par les zones de résonance. Si l'énergie dans l'aspiration du [ʒ] apparaît plus grande que dans la forme standard même s'il y a moins de bruit produit, il faut croire à une compensation causée par l'énergie vocalique.

4.3- RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE SUR L'ÉCHELLE DE FRÉQUENCES.

Les images fournies par les sonagrammes illustrent bien les différentes concentrations d'énergie des constrictives sur l'échelle de fréquences. Mais, l'inconvénient avec ce genre d'analyse, c'est que cela demeure une impression visuelle et qu'on ne peut calculer une somme ou une moyenne à partir de ces images pour obtenir un portrait global des deux types de réalisations de [ʃ] et [ʒ]. On a donc utilisé pour ce faire une analyse du spectre à long terme qui représente la répartition de l'énergie sur l'échelle de fréquences. Le tableau 2. met en regard les formes standard et aspirées de la constrictive sourde, [ʃ], en comparant les moyennes de chaque tranche.

Tableau 2. Répartition de l'énergie sur l'échelle de fréquences.

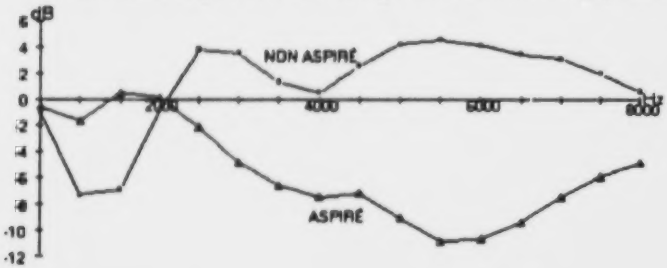

On ne considérera pas tant ici les valeurs d'énergie absolues que leur distribution sur l'échelle de fréquences. Le [ʃ] standard présente une courbe attendue avec la distribution de son énergie principalement dans les moyennes fréquences. Quant au [ʃ] aspiré, sa concentration principale d'énergie se situe dans une zone relativement basse de l'échelle de fréquences, zone qui correspond à celle des formants vocaliques.

On peut observer pour le [ʒ] les mêmes caractéristiques avec la différence cependant que la courbe au niveau du bas de l'échelle est plus élevée; c'est probablement l'effet de la présence de la fréquence fondamentale. Ces courbes mettent en évidence un comportement différent de l'aspiration et de la forme régulière: concentration d'énergie assez constante pour la forme standard et concentration moins importante dans les basses fréquences suivie d'une descente pour la forme aspirée.

5- CONCLUSION.

L'examen attentif d'une centaine d'occurrences de formes aspirées et standard a permis de dégager un certain profil de ces réalisations des constrictives [ʃ] et [ʒ]: en effet, les courbes semblent montrer un portrait spectral différent pour les réalisations non aspirées d'un côté et pour les aspirées de l'autre.

Mais ces différences globales, déjà assez éloquentes, ne doivent pas faire oublier une autre observation intéressante de cette étude qui est la grande diversité de réalisations, aussi bien pour les aspirées que pour les non aspirées; c'est un peu comme si chaque locuteur se caractérisait par un profil spectral particulier et relativement constant.

Somme toute, les 2 types de courbes obtenues sont intéressantes et offrent une bonne image de ce qu'on veut montrer quant à la différence entre les [ʃ] et [ʒ] aspirés et les formes standard; cependant, ce portrait global masque une partie de la réalité en ce sens qu'il ne révèle pas certaines différences liées à chaque locuteur. Il faudra sans doute tenir compte de ces particularités.

BIBLIOGRAPHIE.

Charbonneau, R., "La spirantisation du (ž)", Journal of the Canadian Linguistic Association, vol. 3, 1957, pp. 14-19; 71-77.

Germain, C., Leblanc, R., Introduction à la linguistique générale, 1- La Phonétique, Montréal, P.U.M., 1981.

Gendron, J.-D., "Origine de quelques traits de prononciation du parler populaire du franco-québécois", in Phonétique et linguistique romanes: mélanges offerts à M. G. Straka, Paris, 1970, pp. 339-352.

Hansen, A. B., "L'aspiration du /ʒ/ à Hull (Québec). Approche sociolinguistique", Revue Romane, 23.2, 1988, pp. 178-197.

Hugues, G., and Halle, M., "Spectral Properties of Fricatives Consonants", J. Acoust. Soc. Amer., 28, 1956, pp. 303-310.

Lehiste, I., Readings in Acoustic Phonetics, Cambridge, M.I.T. Press, U.S.A., 1967.

Mac Han, J., La spirantisation à Chicoutimi: un phénomène sociolinguistique, mémoire de recherche, Chicoutimi, Module des Lettres, UQAC, 1980.

Marchal, A., Les sons et la parole, coll. Langue et Société, Montréal, Guérin éditeur, 1980.

Pickett, J.-M., The Sounds of Speech Communication, Baltimore, University Park Press, U.S.A., 1980.

Straka, G. Album phonétique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965.

Strevens, P., "Spectra of fricative noise in human speech", Language and Speech, 3, 1960, pp. 32-49.

Tassé, G., Le parler rural de St-Prosper de Beauce: une étude des phénomènes phonologiques caractéristiques, mémoire de maîtrise, UQAM, 1981.

5

Les insultes du parler courant actuel de Madrid

Richard Brisson
Université Laval

Dans le cadre de cette recherche nous avons effectué une enquête linguistique qui s'est échelonnée de janvier à juillet 1992 à Madrid auprès d'une série de locuteurs dont 20 ont été retenus pour les fins d'analyse. Le but général de cette démarche consistait à établir un répertoire des insultes les plus courantes du parler des madrilènes âgés entre 20 et 34 ans. L'intérêt scientifique de ce projet est fondé sur le fait que les ouvrages lexicographiques généraux ne fournissent aucun renseignement pouvant aider à discerner l''érudit' du 'fait courant' à l'intérieur de ce vaste domaine d'éléments linguistiques dont la vitalité en langue parlée ne saurait être niée.

Afin de recueillir l'information, ces locuteurs se sont prêtés à une entrevue orale dirigée au cours de laquelle les questions suivantes étaient posées:

1- Quelles étaient les insultes qu'ils avaient déjà utilisées dans divers contextes de la vie courante;
2- quelles seraient les insultes qu'ils utiliseraient dans le contexte de 15 mises en situation reflétant un conflit interpersonnel évident.

Par la suite, un questionnaire écrit comprenant une liste onomasiologique de quelques 400 insultes était remis à ces mêmes locuteurs afin qu'ils identifient:

1- Quelles insultes ils avaient déjà utilisées et;
2- parmi celles-ci, quelles seraient les plus fréquentes dans leur parler; et parmi ces dernières,
3- quelles en seraient les 10 plus fréquentes.

L'analyse du contenu des entrevues orales dirigées a permis de déceler 288 mots et expressions différentes. Nous avons retenu seulement les éléments répondant à la fonction connative de R. Jakobson, i.e. ces éléments qui portent de quelque façon que ce soit sur l'interlocuteur. Les éléments à connotation positive et employés ironiquement et ceux découlant du paradoxe affectif (utilisation de l'insulte en contexte positif) n'ont pas été retenus, non plus que les divers procédés d'intensification et d'atténuation.

Afin de rendre compte de ce répertoire il s'avéra nécessaire de regrouper les insultes parmi différentes classes. Or, les indicateurs de classement existants posaient une difficulté quant à leur capacité à rendre compte de la globalité du corpus en regard de la valeur individuelle de chaque élément. Les diverses tentatives nous ont amené à rejeter un classement purement sémantique comme première hiérarchie de classification. Un classement par aires connotatives s'avéra plus rentable. L'emploi contextuel des éléments du corpus oral nous a permis de dégager une hiérarchie primaire comprenant trois grandes aires connotatives. Ces aires correspondent aux grandes rubriques de ce qui est relatif à l'intellect, à la moralité et au corps humain. De plus, deux autres rubriques ont été développées séparément de par la signification et la forme de présentation linguistique de leurs constituants qui incluent un verbe d'action. Ces rubriques portent les intitulés de la malédiction et de l'invective.

Du point de vue de leur importance relative, le corpus recueilli à l'oral révèle que seulement 14 des 288 mots et expressions ont été mentionnés au moins une fois en contexte par 10 locuteurs ou plus. Le tableau 1 démontre que ces mots les plus fréquents font appel majoritairement à la moralité.

Tableau 1: Répartition des mots les plus significatifs

INTELLECT	MORALITÉ	MALÉDICTION
5 (36%)	8 (57%)	1 (7%)

Une analyse plus en profondeur nous ramènerait à plusieurs sous-catégories à l'intérieur des grandes rubriques. Nous aborderons cette question de façon plus concrète à partir des éléments eux-mêmes. Les tableaux 2 à 4 comprennent nos 14 éléments. La première colonne indique le nombre de locuteurs qui utilisent l'insulte correspondante au moins une fois en contexte à l'intérieur des entrevues orales. La deuxième colonne indique le nombre de locuteurs qui dans le questionnaire écrit ont indiqué que l'élément en question compte parmi les 10 plus fréquents dans leur parler. Ces éléments sont présentés par ordre décroissant d'importance selon la donnée de fréquence de la première colonne.

Tableau 2: Insultes relatives à l'intellect

1. capacité mentale nulle ou déficiente:

	Qst-oral	Qst-écrit
gilipollas›	19	14
tonto›	16	3
imbécil›	12	10
loco›	11	2
idiota›	10	7

Parmi les insultes relatives à l'intellect, le tableau 2 fait état d'une seule sous-catégorie, celle de la capacité mentale nulle ou déficiente. Au premier rang nous y retrouvons "gilipollas" que nous faisons correspondre transculturellement au "con" du français hexagonal et peut-être à l'"épais" du québécois. Un seul locuteur ne l'a pas utilisé en contexte car, selon lui, gilipollas manque d'originalité. L'étymologie du terme est incertaine bien que "polla" représente le "membre viril" et "gili" serait un gitanisme signifiant "niais" (voir Cela 1989). Les termes "tonto" [niais], "imbécil", "loco" [fou] et "idiota" correspondent aux formes étymologiques par excellence et leur présence ici ne surprend guère.

Tableau 3: Insultes relatives à la moralité

1. Rejet général et total de l'individu:		
hijo de puta›	20	10
cabrón›	18	12
cerdo›	10	X[1]
maricón›	10	7
2. Comportement menaçant:		
caradura›	11	X
tener morro›	11	X
cínico›	10	X
hipócrita›	10	1

Le tableau 3 présente les insultes relatives à la moralité. Une première sous-catégorie correspond au rejet général et total où nous retrouvons les éléments évoquant les tabous ancestraux. Or, le tabou sur la sexualité occupe le premier rang quant à la perception qu'ont nos locuteurs des insultes les plus fréquentes. "Hijo de puta" ["fils de pute"], le premier terme en importance et le seul ayant été utilisé par tous les locuteurs, évoque par le biais de la mère le tabou sur la prostitution. Cette double facette confère à ce terme un fort potentiel émotif. Du reste, tous les locuteurs à qui la question a été posée perçoivent "hijo de puta" comme l'insulte la plus puissante qu'ils puissent utiliser. Pour sa part le terme "cabrón" [bouc] évoque le tabou entourant le "cocu". Le terme dénotatif pour le "cocu" étant "cornudo" [cornu], la métaphore s'opère à partir des cornes que possède cet animal. Les locuteurs à qui la question a été posée s'entendent pour dire que "cabrón" est, après "hijo de puta", l'insulte la plus puissante.

Si nous poussons plus en profondeur l'étude du tabou dans notre sous-catégorie du rejet général et total, nous retrouvons, parmi ces mots les plus fréquents, l'insulte évoquant l'homosexualité "maricón" ["tapette"], et un autre animal "cerdo" [porc].

Une seconde sous-catégorie figure dans le tableau

3, celle en rapport avec des comportements menaçants. Les premiers termes y figurant couvrent l'effronterie. L'espagnol préfère avoir recours au visage plutôt qu'au front pour signifier le comportement trop osé d'un individu. Ainsi, au terme "caradura" [face dure] correspondrait l'"effronté", et "tener morro" [avoir de la gueule] serait "avoir du front". Finalement les formes étymologiques "cínico" et "hipócrita", se passent facilement de traduction.

Tableau 4: La malédiction

1. relatif à la scatologie:		
mandar a alguien a la mierda›	12	X

Finalement, dans la rubrique de la malédiction, le tableau 4 propose un seul élément impliquant plus de 10 locuteurs. Il s'agit de "mandar a alguien a la mierda" [envoyer quelqu'un à la merde].

CONCLUSION

A la lumière de ces résultats nous pouvons constater que les insultes les plus fréquentes ou les plus puissantes font appel au tabou. Or, il est intéressant de savoir que l'Académie espagnole a accusé un retard remarqué à reconnaître la légitimité de certaines. Ce caractère tabou serait-il en cause ?

BIBLIOGRAPHIE

CELA, C.J. (1989), Diccionario secreto, Madrid, Alianza/Alfaguara, 1ère éd. 1974, 3 t.

COUPAL, L. (1990), Expresiones de antipatía, Québec, Faculté des lettres, Université Laval.

DICCIONARIO DE LA LENGUA ESPAÑOLA (1984), Madrid, Real Academia Española.

[1] X: terme absent de la liste du questionnaire écrit.

6 Construction interactive d'un domaine notionel

MAARTEN BUYCK
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Dans cet article, nous voulons faire part de quelques résultats de la recherche effectuée dans le cadre de notre mémoire de deuxième cycle. Le mémoire est intitulé *Construction interactive d'un domaine notionnel: à propos de la notion {intégration, intégrer, s'intégrer, intégrationniste,...} dans un corpus conversationnel* et se veut une contribution à la sémantique lexicale dans une perspective énonciative et discursive.

CHOIX DU CORPUS

Le choix du corpus a été déterminé par l'intérêt grandissant au Québec de l'immigration et de l'interculturalité. Nous avons organisé un débat autour du thème de l'intégration des communautés culturelles mettant en interaction des représentants de groupes ethniques différents. Étant donné les différences ethniques, culturelles ou socio-idéologiques, il nous semblait intéressant d'analyser comment des locuteurs en interaction verbale construisent la signification de la notion d'intégration.

PRÉSENTATION DU CADRE THÉORIQUE

La théorie linguistique de Culioli, appelée théorie des opérations énonciatives, se situe dans le prolongement des travaux de Benveniste. Ce qui caractérise cette approche, c'est l'analyse des faits morpho-syntaxiques en tant qu'ils manifestent l'inscription du sujet dans la langue. Les mots et les faits morpho-syntaxiques sont des traces d'opérations d'un sujet qui construit des valeurs référentielles, qui repère ses énoncés par rapport à une situation d'énonciation, dans le temps et dans l'espace, et en fonction d'un co-énonciateur.

Notre travail part de l'observation des lexèmes qui actualisent la notion d'intégration. Selon la grammaire énonciative de Culioli, les notions lexicales sont des supports d'opérations énonciatives. Pour que la référence se fasse, un lexème va être accompagné de morphèmes qui vont fixer les coordonnées et le degré de validité de la notion. Ainsi les opérations de quantification, de temps, d'aspect, de modalité, etc., permettent de délimiter le cadre de validité d'une notion dans un discours. On peut croire que cette validation renvoie à des sens stables. Il existe dans le langage des usages dominants codifiés, ce que montrent bien les définitions données dans les dictionnaires. Mais le point de vue que nous voulons ici défendre, c'est que l'activité langagière est un continuel déplacement du sens. Le sens n'est jamais stabilisé mais il est en continuelle négociation et construction. Des sujets en situation de discours essayent de s'approprier ou d'imposer des significations selon leur propre projet de sens, selon leur

représentation personnelle des phénomènes. Dans cette optique, ils doivent souvent argumenter et justifier les significations nouvelles ou personnelles qu'ils posent. Notre approche du lexique sort donc du cadre de la sémantique du mot, telle que pratiquée par la lexicologie traditionnelle. Elle tient compte des constructions syntaxiques dans lesquelles rentrent les mots et montre comment des constructions différentes renvoient à des sens différents. Elle tient compte aussi des parcours discursifs par lesquels un sujet va essayer de contrôler, stabiliser, déstabiliser, manipuler les significations. Dans cette optique, notre approche est à la fois syntaxique et discursive.

Introduisons maintenant les concepts théoriques de notion et domaine notionnel. Dans un discours, nous ne sommes jamais en présence de notions en tant que telles. Les notions sont des représentations abstraites qui se font appréhender à travers des occurrences définissant des domaines notionnels. Sachant qu'une notion génère un ensemble d'unités lexicales, le domaine notionnel est constitué d'une classe d'occurrences de ces lexèmes. C'est à partir des occurrences de *intégration, intégrer, s'intégrer* par exemple que l'on peut renvoyer à la notion "intégration", et en construire le domaine. Une occurrence renvoie à une actualisation énonciative assignant un système de coordonnées à une notion. Par le biais des opérations énonciatives donc, un énonciateur organise des domaines notionnels. Il indique ce qui relève du domaine, ce qui ne relève pas du domaine, ou, en jouant sur la frontière, ce qui ne relève pas vraiment du domaine. C'est ainsi qu'un énonciateur délimite un domaine notionnel en plusieurs zones: un intérieur, muni d'un centre organisateur, un extérieur, qui instaure une altérité, et enfin une frontière, zone d'instabilité de la signification.

ILLUSTRATION À TRAVERS QUELQUES EXTRAITS DU CORPUS

1. **#E:** Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit comme ça spontanément quand on parle d'intégration des communautés culturelles?
2. **#D:** Je pense qu'au Québec l'intégration surtout eh / c'est c'est // c'est surtout je pense du point de vue linguistique déjà en par... en partant / parce que c'est c'est / c'est une préoccupation pour bien des Québécois [...] je pense que: / pour eh pour bien des Québécois l'intégration l'intégration c'est d'abord l'intégration linguistique // à mon avis-là

L'énoncé qui ouvre le débat propose un thème de discussion matérialisé par une structure nominalisée "intégration des communautés culturelles". Ici, les repères de temps, d'espace, d'aspect, etc., ainsi que les indices sur la relation d'agentivité sont absents, et donc l'occurrence de la notion comporte une certaine incomplétude, une certaine indétermination. La notion se présente comme un ouvert. On aurait bien pu commencer le débat différemment, ainsi par exemple: "Comment les minorités visibles s'intègrent-elles dans une ville comme Québec?", ou encore: "Les immigrants sont-ils intégrés moins facilement dans

cette période de récession?" On voit que l'espace verbal instauré par de telles questions est déjà plus orienté, plus restreint aussi. Dans le cas de notre corpus, la notion thématique initiale est indéterminée, et comporte une certaine ambiguïté. Regardons maintenant comment l'appropriation thématique par un énonciateur visera à délimiter, à encadrer la notion afin d'en construire le domaine et d'en orienter le développement discursif. Nous pouvons cerner à travers cette actualisation de la notion, une première définition: l'intégration c'est le linguistique.

Dans la réponse formulée en §2, l'énonciateur marque tout de suite sa présence dans l'énoncé par une prise en charge (*je pense que*). Après avoir posé sa marque dans l'énoncé, il effectue une localisation spatiale (*au Québec*) qui fournit le cadre de validation de son propos. En établissant une relation d'identification entre la notion d'intégration et celle du linguistique, #D construit l'intérieur du domaine. Dans la plupart des cas rencontrés d'ailleurs, l'intérieur est construit au moyen d'un énoncé de type définitoire dans une structure disloquée avec emphase sur le thème: "l'intégration c'est...", "s'intégrer c'est...". Par le biais du marqueur *surtout*, #D construit le haut degré de la notion, c'est-à-dire qu'il effectue une valorisation exceptionnelle de l'occurence. *Surtout* opère ici une gradation parmi des valeurs et indique la plus importante. *Surtout*: dans le parcours de toutes les propriétés possibles de la notion d'intégration, l'énonciateur retient une valeur comme représentant, plus que tout autre propriété, l'occurrence type de la notion. En plus d'avoir construit l'intérieur du domaine, l'énonciateur a centré la notion, c'est-à-dire qu'il l'a rapproché le plus possible du centre organisateur. Un peu plus loin à l'intérieur du même énoncé, nous attestons un autre marqueur qui s'inscrit, comme *surtout*, dans le registre du haut degré: *déjà en partant*. L'utilisation de l'expression *déjà en partant* renvoie à la distributivité des prédications possibles sur la notion. Tout se passe comme si *être du point de vue linguistique* était chronologiquement la première prédication d'une série. Le marqueur *déjà* est repéré par rapport au gérondif *en partant* indiquant qu'il s'agit d'un point d'origine, d'une étape initiale du parcours prédicatif. C'est précisément ce fractionnement aspectuel qui renvoie à l'évidence, à la prépondérance, à l'immédiatement perceptible de la prédication *être linguistique*. *Déja en partant* pose, corrélativement avec *surtout* et *d'abord*, le haut degré.

Comme l'énonciateur pose le haut degré de la notion, il n'est pas surprenant de le voir étayer, justifier sa prédication. C'est là la fonction du connecteur *parce que*. À nouveau, une localisation spatiale est effectuée, à travers un terme qui implique l'appartenance territoriale: *pour bien des Québécois*. Le prélèvement quantitatif indiquant qu'il s'agit d'un bon nombre de Québécois semble renforcer davantage la validation de l'énoncé. En parlant au nom de *bien des Québécois*, #D, lui-même Québécois, se fait leur porte-parole et légitime par là son propre discours. La prédication dont il affecte la notion d'intégration montre comment celle-ci reflète une problématique bien présente au Québec: l'intégration est associée à la question linguistique.

Même si nous ne nous attardons pas, dans cet article, aux stratégies argumentatives et discursives que déploie l'énonciateur pour camper solidement la définition personnelle qu'il pose, l'élaboration argumentative est importante et fait l'objet d'une analyse exhaustive dans le cadre de notre recherche.

Regardons maintenant une deuxième actualisation de la notion, qui fait plutôt jouer la relation d'agentivité:

87. #G: [...] est-ce que tu crois que les étudiants étrangers versus les immigrants reçus / ont une attitude différente // face à l'intégration? Est-ce que l'étudiant étranger va faire / eh par exemple l'étudiant qui vient pour l'étude / eh va faire moins d'efforts pour s'intégrer / considérant qu'il va partir que celui qui va passer sa vie ici par exemple?
88. #A: Non je n'le pense pas / je n'le pense non je n'le pense pas parce que // bon moi par exemple // je suis venu ici en '86 en '87 je pars retourne chez moi en vacances »»»
89. #F: Oui
90. #A: »»» bon et ma famille / me faisait remarquer que j'avais changé »»»
91. #C: Oui ça c'est c'est quelque chose aussi
92. #A: »»» *et puis et puis* »»»
93. #F: *Oui je comprends*
94. #A: »»» que je le veuille ou pas / j'ai beau me rattacher à une culture sénégalaise extra extra / une fois // que je reste ici au Québec pendant une année // je l'... même si je ne voulais rien savoir de cette société / je ne pourrais pas / ne pas avoir certaines subir certaines influences »»»
95. #E: *C'est ça c'est plutôt un effet d'assimilation*

La notion d'intégration met en scène deux classes d'actants, les protagonistes de l'intégration. Nous nommerons X la classe des *immigrants/étrangers*, et Y la classe du *pays d'accueil*. X et Y peuvent être représentés par des notions différentes: des individus, des collectivités, un territoire, une autorité administrative, etc. La deuxième actualisation de la notion d'intégration conduit à une définition qui pose l'intégration comme une attitude d'implication relevant d'un effort par X, processus actif et intentionnel donc, où X est agent. Intégration s'oppose ici à assimilation. La question formulée en §87 porte sur l'attitude des membres de la classe X face à l'intégration et sur les efforts qu'ils font pour s'intégrer. L'énonciateur #G établit une différenciation à l'intérieur de la classe X et oppose "étudiants étrangers" à "immigrants reçus". La question consiste en fait à savoir, dans le cas où X est agent, si la structuration du domaine est tributaire du statut de X, ou en d'autres termes si la construction de l'intérieur du domaine est différente selon que X est "étudiant étranger" ou "immigrant reçu". Y a-t-il plus ou moins d'efforts pour s'intégrer dans l'un ou l'autre cas? L'intérieur du domaine est ici muni d'un gradient, d'une échelle d'intensité. En §88, #A, étudiant étranger lui, recuse la différenciation établie dans la question précédente:

"Non, je ne le pense pas", dit-il. Non, l'étudiant étranger ne fait pas moins d'efforts pour s'intégrer qu'un immigrant reçu. Le statut de X ne fait pas la différence dans la délimitation du domaine. #A justifie son jugement par un exemple tiré de son vécu personnel: au contact de sa famille, il a pris conscience du fait qu'il avait changé (§88-90). L'évocation du changement sert à démontrer qu'il y a effectivement effort d'intégration par X, quel que soit son statut. Mais en §94, ce changement est représenté comme un processus incontournable et passif: (1) Le changement ne relève pas de la volonté de #A (*que je le veuille ou pas*); (2) Ni le rattachement à l'identité culturelle originale, ni un éventuel rejet de la société d'accueil ne peuvent enfreindre les influences qu'exerce la société d'accueil lors d'un contact prolongé; (3) Les changements sont représentés comme "influences subies", processus passif plutôt qu'actif donc, et dont X est le siège plutôt que l'agent. C'est ainsi que #A élabore l'espace verbal instauré par la question: "Est-ce que l'étudiant étranger va faire moins d'efforts pour s'intégrer?" Et on le voit bien, le changement dont parle #A pour démontrer qu'il y a bien question d'un effort d'intégration semble en fait relever d'influences subies. Le glissement de l'idée d'un changement en tant que relevant d'un effort (§87-90) vers un changement en tant qu'influences subies (§94), le basculement de l'intégration comme processus actif vers l'intégration comme processus passif instaure une altérité, appelle un complémentaire. En §95, #E renvoie à un autre domaine: "ça c'est plutôt un effet d'assimilation". Ce que #A représente comme relevant d'un effort d'intégration, #E le renvoie à l'extérieur du domaine notionnel d'intégration, et pose qu'il s'agit plutôt d'un effet d'assimilation.

À travers ces quelques exemples, nous avons voulu montrer que la définition du sens ne correspond pas à une approche taxinomique de la langue, renvoyant à des sens préétablis, tout faits, mais qu'elle relève plutôt d'une dynamique discursive et est fortement tributaire des représentations personnelles des sujets. Notre analyse n'est pas encore terminée. Les quelques illustrations puisées dans le corpus ne servaient qu'à indiquer notre démarche. Après avoir complété l'analyse, nous espérons pouvoir dégager des constantes ou des tendances dans la définition de la notion d'intégration, tout en étant conscients que les résultats ne pourront faire l'objet d'aucune généralisation au-delà du corpus analysé.

BIBLIOGRAPHIE

CULIOLI, Antoine;
Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations. Tome I; Paris: Ophrys, 1990.

FRANCKEL, Jean-Jacques;
Étude de quelques marqueurs aspectuels du français; Genève/Paris: Librairie Droz, 1989.

VIGNAUX, Georges;
Le discours acteur du monde; Paris: Ophrys, 1988.

7 L'in-signifiance

Stéphane Bédard
Université Laval

Depuis des siècles, traducteurs et théoriciens de la traduction se rangent, en gros, dans deux camps : celui de la lettre ou celui de l'esprit. Poser la question dans ces termes, c'est déjà mettre en cause l'auteur et le discours qu'il propose dans une langue et une culture étrangères. Ainsi, mettre l'accent sur le sens à rendre sans se soucier du mode dans lequel est présenté le contenu du message, c'est faire l'économie de l'organicité du discours. C'est aussi oublier que la manière dont on fait sens contribue tout autant à la valeur sémantique d'une énonciation. Pour Antoine Berman, l'essence même de la traduction ethnocentrique -- qui assimile le texte à ses propres valeurs et en expulse, ce faisant, le caractère étranger, l'autre -- se caractérise par cet attachement à rendre le sens : «Fondée sur la primauté du sens, elle considère implicitement ou non sa langue comme un être intouchable et supérieur, que l'acte de traduire ne saurait troubler. Il s'agit d'introduire le sens étranger de telle manière qu'il soit acclimaté, que l'oeuvre étrangère apparaisse comme un «fruit» de la langue propre». (1985:53)

On pourrait dire que s'en tenir au «sens» d'un texte sans en restituer la signifiance, c'est-à-dire la manière propre à un auteur de faire entendre son discours, c'est occulter de la traduction la «présence» même de l'auteur, sa manière d'être dans le texte -- son rythme, son souffle, ce qui fait que sa parole a une résonnance unique pour le lecteur. C'est donc réduire d'autant l'effet de sa parole, atténuer la force du discours.

Je traduis depuis plusieurs années l'oeuvre d'un maître du tantra originaire du Tibet : Chögyam Trungpa. Ses textes connaissent depuis plus de vingt ans une large diffusion à travers le monde : il est traduit dans une dizaine de langues. Tous ses livres sont tirés d'enseignements oraux qu'il a donnés en Amérique et en Europe de 1970 à 1986. Trungpa, à la différence de la plupart des autres maîtres tibétains, s'exprimait en anglais. Le livre de Trungpa est donc une transcription d'un discours de sagesse remaniée pour la publication. Il y a quelques semaines on m'a demandé de réviser la traduction d'un ouvrage de cet auteur à paraître au Seuil l'automne prochain. J'ai relevé dans ce travail plusieurs exemples qui montrent comment un traducteur -- sans même en être conscient -- annexe un auteur dont le propos, et la manière de le faire valoir, sont assez inusités pour l'Occidental. Voici une partie du premier paragraphe de ce livre suivie de sa traduction française :

> The subject that we are going to deal with is an extraordinarily difficult one. It is possible that some people might get extraordinarily confused. Or people might very well get something out of it. We will be discussing Guru Rinpoche, or as he is often called in the West, Padmasambhava; we will be considering his nature and the various life-styles he developed in the process of working with students. This subject is very subtle, and some aspects of it are very difficult to put into words. (Trungpa, 1991:3)

Je souligne les passages qui, à mon sens, gagneraient à être modifiés dans la traduction :

> Le sujet que nous allons traiter se révèle d'une extraordinaire difficulté. Certains d'entre vous seront peut-être complètement désorientés. Ou d'autres pourraient très bien en tirer quelque chose. Nous évoquerons la figure de Gourou Rinpoché, plus connu en Occident sous le nom de Padmasambhava; nous examinerons sa personnalité et les différentes approches existentielles qu'il a mises en oeuvre au cours de son travail avec les élèves. C'est là un sujet d'une extrême subtilité, et certains de ses aspects sont très difficiles à transcrire en mots.

Je précise que ce texte est un extrait de la causerie d'introduction d'un séminaire tenu au Wyoming en 1972. Il faut savoir également que l'anglais pour Trungpa est une langue seconde, qu'il aménage à sa façon, parfois pour mieux faire passer la matière, et parfois aussi parce qu'il n'en connaît pas toutes les subtilités. L'éditeur du texte de Trungpa doit remanier considérablement la transcription pour la rendre lisible, mais il veille -- c'est ce qu'il signale dans sa préface -- à respecter le mode d'élocution du maître, à ne pas maquiller son style oral pour le rendre conforme aux normes du «bon anglais». Le critère appliqué est celui de la lisibilité du texte. Il ne cherche pas à faire un livre très écrit, mais bien à rendre compte d'un discours oral. C'est pourquoi dans la traduction française de ce paragraphe, je remplacerais le classique «se révèle» -- qui fait très «bon français» de dissertation -- par «est» tout simplement. Ici, le traducteur embellit. En outre, dans le cadre d'un séminaire, les participants parlent d'un sujet : mettre «nous évoquerons la figure de» pour traduire «*we will be discussing*», c'est faire une vague poétisation d'un syntagme pourtant très simple. Ici, le caractère direct du discours est effacé -- on fait passer la parole sur un plan plus abstrait. J'ai souligné le mot «personnalité» à remplacer par «tempérament». Je trouve que traduire «*the various life-styles he developed*» par «les différentes approches existentielles qu'il a mises en oeuvre», c'est saupoudrer de style sartrien un sujet bouddhique. Voilà un bon exemple de l'annexion philosophique -- avec sa lourdeur terminologique -- dont la traduction du discours de sagesse oriental est parsemée.

Le texte est donc passé du concret à l'abstrait. Et ce n'est pas parce que le français est une langue plus abstraite que l'anglais comme on nous l'a répété si souvent. Or, ce livre n'est pas un traité de philosophie, c'est le compte rendu d'un ensemble de causeries données sur un ton vivant, en anglais contemporain, conforme à la tradition orale dans laquelle s'inscrit le tantra tel qu'il était enseigné par de grands maîtres de diverses lignées du Tibet. Prises isolément, de telles modifications peuvent sembler plus ou moins importantes. Mais les choix du traducteur ne sont jamais innocents; ils dissimulent ses partis pris. Embellir, poétiser, rendre plus abstrait, plaquer une terminologie très connotée en français sont autant de moyens d'assimiler un texte, de le ramener à son propre registre, son propre repère. Quand ces tendances déformantes se multiplient sur 250 pages, on risque fort d'entendre un discours qui n'est pas celui de l'auteur à traduire, mais un texte quelque peu dénaturé, privé de sa signifiance. Qu'est-il arrivé du sens qu'on tenait tant à transmettre? A-t-on rendu le sens ou fabriquer du sens? Meschonnic répond : «Traduire ne peut pas éviter d'impliquer une théorie du discours. Selon qu'on traduit du sens ou de la signifiance, on découvre la théorie de la littérature qu'on met en oeuvre, on se situe, on se date. La signifiance est une rythmique et une prosodie par lesquelles passe tout ce qui fait sens, et qui déborde la circonscription traditionnelle du sens, ses niveaux linguistiques. C'est l'enjeu majeur d'une critique de la traduction.»(1985: 83) En effet, il y aurait lieu de revoir le débat sur la traduction, notamment lorsqu'il s'agit d'une oeuvre d'ailleurs, qui se démarque par son sujet et son mode d'expression. Si la théorie de la traduction se limite à une analyse des langues et de leurs rapports d'équivalence, elle rétrécit son angle de vision. Elle reste dans le linguistique. Mais ce qui est en cause dans l'acte de traduire c'est aussi la lecture qu'on fait du texte et de son mode de signifier. Le texte à traduire est dès lors perçu comme un système -- avec ses cohérences et ses incohérences -- qu'il faudra tenter de restituer en tant que tel et non d'améliorer, sous prétexte de «faire accepter» la traduction dans la société d'accueil : «Car il faut bien accepter d'abord, et faire entrevoir ensuite, une voix différente de la nôtre. [...] Traduire ne peut se faire en maintenant dans l'ombre la vérité de l'Autre. Il s'agit là d'un choix librement consenti, éthique et politique.» (Cordonnier, 1992:185) Dans cette perspective, le traducteur devra désormais pratiquer une analyse critique de son mode de travail, qui ne se situera plus au seul niveau des langues.

Pour traduire le discours de sagesse, le tantra propose au pratiquant la méditation comme exercice visant à développer l'attention, et à mieux se connaître en tant qu'être humain. Il doit pour ce faire observer avec vigilance, au moyen d'une technique précise, les tendances fixistes qui se manifestent dans son esprit. Il faut voir que ce sont de telles habitudes mentales qui empêchent le traducteur d'entrer en rapport direct avec le texte à rendre, sans le voile de la

conceptualisation. Il s'agit donc d'adopter une approche plus immédiate de la traduction et de voir peu à peu que lorsque des présupposés ne font plus obstacle entre la voix de l'auteur et la sienne, le champ est libre, la traduction s'accomplit -- non pas comme par magie, mais dans un climat plus calme, plus serein, souvent instauré, du reste, par le texte à traduire. Ici, se mettre au diapason de l'oeuvre c'est tenter de la recréer à partir du même lieu de paix dont elle est issue. Il faut arriver, en fait, à laisser tomber le brouillage cérébral qui se construit dans l'esprit du traducteur sous forme de bavardage mental, tout en conservant une attention soutenue au processus de traduction en cours.

C'est pourquoi accepter de faire un travail de connaissance de soi-même risque d'enrichir la traduction. Pour ma part, je n'ai pas l'impression d'avoir le choix en cette matière. Un grand nombre des enseignements de Trungpa ont été enregistrés sur cassettes; on a même réalisé plusieurs vidéo du maître en situation d'enseignement. Aujourd'hui, le lecteur peut donc remonter à la source orale de ces enseignements et vérifier l'authenticité du «verbe» de Trungpa dans mes traductions. Si je ne connais pas le discours traduit d'expérience --même si celle-ci est incomplète --, il me sera impossible de le rendre avec une certaine authenticité. Les lecteurs ne sont pas dupes : je sais qu'ils n'aiment pas qu'on leur parle de sagesse sur un ton distrait, qui dérape. Bonne raison pour rendre les valeurs spécifiques au discours que j'ai à traduire. Autrement dit, le discours de sagesse commande d'éviter l'in-signifiance.

BIBLIOGRAPHIE

BERMAN, Antoine. (1985) : La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain. *Les tours de babel*. Éditions Trans-Europ-Repress, Mauvezin, p. 35-149.

CORDONNIER, Jean-Louis (1992) : 1492-1992 Voyage sur la mer océane : Traduire et dévoiler. *Meta*, vol. 37, n° 2, juin. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 179-192.

MESCHONNIC, Henri. (1985) : La femme cachée dans le texte de Kafka. *Texte*, n° 4 : Traduction/Textualité -- Text Translatability. Éditions Trintexte, Toronto, p. 83-98.

TRUNGPA, Chögyam. (1991) : *Crazy Wisdom*. Shambhala Publications, Boston et Londres, 202 p.

8 *Évolution du vocabulaire québécois en Mauricie*

LOUISE CLOUTIER
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Nous avons étudié l'évolution d'une portion du vocabulaire québécois. Pour ce faire, nous avons interrogé des gens appartenant à deux générations différentes vivant à Saint-Narcisse de Champlain, en Mauricie. Les personnes âgées sont nées dans le premier quart du XXe siècle et les jeunes dans le dernier quart de ce siècle. Les résultats de l'enquête montrent une disparition importante du vocabulaire régional au cours du XXe siècle. Nous avons pu expliquer d'une part la disparition de certains québécismes et, d'autre part, aborder les raisons principales portant sur l'évolution d'une langue s'adaptant au fait québécois.

Méthodologie

Le vocabulaire qui a servi de base à notre questionnaire est tiré du roman Entre chien et loup d'Aurore D. Descôteaux. Nous y avons identifié le vocabulaire québécois en nous servant des définitions de Poirier (voir Poirier 1980) et de l'O.L.F. (voir O.L.F. 1985). Nous avons donc retenu du français québécois qu'il est composé d'éléments du français général, d'archaïsmes, de dialectalismes, de peu d'emprunts à l'amérindien mais de beaucoup à l'anglais, de néologismes et de mots dont l'emploi se distingue de la langue générale. Dans notre étude, nous n'avons pas tenu compte des éléments du français général puisque nous cherchions à cerner les éléments spécifiques au français québécois. Quant à l'emprunt à l'amérindien, nous n'en avons relevé aucun dans le roman. Enfin, nous n'avons pas abordé la question des néologismes puisque le corpus ne s'y prête pas. Nous avons identifié en tout 151 mots et expressions. Voici les 25 mots et expressions que nous avons retenus pour notre questionnaire et qui couvrent tous les domaines de notre corpus:

attendre les sauvages, avoir souleur, bardasser, bébite, berlot, bougrine, cabouron, carossine, coffre d'espérance, coudon, crampée (terre), faire son jars, fournil, garçon pris dans son suif, lessi, manger sa rince, matinée, mouche à feu, panse de boeuf, patate nouvelle, pousser en orgueil, pyramide, soupane, vaisseau, vue.

Une fois notre liste complétée, nous avons construit notre questionnaire autour de trois questions pour cerner le vocabulaire passif (mots déjà entendus), le vocabulaire actif (mots utilisés) et la connaissance réelle (définition des mots québécois).

Nous avons rencontré 13 personnes âgées, dont la moyenne d'âge est de 80 ans, au Centre d'accueil de Saint-Narcisse. Quant au deuxième groupe, nous avons abordé 15 jeunes, âgés de 12 à 16 ans, au terrain de jeux et à proximité d'un dépanneur.

Comparaisons

La comparaison des données des deux générations nous fait voir deux choses:

Premièrement, nous remarquons une forte démarcation au niveau de la connaissance passive: les personnes âgées connaissent plus de mots et d'expressions que les jeunes.

Deuxièmement, il y a un rapprochement significatif des deux générations au niveau de la connaissance active du vocabulaire: les mots et expressions utilisés par les deux groupes sont sensiblement les mêmes. En fait, il n'y a rien de surprenant à ce phénomène puisque les deux groupes, l'âge étant le point majeur de leur différence, vivent dans le même milieu et évoluent avec lui.

Voyons maintenant des raisons qui jouent sur la disparition de quelques mots et expressions québécois. À noter qu'il peut y avoir des recoupements entre ces raisons.

"L'histoire des mots de civilisation est liée à l'histoire des choses" (voir Gougenheim 1962).

Berlot (voiture d'hiver). De nouveaux moyens de transport sont apparus ce qui explique la disparition de l'objet de même que le mot le désignant.

"Les modifications de notre vie et de nos usages atteignent notre vocabulaire" (voir Huguet 1967).

Carossine (de l'anglais kerosene, huile à lampe). Ce mot n'est pas du tout compris des jeunes. Il est disparu à la suite d'une technologie nouvelle.

Coffre d'espérance (coffre contenant le trousseau de mariage). Les personnes âgées ont bien défini ce mot, mais la grande majorité des jeunes ne le connaît pas. On perçoit un changement dans le mode de vie des gens laissant supposer de plus en plus que l'idée même finira par disparaître.

Fournil (allonge de la maison que l'on habite l'été). Le fournil étant caractéristique des anciennes constructions, il faut s'attendre à ce que la réalité et le mot n'existent plus dans quelques années.

"À mesure que le travail évolue, les outils changent aussi. Le travail devient sans doute moins rude et les conditions de vie sont meilleures" (voir Germain 1976).

Lessi (eau de lessive). Le lessi, produit de nettoyage préparé à la maison pour laver les planchers, a été remplacé par des produits commerciaux.

"Le costume est sujet à de fréquentes variations; de par sa nature, la mode est instable" (voir Huguet 1967).

Bougrine (manteau, coiffure, femme détestable). Chez les personnes âgées, les idées sont bien partagées sur le type de vêtement. On retrouve aussi, mais plus rarement, l'idée d'une femme détestable. Les jeunes ne connaissent pas ce mot. On ne peut dire si c'est l'objet qui est disparu ou si le mot régional a cédé sa place au français de référence.

Évolution des mots, évolution sociale au Québec

Que s'est-il passé au cours du XXe siècle pour que le vocabulaire québécois évolue ainsi? Des sciences ont progressé et ont eu besoin d'un vocabulaire plus précis, des pratiques et des croyances ont disparu, entraînant avec elles la disparition d'un vocabulaire de même que les objets et concepts qui les désignaient.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'effacement de certains mots du vocabulaire régional et ceux-ci sont tous reliés aux phénomènes sociologiques, c'est-à-dire qu'ils sont intimement liés aux changements profonds survenus dans la société québécoise au cours du XXe siècle. Parmi les changements majeurs qui sont survenus au XXe siècle, nous pouvons noter les cas de l'industrialisation et de l'urbanisation massives qui ont entraîné des modifications dans le mode de vie des gens. Phénomène sous-jacent, l'intensité des communications et des mass media influence la façon de s'exprimer des Québécois.

Nous venons de voir que les deux groupes n'ont pas les mêmes connaissances du vocabulaire québécois que nous leur avons présenté. D'après notre étude, l'évolution du vocabulaire québécois est remarquable chez des groupes appartenant à des générations différentes. Il faut donc se reporter aux

phénomènes sociaux pour tenter d'expliquer les changements survenus. Ainsi, l'industrialisation et l'urbanisation sont les deux éléments déclencheurs qui ont provoqué l'apparition de nouvelles habitudes de vie que ce soit au niveau du travail, de la vie sociale ou privée.

Bibliographie

Descôteaux, Aurore D., Entre chien et loup, Québec, Flammarion, 1985, 217 p.

Germain, Doric, "Le vocabulaire français des travailleurs en forêt du Nord-Est ontarien", Journal of northern Ontario Studies, Revue du Nord de l'Ontario, no 6, Hearst 1976, pp. 13-49

Gougenheim, Georges, Les mots français dans l'histoire et dans la vie, tome 1, 2e édition, Paris, Picard, 1962, 331 p.

Huguet, Edmond, Évolution du sens des mots depuis le XVIIe siècle, Genève, Droz, 1967, 347 p.

Office de la langue française, Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes, Montréal, 1985, 64 p.

Poirier, Claude, "Le lexique québécois: son évolution, ses composantes", Stanford French Review, t. 4, nos 1-2, Saratoga (Californie), 1980, pp. 43-80

9

Une analyse terminométrique du phénomène de stratification lexicale en langue de spécialité

PATRICE DROUIN
UNIVERSITÉ LAVAL

1. DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES

1.1 Langue de spécialité

Nous devons, avant d'aborder le vif du sujet, délimiter deux notions de base qui serviront de pivot à l'ensemble de ce texte. La première notion est celle de *langue de spécialité (LSP)* qui se définit de la façon suivante : «*Ensemble des phénomènes et des ressources linguistiques qui interagissent lors de la transmission d'information scientifique ou technique*».[1]

Comme la définition précédente permet de le constater, il ne sera pas question ici de *langues de spécialités* mais de *langue de spécialité*. De fait, l'utilisation de la forme plurielle nous permet d'effectuer une division selon un axe pragmatique (LSP de la chimie, LSP de la physique, etc.) alors que l'utilisation de la forme singulière nous permet de regrouper l'ensemble des phénomènes qui se produisent en situation de communication spécialisée indépendamment de la spécialité en cause.

Lothar Hoffmann a été le premier linguiste de spécialité à s'attarder aux différents angles d'analyse possibles de la LSP. Les éléments identifiés dans sa liste sont : le texte, la phrase, le mot, le morphème et le référent extralinguistique (Hoffmann 1979 : 15). L'objet précis de notre recherche sera d'étudier le troisième élément de la liste de Hoffmann, le mot.

1.2 Lexique

La seconde notion que nous nous devons de définir est celle de «strate lexicale». Le lexique n'étant pas homogène mais hétérogène, nous allons tenter d'identifier les différents sous-ensembles lexicaux en présence, c'est-à-dire les strates lexicales. La figure 1[2] permet de mieux cerner la vision du lexique que nous adoptons. Elle présente les différentes strates lexicales identifiées qui vont du vocabulaire le plus général (à la base) vers un vocabulaire ultra-spécialisé (aux pointes) du graphique. Les cônes, **zones Ex**, représentent les diverses spécialités.

---

[1] Cette définition reprend les éléments présentés par Rostislav Kocourek (Kocourek 1991 : 18-25) qui élabore sa description à partir des définitions proposées par divers auteurs de formation et d'écoles différentes dont Galisson et Coste, Sager, Hoffmann, Müller, Ihle-Schmidt, Möhn et Pelka et Figge.

[2] La représentation du lexique utilisée est une adaptation de la représentation proposée par André Phal (Phal 1971 : 11).

Ainsi, la figure pourrait prendre l'aspect d'un soleil si l'ensemble des spécialités y étaient représentées.

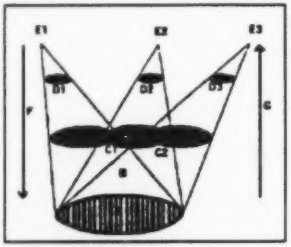

Figure 1. Le lexique

La **zone A** représente le *français fondamental (FF)* (Voir Gougenheim 1964) qui constitue la base de l'ensemble lexical français alors que la **zone B** évoque le *vocabulaire général d'orientation scientifique (VGOS)* tel qu'il est décrit dans les études du CRÉDIF (Voir Phal 1968, 1971) et qui est décrit par Michéa en ces termes: *«Il ne s'agit pas à proprement parler d'un vocabulaire scientifique, mais plus exactement d'un vocabulaire de l'expression scientifique. Ce vocabulaire ne répond pas aux besoins spéciaux de telle ou telle science, mais à une attitude intellectuelle, à une façon générale d'envisager et de présenter les choses, c'est-à-dire d'observer, de décrire, d'analyser et de raisonner en accordant une importance particulière à certaines liaisons logiques et à la constatation de certains rapports.» (Phal 1974, p. 8)*

Les **zones Cx** indiquent les interférences lexicales entre les diverses spécialités, c'est au coeur d'une de ces zones que se retrouverait un terme comme *fonte* qui appartient à la fois au vocabulaire de l'imprimerie et de l'informatique. Finalement, les **zones Dx** servent à démarquer le vocabulaire propre à chacun des divers domaines scientifiques, la *terminologie (TERMIN)*, et comprennent ainsi les *termes* et les *éléments des nomenclatures latines (NOMENC)* telles quelles ont été établies dans certains domaines comme la chimie et la botanique.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Corpus

Le corpus étudié est composé de 15 textes puisés de 15 domaines différents. Cette division du corpus d'après le domaine se fait donc selon l'axe des spécialités, l'axe horizontal. Un deuxième axe de division du corpus de spécialité est possible, il s'agit de la division selon le niveau de langue; cette division est dite *verticale* (Kocourek 1991 : 34-39). Le problème évident qu'entraîne la division du corpus selon l'axe vertical a été neutralisé dans le cas du corpus analysé étant donné que les textes sont tous des textes à visée didactique destinés à un public spécialisé de niveau universitaire. Le corpus totalise environ 36 000 mots qui sont regroupés sous un peu plus de 6 400 formes différentes.

2.2 Dictionnaires de référence

Les dictionnaires de référence utilisés pour la catégorisation automatique des éléments selon leur appartenance à une strate à l'aide du logiciel d'analyse de textes SATO[3] sont constitués des listes issues des études du CRÉDIF sur le *FF* et sur le *VGOS*. Les unités terminologiques simples et complexes, de même que les éléments des nomenclatures latines, ont été catégorisées en mode semi-automatique.

2.3 Encodage de l'information nécessaire à l'analyse

L'encodage des textes en vue de l'interrogation constitue la partie la plus coûteuse en temps. Dans le cas de notre recherche, le processus d'encodage a duré quelques mois alors que l'analyse a été effectuée en quelques heures. L'encodage des 36 000 mots formant l'ensemble du texte a été réalisé en partie automatiquement et en partie interactivement à l'aide de SATO et de bases de données lexicales. Le système d'encodage utilisé par SATO consiste en des étiquettes appelées *propriétés* que l'on accole aux mots du texte. Chacun des mots du texte s'est vu attribuer trois propriétés différentes pour un total de 108 000 éléments de catégorisation possibles. Les propriétés utilisées sont *gramr*, *complex* et, bien entendu, *strate*. La propriété *strate* peut prendre 5 valeurs (*ff*, *vgos*, *termin*, *nomenc* et *résidu*); la propriété *complex* est une propriété booléenne qui permet de déterminer si un mot est complexe ou non et, finalement, la propriété *gramr* permet de décrire l'ensemble des catégories grammaticales françaises pour un total de 28 valeurs.

2.4 Analyse du corpus et cueillette des données

L'analyse, effectuée en mode automatique et en mode interactif à l'aide de SATO, a permis d'obtenir une masse très impressionnante de données statistiques. Ces données portent sur chacune des strates du texte, sur le comportement des catégories grammaticales à l'intérieur des strates, de même que sur le rôle joué par chacun des mots à l'intérieur du texte ou de chacun des sous-textes.

3. RÉSULTATS

3.1 Stratification lexicale

On observe une forte présence du *FF* dans le texte qui représente environ 55 % de l'ensemble du lexique; le *VGOS* vient en second lieu avec près de 28 %. La strate *TERMIN* compte pour 18 % du lexique et *NOMENC* n'a que peu d'importance et obtient un score de 0,2 %. La catégorisation du lexique selon les strates n'a cependant pas permis de catégoriser l'ensemble des lexèmes et près de 20 % du lexique fut regroupé sous la propriété *Résidu*; nous tenterons de dresser le profil de ces formes dans la section suivante.

---

[3] Le logiciel SATO est la réalisation de M. François Daoust du Centre d'analyse de textes par ordinateur de l'UQAM. Nous tenons à le remercier pour sa participation au projet et pour son aide.

3.1.1 Le français fondamental

Les intersections du *FF* avec les autres strates permettent de constater des phénomènes intéressants, le premier étant que cette strate possède des éléments en commun avec *TERMIN*. Les éléments de cette intersection sont majoritairement des substantifs qui font partie d'un vocabulaire de base qui est repris par une spécialité (ex.: *pluie* en climatologie ou *arbre* en sylviculture).

Les éléments de l'intersection *FF-VGOS-TERMIN* sont, quant à eux, bien souvent des verbes ou des adjectifs; nous y reviendrons à la section suivante.

L'intersection *FF-VGOS* est en relation directe avec la nature de l'intersection originale entre ces strates et elle est majoritairement composée de mots grammaticaux qui constituent les formes les plus fréquentes au sein des deux strates. Outre les conjonctions, les prépositions et les adjectifs numéraux, les pronoms occupent une place d'importance; cette présence marquée s'explique par le phénomène de reprise anaphorique très fréquent en LSP.

Une analyse statistique de la distribution du *FF* dans le corpus nous a permis de vérifier que sa répartition n'est pas le fruit du hasard. On peut expliquer ce résultat étonnant par une analyse de Chi^2 des formes qui nous permet de constater que la répartition non aléatoire est directement reliée à la reprise de formes du *FF* par certains domaines et à certaines préférences lexicales des auteurs d'auteurs.

3.1.2 Le vocabulaire général d'orientation scientifique

Malgré l'importance du *VGOS* dans le texte, il est intéressant de noter que le «*VGOS* pur» ne représente que 8,8 % de l'ensemble des mots. Cette caractéristique permet de bien saisir la flexibilité des éléments de cette strate qui compte des intersections avec la majorité des autres strates. Son intersection avec la terminologie, de même que celle qui combine *VGOS-FF-TERMIN*, est intéressante puisqu'elle est presque exclusivement formée de substantifs. Ces derniers donnent naissance à une foule de syntagmes terminologiques dont les meilleurs exemples sont assurément *acide* et *cellule* qui servent de base à près de 30 syntagmes différents (ex.: *acide aminé*, *acide sulfurique*, etc.).

Comme pour le *FF*, les tests de Chi^2 ont démontré que la répartition du *FF* s'écarte de façon assez importante d'une répartition théorique uniforme; les principaux responsables sont les préférences lexicales des auteurs, les formes du *VGOS* qui font partie du discours propre à la LSP (ex.: *figure*, *nombre*) et les formes dénotant des réalités ou des caractéristiques à la fois générales et spécialisées selon le contexte (ex.: *dur*, *lumière*).

3.1.3 La terminologie

Les intersections entre *TERMIN* et les autres strates ont été présentées dans les sections précédentes, nous nous concentrerons donc sur la partie essentiellement terminologique. La nature grammaticale de la strate est relativement simple et ne réserve que peu de surprises étant donné que les substantifs se voient attribuer la part du lion et qu'on y retrouve quelques verbes et adjectifs «à saveur terminologique».

Il est cependant intéressant de s'arrêter à la répartition des termes dans le texte de même qu'au ratio termes simples contre termes complexes. On remarque que certains domaines font usage plus que d'autres de termes (simples et complexes) et aussi que quelques domaines semblent avoir une plus forte tendance à utiliser beaucoup de termes complexes. Certains auteurs ont mentionné que les domaines techniques semblent, en général, utiliser plus de termes complexes que les domaines scientifiques qui ont souvent à composer avec des notions plus abstraites. Les résultats obtenus à partir d'un corpus aussi restreint (en termes d'occurrences) que le nôtre permettent de reconnaître ces tendances générales; les analyses devraient donc être reprises sur un corpus plus important afin que nos résultats soient validés.

3.1.4 Les éléments de nomenclature

NOMENC forme une strate sans intersection; elle est également essentiellement composée de substantifs. Ce phénomène s'explique par le fait que la science de la classification a pour objectif de classifier et de dénommer des réalités, des objets concrets. La caractéristique la plus intéressante de cette strate est sa répartition qui est tout à fait inégale et indépendante du hasard. On remarque que les éléments qui composent cette strate sont concentrés dans quelques sous-corpus et que ces textes sont majoritairement en relation directe avec les sciences naturelles.

3.1.5 Le résidu

Ce que nous nommons *RÉSIDU* n'est que le sous-ensemble des formes n'ayant pas été catégorisées automatiquement à l'aide des dictionnaires de référence. L'importance de cette «strate» est non négligeable (20 %) et donc nous nous devons de lui accorder une attention particulière.

Certains éléments de la strate *RÉSIDU* pourraient être regroupés avec les éléments des autres strates. Nous proposons la division suivante : éléments de langue naturelle contre éléments de langue artificielle. La première catégorie inclut d'abord les unités brachygraphiques utilisées pour représenter les relations à l'intérieur des démonstrations scientifiques, les unités utilisées pour représenter les variables qui font l'objet de ces démonstrations et également les formes numériques qui apportent une dimension quantitative aux mêmes démonstrations.

Pour leur part, les unités de langue naturelle recensées peuvent, dans la majorité des cas, être regroupées avec les unités du *VGOS*. Les substantifs (*paragraphe, bibliographie*), les verbes (*souligner, explorer*) et les adjectifs (*probable, applicable*) que l'on retrouve au sein de cette strate sont des unités que l'on pourrait qualifier de «malléables».

Ces formes font partie des moyens d'expression propres à tout texte de spécialité et devraient ainsi s'insérer dans le *VGOS* puisqu'elles respectent les critères proposés pour ce dernier. On retrouve aussi de nombreux mots grammaticaux qui sont, bien souvent, des locutions ou des adverbes qui viennent assurer la cohérence entre les phrases d'un texte ou les propositions d'une phrase et qui pourraient s'intégrer dans les listes du *VGOS* ou du *FF*.

Une autre catégorie de substantifs vient s'ajouter à ceux présentés plus haut. Il s'agit de substantifs que nous pouvons qualifier d'«accidentels» et qui ne peuvent faire partie des strates présentées. Ces substantifs sont des unités toponymiques et onomastiques qui seront toujours présentés dans un corpus de spécialité représentatif.

4. CONCLUSION

La catégorisation des éléments lexicaux d'un texte en fonction de leur appartenance à une strate lexicale et l'évaluation de l'importance statistique de ces strates ont des répercussions dans plusieurs domaines. Une des premières utilités est celle de la description théorique de la LSP; plusieurs facettes de cette dernière demeurent en friche et le lexique semble un bon point de départ. Cette description de la LSP pourrait se faire d'un commun accord avec celle de la langue naturelle dans une optique d'analyse automatique. Une description du comportement lexical de la LSP pourrait aussi être utile aux domaines de la traductique et de la terminotique. Le premier pourrait tirer profit de dictionnaires terminologiques informatisés créés automatiquement ou interactivement dans un but de pré-traitement des textes fournis à un système de traduction automatique ou de traduction assistée par ordinateur. Les systèmes de repérage d'information de même que les systèmes qui utilisent des bases de connaissances lexicales pourraient, eux aussi, tirer profit d'un repérage automatique des diverses strates à l'intérieur d'un corpus de textes de spécialité.

5. BIBLIOGRAPHIE

GOUGENHEIM, G. et al (1964), L'élaboration du français fondamental (1er degré : Étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base, Didier, Paris, 302 pages.

HOFFMANN, Lothar (1979), «Towards a Theory of LSP : Elements of a Methodology of LSP analysis», dans Fachsprache, vol. 1, no.1-2, pp. 12-17.

KOCOUREK, Rostislav (1991), «Lexicalisation (formation syntagmatique) en terminologie», dans La langue française de la technique et de la science, Wiesbaden, Oscar Brandsetter Verlag GMBH & Co. KG, 259 pages.

PHAL, André (1968), «De la langue quotidienne à la langue des sciences et techniques», dans Langue française, no 8, pp. 8-11.

PHAL, André (1971), Vocabulaire général d'orientation scientifique et technique : Part du lexique commun dans l'expression scientifique, CRÉDIF, Paris, 128 pages.

10 Linguistique et aménagement: un partage des rôles

JACINTHE DUPUIS
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'aménagement linguistique[1], comme objet d'étude spécifique et à part entière, est une notion relativement récente. Les chercheurs commencent à s'y intéresser, en tant que discipline autonome, seulement à partir de la deuxième moitié du XX[e] siècle même si depuis déjà plusieurs siècles, rois, écrivains ou encore grammairiens ont tenté d'influencer l'évolution des langues, comme de la langue française par exemple. Il s'agit donc d'une discipline jeune qui a été développée principalement à partir d'expériences concrètes menées sur le terrain.

Évolution des définitions

La notion d'aménagement linguistique semble couvrir sous plusieurs aspects les décisions qui sont prises par rapport à la langue. Le fait que la plupart des personnes qui s'intéressent à l'aménagement linguistique s'entendent sur l'utilisation de ce terme ne doit pas dissimuler l'existence d'activités dans ce domaine depuis des siècles, mais sous des appellations différentes. La fondation d'académies de langue (dont l'Académie française en 1635) qui s'occupent de standardisation, d'élaboration et de simplification lexicale n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

Certaines définitions données se recoupent entre elles et guident Karam (1974:105) qui, après en avoir passé plusieurs en revue, suggère sa propre définition qui se veut être une synthèse : l'activité qui essaie de résoudre un problème linguistique, habituellement au niveau national, et qui met l'accent soit sur la forme, soit sur l'usage de la langue, soit sur les deux. Cette proposition va dans le même sens que Jernudd et Das Gupta (1971) et Fishman (1973) qui observent des situations de multilinguisme. Quant à Christian (1988:197), pour elle, l'aménagement linguistique réfère à l'effort explicite et systématique pour résoudre des problèmes linguistiques et pour atteindre des résultats qui y sont reliés, ceci par le biais d'interventions organisées et institutionnalisées. Ce processus vise lui aussi, à la fois la langue et l'usage de la langue.

Plus près de nous, Corbeil (1983:283) ne voit dans cette intervention consciente sur les langues qu'un des aspects de la régulation linguistique. Pour leur part, Daoust et Maurais (1987) établissent une distinction selon le mode d'intervention sur la langue, ce qui donne trois désignations : planification linguistique, aménagement linguistique et normalisation linguistique (entre autres distinctions retenues ici). La première réfère alors au dirigisme du gouvernement, la deuxième implique le consensus social tandis que la modification d'une situation problématique caractérise la troisième.

Après une revue de plusieurs définitions formulées par d'autres chercheurs, Cooper (1989:45) en propose une qui se veut moins restreinte que la plupart, soit les efforts délibérés pour influencer le comportement des autres, par rapport à l'acquisition, la structure ou la fonction des langues. Donc une définition énoncée en termes de comportement plutôt que de solutions à des problèmes.

Un des points qui revient le plus fréquemment dans les définitions est qu'à l'origine du processus d'aménagement linguistique on retrouve souvent un problème linguistique. Les liens entre les problèmes linguistiques et les problèmes politiques et sociaux sont notés par Rubin (1971). La notion de conflit linguistique et ce que cela reflète socialement, entre autres, est abordée par Rubin et Jernudd (1971). Cooper (1989) adhère à cette perspective du problème linguistique en tant que reflet de conflits politiques, économiques, scientifiques, religieux, d'intégration nationale, etc., et non de langue ou de communication. Donc, au lieu de trouver une solution à des problèmes linguistiques, pour lui, il s'agirait plutôt d'un effort pour influencer les comportements langagiers.

Ainsi, on se retrouve de plus en plus souvent avec l'idée de faire disparaître des problèmes sociopolitiques en réglant des problèmes linguistiques qui émergent. Souvent on attribue une étiquette linguistique à un problème alors que la langue n'est qu'une des manifestations. Trouver une solution au problème linguistique n'est alors qu'une partie de la solution plus globale.

Caractère multidisciplinaire

Dans l'histoire de l'aménagement linguistique, les tendances et l'emphase ont changé peu à peu. Les premières études empiriques au milieu du XX^{e} siècle cherchaient à établir le rôle de l'aménagement linguistique en tant qu'outil de standardisation, puis avec les années 60, c'est l'étude des problèmes linguistiques dans les communautés multilingues et de leurs solutions, suivi du changement linguistique dans les années 70 et finalement l'évaluation du changement linguistique dans les années 80 (Eastman 1983). L'intérêt porte de plus en plus sur la langue dans son contexte sociopolitique, donc sur les liens entre la langue et les autres disciplines et non pas sur les types de décisions linguistiques. On passe de choix plus ou moins conscients et de préoccupations presque exclusivement linguistiques à des décisions de plus en plus analysées, évaluées et à caractère multidisciplinaire.

Définitions, problèmes linguistiques et objectifs soulignent tous ce caractère multidisciplinaire de l'aménagement linguistique. Les approches actuelles sont fortement influencées par d'autres disciplines. Pour la méthodologie, par exemple, on observe qu'elle est partagée par de nombreuses autres disciplines (Rubin et Jernudd 1971) : sociolinguistique, changement linguistique, économie, éducation sociologie, psychologie sociale, sciences sociales en général parce que les raisons des interventions peuvent être démographiques, politiques, socio-économiques, culturelles, religieuses, etc.

Ainsi, quelques chercheurs s'attardent plus précisément à cet aspect et même, pour Cooper, l'aménagement linguistique n'a pas de méthode de recherche propre.

Donc, d'une part, il est difficile d'élaborer une théorie puisqu'il est malaisé de déterminer précisément à quoi se rattache l'aménagement linguistique; les opinions divergent et, d'autre part, cette confusion quant à l'appartenance de l'aménagement linguistique montre bien que plusieurs domaines sont impliqués.

Le rôle du linguiste?

Dans un texte publié en 1966, Haugen s'intéresse au lien entre la linguistique et l'aménagement linguistique. Il faut cependant garder en mémoire que pour lui, à cette époque, l'aménagement linguistique c'est principalement la normalisation et la codification. Il note que, jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, toute la linguistique était normative, puis la distinction entre linguistique descriptive et prescriptive se développe. Il fait remarquer que, historiquement, les linguistes ont toujours fait partie de ceux qui faisaient de l'aménagement linguistique. Quel peut être l'apport du linguiste alors? Pour Haugen, il sert à décrire l'histoire de la langue, décrire la langue, il est utile pour ses connaissances théoriques et pour l'enseignement. Haugen fait finalement remarquer que les linguistes sont nécessaires mais non suffisants en aménagement linguistique, il faut aussi l'apport d'autres disciplines, celles qui ont pour la plupart été mentionnées précédemment.

Rubin et Jernudd (1971) notent que dans l'aménagement linguistique, comme champ d'investigation chez les linguistes, l'emphase est mise sur le produit linguistique plutôt que sur le processus de changement. Il faut toutefois considérer à la fois les variables linguistiques et les implications sociales des décisions. L'aménagement linguistique doit considérer les faits linguistiques dans leur contexte social, la pertinence des variables économiques, sociales politiques, démographiques et psychologiques. Comme le fait remarquer Kachru (1982) une vision linguistique du problème n'est pas suffisante. L'aménagement linguistique n'est pas une activité exclusivement linguistique mais plutôt politique et administrative (Jernudd et Das Gupta 1971).

Fasold (1984) va encore plus loin. À moins d'adopter l'approche instrumentale de Tauli (1968) il y aurait très peu de linguistique en aménagement linguistique. Eastman précise que seuls les changements de structure et de vocabulaire sont du ressort des linguistes "purs". Elle estime donc que les linguistes qui n'ont pas d'intérêt en sociologie ou en anthropologie ont peu à faire en aménagement linguistique si ce n'est spécifier la nature du changement linguistique.

Christian (1988 : 194) note que les considérations politiques, sociales et économiques sont beaucoup plus importantes que les considérations linguistiques, étant donné l'importance des fonctions symboliques rattachées à la langue. Selon elle, traditionnellement les linguistes s'intéressaient principalement aux aspects

formels de la langue comme le code alors qu'actuellement l'intérêt de la linguistique s'est élargi et inclut maintenant tout autant la fonction que la forme. Tous ne seraient pas d'accord avec cette opinion. On peut évidemment aussi référer aux travaux effectués dans le cadre de la sociolinguistique ou encore l'ethnographie de la communication ou en analyse du discours pour étendre le domaine linguistique. Toutefois, plusieurs linguistes considèrent souvent que la linguistique n'est concernée que par la grammaire et n'a pas comme objet d'étude la langue en général (Chomsky et Ronat 1977).

Conclusion

En jetant ainsi un coup d'oeil à l'histoire récente de la notion d'aménagement linguistique, on se rend compte dans quel sens il y a évolution. Dès l'apparition du terme et de la discipline comme telle, ce sont majoritairement des linguistes qui se sont intéressés à l'explorer. C'est toute la période d'expérimentation concrète sur le terrain. Par la suite, dans les années 80, le besoin de définir un cadre théorique et conceptuel, une méthodologie propre à cette discipline amène les chercheurs à établir des liens avec de nombreux autres domaines, principalement dans les sciences humaines et sociales. Parallèlement à ces travaux, on observe que la recherche en aménagement linguistique est source d'intérêt chez des spécialistes non-linguistes, à preuve les ouvrages de plus en plus nombreux écrits par ces derniers récemment, comparativement au quasi-monopole des linguistes au début. C'est la tendance multidisciplinaire.

Si l'on lie ce dernier mouvement à la conception historique des activités d'aménagement du statut et/ou de la langue, entre autres pour ce qui est de la langue française, on constate également que la majorité des décisions n'ont pas été prises par des spécialistes de la langue.

Que conclure donc de tout cela? Avant tout, que la majorité de l'aménagement linguistique n'est pas redevable principalement des spécialistes de la langue, dont font partie les linguistes. Même si une proposition élaborée par des linguistes est très valable linguistiquement, cela n'est pas gage de succès si elle n'est pas acceptée socialement. Les aspects autres que linguistiques semblent influencer davantage la réussite ou l'échec.

On peut donc en déduire le rôle du linguiste, celui de conseiller, un parmi de nombreux autres au sein d'une équipe pluridisciplinaire. L'aménagement linguistique n'aura été directement ou principalement du ressort des linguistes que pendant une courte période, environ trente ans, des années 1960 aux années 1990.

---

[1] Tout comme dans la plupart des travaux rédigés récemment en français, le terme aménagement linguistique est retenu ici. Pour une justification détaillée, entre autres par rapport à "planification linguistique", voir Corbeil (1980).

Bibliographie

CHOMSKY, Noam A. et Mitsou RONAT (1977) *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Paris : Flammarion, 209p.

CHRISTIAN, Donna (1988) "Language planning: the view from linguistics", *Linguistics: The Cambridge Survey, vol IV*, F.J. Newmeyer (éd.) Cambridge University Press, Cambridge, pp. 193-209.

COOPER, Robert L. (1989) *Language planning and social change*, Cambridge University Press, Cambridge, 216 p.

CORBEIL, Jean-Claude (1983) "La régulation linguistique" dans É. Bédard et J. Maurais (éd.) *La crise des langues*, Conseil de la langue française, Québec/ Le Robert, Paris, pp. 281-303.

CORBEIL, Jean-Claude (1980) *L'aménagement linguistique du Québec*, Guérin, Montréal, 154 p.

DAOUST, Denise et Jacques MAURAIS (1987) "L'aménagement linguistique", dans J. Maurais (éd.) *Politique et aménagement linguistiques*, Conseil de la langue française, Québec / Le Robert, Paris, pp. 5-46.

EASTMAN, Carol M. (1983) *Language Planning, an introduction*, Chandler & Sharp Publishers, San Francisco, 276 p.

FASOLD, Ralph (1984) *The Sociolinguistics of Society, Introduction to Sociolinguistics, volume 1*, Language in Society 5, Basil Blackwell, Cambridge MA, 341 p.

FISHMAN, Joshua A. (1973) "Language Modernization and Planning in Comparison with Other Types of National Modernization and Planning", dans C. Kennedy (éd.) (1983) *Language Planning and Language Education*, George Allen & Unwin, Londres, pp. 37-54.

HAUGEN, Einar (1966) "Linguistics and language Planning", dans W. Bright, *Sociolinguistics, Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference, 1964*, Mouton, La Haye, pp. 50-71.

JERNUDD, Björn H. et J. DAS GUPTA (1971) "Towards a Theory of Language Planning", dans J. Rubin et Björn H. Jernudd (éd.) *Can Language Be Planned?* The University Press of Hawaï, Hawaï, pp. 195-215.

KACHRU, Brad (1982) "An overview of language policy and planning", dans R. Kaplan (éd.) *Annual review of applied linguistics*, Newbury House, Rowley, cité dans Christian (1988).

KARAM, Francis X. (1974) "Toward a Definition of Language Planning", dans J.A. Fishman (éd.) *Advances in Language Planning*, Mouton, La Haye, pp. 103-125.

RUBIN, Joan (1971) "Evaluation and Language Planning", J. Rubin et B.H. Jernudd (éd.) *Can Language Be Planned?*, The University Press of Hawaï, Hawaï, pp. 217-251.

RUBIN, Joan et Björn H. JERNUDD (1971) "Introduction: Language Planning as an Element in Modernization", dans J. Rubin et B.H. Jernudd (éd.)*Can Language Be Planned?* University Press of Hawaï, Hawaï, pp. xiii-xxiv.

TAULI, Valter (1968) *Introduction to a theory of language planning*, Almquist and Wiksells, Uppsala, 227p.

11 Nature et fonction des stéréotypes linguistiques en berbère

YAMINA EL AOUANI
UNIVERSITÉ LAVAL

1- Présentation du sujet

Nous voudrions présenter ici les grandes lignes du projet de recherche que nous entamons. Il porte sur la littérature orale berbère au Maroc et vise à dégager la nature et la fonction des stéréotypes idéologiques dans cette littérature. Le berbère est une langue à tradition orale, il est la langue maternelle de plus de 50% de Marocains; statut qu'il partage avec l'arabe dialectal, l'arabe classique étant la langue officielle du pays, langue liturgique et langue d'enseignement. Le berbère appartient au groupe chamito-sémitique, caractéristique qu'il partage avec l'égyptien ancien et les langues couchitiques d'Éthiopie et de Somalie; le groupe sémitique englobe l'arabe, l'hébreu, l'araméen et l'accadien. Au Maroc, Le berbère présente trois grandes variétés. Celle qui nous intéresse est parlée dans le sud-ouest du pays, "le Souss"; cette variété est la "tachelhiyt" et les locuteurs en sont les "chleuhs". Notons que le berbère garde toute sa vitalité également en Algérie, notamment en Kabylie et dans l'Aurès.

La vitalité du berbère n'est pas liée à son écriture, mais au fait que les berbérophones ont conscience de former une communauté linguistique et culturelle. Ce sentiment identitaire s'exprime à travers la langue et par là même à travers la littérature orale qu'elle véhicule. La problématique énoncée dans ce travail pose, à notre avis, à sa manière, ce problème de l'identité.

À l'instar de toutes les cultures qui n'ont pas d'écriture, l'histoire du peuple berbère s'inscrit, par la force des choses et de la mémoire, dans la littérature

À l'instar de toutes les cultures qui n'ont pas d'écriture, l'histoire du peuple berbère s'inscrit, par la force des choses et de la mémoire, dans la littérature orale. En ce qui nous concerne, nous voudrions contribuer à mettre en évidence un des aspects de cette littérature, soit la stéréotypie.

2-Problématique

Notre problématique est donc née de l'intérêt particulier que nous portons à la tradition orale marocaine en général et à la littérature orale berbère en particulier. S'il est un lieu commun de dire que la tradition orale est le reflet de la communauté qui la parle, il nous semble intéressant de voir dans quelle mesure certains éléments qui la constituent peuvent être représentatifs d'une vision du monde particulière et quels sont les moyens employés pour en rendre compte.

Lorsque l'écriture fait défaut à une culture donnée, celle-ci est obligée, pour fixer les images, dans les mémoires, de recourir à des stratagèmes particuliers dont la répétition. De l'avis de tous, la répétition des mêmes formes s'impose d'emblée lorsque l'objectif recherché est la mémorisation. En effet, on se souvient plus facilement des refrains que des couplets dans les chansons et les plus anciennes légendes dans toutes les cultures ont survécu avant l'avènement de l'écrit, grâce à ce procédé.

Ce phénomène de répétition est une des caractéristiques fondamentales de la littérature orale, ce qui permet à certains auteurs de l'envisager comme un texte immuable, dénué de toute créativité. Ce phénomène est également attesté dans la littérature orale berbère et plus spécialement dans la poésie. Nous y observons la reprise des mêmes thèmes qui font appel aux mêmes images. La structure formelle des poèmes ainsi que l'organisation des thèmes semblent obéir à des règles poétiques qui semblent "figer" le texte et le donner à lire comme une structure stéréotypée, qui se "re-produit" à l'infini. Une brève étude historique de la poésie

orale dans notre région révèle que la majorité de ces thèmes est attestée depuis très longtemps, certains remontant au XVIII ième siècle.

C'est ce retour systématique des mêmes formes linguistiques associées à une thématique séculaire qui nous a poussée à faire une recherche dans ce sens. Nous avons été d'autant plus étonnée de constater que les jeunes auteurs, poètes ou chanteurs, souvent très en vogue, continuent de perpétuer ces mêmes formes, développant les mêmes images impliquant les mêmes stéréotypes. Nous devons noter, cependant, que cette reproduction n'implique pas une sclérose du texte poétique qui s'adapte, par ailleurs, aux thèmes plus actuels tels que : immigration, chômage, misère etc.

Nous poursuivons deux objectifs à travers cette recherche : d'une part, dégager les caractéristiques formelles de deux genres littéraires soit les poèmes et les contes; d'autre part, étudier dans ces genres, la nature et la fonction des formes linguistiques qui caractérisent les stéréotypes idéologiques. Nous prenons comme point de départ pour cette recherche, la littérature orale parce qu'elle nous semble être LA source privilégiée des formes stéréotypées pour le discours oral courant et représente par là même le lieu privilégié pour le repérage des différentes formes linguistiques qui rendent compte de la stéréotypie: métaphores, discours rapporté, paraphrase, etc. L'étude de ces formes dans le discours oral courant représenterait une suite logique à cette recherche et pourrait faire l'objet d'un travail ultérieur.

3-La notion de stéréotypie en linguistique

Les études qui portent sur les stéréotypes dans le langage couvrent un champ vaste et pluridisciplinaire. Dans la théorie linguistique, un bref état de la question nous permet de dégager deux grandes orientations de recherche dans ce domaine : la première s'intéresse à la signification et à la fonction référentielle des stéréotypes, c'est essentiellement la théorie sémantique et la sémiologie qui

prennent en charge cet aspect. La deuxième orientation s'intéresse davantage à la fonction de certaines unités dans la construction et/ou déconstruction du discours : ce sont alors les critères formels qui sont retenus tels que la récurrence des mêmes unités, leur distribution dans les mêmes contextes, leur fréquence etc. Les stéréotypes sont alors définis comme étant des unités discursives qui servent à enclencher, relancer ou clore un discours ou une conversation. L'analyse de discours, la pragmatique, l'analyse conversationnelle prennent en charge cette aspect de la recherche. La dimension idéologique généralement associée aux stéréotypes n'est pas retenue à ce niveau. D'autres domaines sont à cheval entre ces deux orientations, il s'agit notamment de ceux de la rhétorique et/ou stylistique et de la critique littéraire.

Il est également intéressant de relever la variété des dénominations qui gravitent autour de la notion de stéréotype: clichés, idées reçues, topos, idées-cadre, formes-sens etc. Ces différentes dénominations réfèrent parfois à des cadres particuliers mais sont aussi parfois employées pour référer à la même catégorie.

4-Définition du "stéréotype" retenue

Nous retiendrons, quant à nous, pour notre analyse, la définition de A.Herschberg-Pierrot :

> *"(...) Le stéréotype- alors d'extension plus large que le cliché- désigne tout rituel, toute pratique recue, idée reçue: reçues, c'est-à-dire qu'on les accepte d'autorité, sans les repenser, mais aussi que le processus de leur production s'est effacé. C'est l'expression du bon sens, la sagesse des nations, l'universelle évidence." (Herschberg-Pierrot, 1980 : 34)*

Cette définition met l'accent sur la composante idéologique du stéréotype, c'est-à-dire sur celle qui informe sur le contenu du discours social qui fonde et

véhicule l'idéologie dominante.L'autre composante qui est corollaire à la première et sur laquelle l'auteure insiste tout autant est la composante rhétorique. Elle englobe les différents moyens et stratégies linguistiques qui permettent de rendre compte de la stéréotypie depuis la rhétorique classique : métaphores, métonymies, hyperboles, etc. jusqu'à la recherche de l'harmonie formelle : assonance, allitération, rime etc. Un bref survol de notre corpus révèle, en effet, que le choix et la disposition des termes en fonction de critères sonores ou en fonction de leur charge signifiante sur le plan des symboles sont importants dans la transmission des stéréotypes. Nous nous attacherons dns notre corpus qui sera formé essentiellement de poèmes et de contes à dé ces deux grandes composantes.

12 *Construction du domaine notionnel: variations sur les lexèmes "Warriors", "population amérindienne" et "population autochtone"*

Éric Gagnon
Université du Québec à Chicoutimi

La couverture journalistique de la Crise d'Oka a soulevé une quantité d'interrogations sur l'éthique des médias et l'ingérence gouvernementale en matière d'information. Certains observateurs ont noté un manque d'objectivité ou une distorsion dans la description de la réalité autochtone d'aujourd'hui. Cet état de fait nous amène à nous questionner sur nos rapports avec ces premiers peuples ainsi que sur l'influence des idées préconçues sur notre conception de l'Amérindien. Dans cet ordre d'idée, cet article visera à illustrer une méthode particulière de reconstruction du domaine notionnel "Amérindien" chez un locuteur individuel à travers un texte pigé dans le Courrier des lecteurs de "La Presse" de l'été 1990.

I - Cadre théorique et méthodologique

Qu'est-ce que le domaine notionnel? Le domaine notionnel est un espace composé de différentes zones. La première zone est l'intérieur ou I qui comprends tout ce qui est identifié comme tel à la notion (e.g.. un Indien est un Amérindien). Cette zone est structurée autour d'un centre-organisateur (ce qui possède les caractéristiques maximales de la notion en cause - e.g. ça c'est un Amérindien). La deuxième zone est l'extérieur ou E. Cette zone désigne tout ce qui est hors de la notion tel que défini par le centre-organisateur (e.g. un chinois n'est pas un amérindien). Entre les zones I et E se situe ce qu'on appelle la frontière. Cette dernière zone est la zone de chevauchement entre la zone I et E (e.g. un métis est un peu un amérindien mais n'est pas complètement un Amérindien).

Nous tenterons de recréer le domaine notionnel "Amérindien" grâce à la grammaire énonciative de Culioli. Cette théorie soutient que le locuteur laisse les traces linguistiques de ses opérations cognitives sur la notion à travers différentes catégories morphologiques et syntaxiques (détermination, prise en charge des arguments par le locuteur, modalités, repérages spatial et temporel, aspect). Ces opérations, que nous nommerons opérations énonciatives, permettront la localisation des différentes actualisations du domaine notionnel "Amérindien" (e.g. Warriors, Autochtones, Indiens, Amérindiens, premiers peuples, etc.) Nous noterons aussi les prédications portées sur nos lexèmes de dénomination.

Reste à voir comment nous allons nous servir de ces opérations énonciatives pour reconstruire le cheminement argumentatif et la stabilisation de notre notion. Ce sont les opérations de détermination qui spécifient véritablement le parcours énonciatif. Ces repérages donnent une valeur d'absolu ou de particulier à une prédication ou un lexème. De leur côté, les repérages personnels permettent de voir la prise en charge des arguments par le locuteur. Ils sont évidemment dépendants des modalités qui tracent le parcours que le co-énonciateur doit emprunter afin de valider l'argumentation qui lui est apportée. Les modalités de type I (e.g..

assertive, interrogative, négative, etc.) et IV (citation, ordre, prière, etc.) révèlent le sujet énonciateur ainsi que sa vision de l'objet tandis que les modalité de type II (logique) et III (appréciative) portent des jugements plus ou moins stables sur cette notion. Le repérage aspectuel est chargé quant à lui de reconstruire la situation d'énonciation et de situer les représentations obtenues sur un axe temporel.

II- Analyse

2.1 - Localisation du lexème "Warrior"

La notion "Amérindien" est développée autour de deux lexèmes majoritaires dans notre texte (voir annexe), soit "Warriors" et "peuple/population". Le terme "Warrior" est développé de façon très stable tout au long de notre texte. Le réseau lexical est en effet construit par la réitération du lexème "Warrior" prédiqué de façon générique ou, grammaticalement, par l'utilisation de pronoms neutres ne comportant aucune charge sémantique.

> (1) (...) les Warriors remplacent des rapports de droit par des rapports de force. (générique)

> (4) Or, les warriors (...) n'ont jamais (...) considéré l'option du recours à la loi. (générique)

> (15) (...) il n'y a de jeunes filles qu'un warrior tiendrait à la gorge avec son couteau. (générique strict)

> (17) M. Ciacia, en négociant avec les Warriors, non seulement ne respecte pas les chefs dûment élus par la population autochtone... (générique)

> (22) Les warriors? Jamais! (générique)

> (5) "Ils sont profondément fascinés par la mort" dit en substance Foglia. (cohésion par personnel neutre)

> (6) Tout leur est prétexte à déballer leurs pulsions morbides et mortifères. (cohésion par personnel neutre)

> (8) Ils fuient la paix parce que la lumière qui en émane risquerait de leur montrer un visage d'eux-mêmes qu'ils rejettent. (cohésion par personnel neutre)

> (9) Comme Rambo, ils fuient en avant. (cohésion par personnel neutre)

> (10) D'où la question: Pourquoi - et quoi - négocier avec eux? (cohésion par personnel neutre)

Ces choix dans la détermination et dans la cohésion lexicale permettent au locuteur de ne pas altérer les propriétés et ainsi d'additionner les prédications sur "Warrior" sans altérer radicalement le concept . De plus, le repérage générique permet d'appliquer les prédications sur l'ensemble de la classe "Warrior" comme ayant une valeur de loi. L'unique exception à cette règle est le cas de "ce groupe terroriste" dans la phrase (11) qui est repéré spécifiquement.

> (11) Au rejet du contrat social (...) s'ajoute le caractère non représentatif de ce groupe terroriste au sein même de la population amérindienne. (détermination spécifique)

Ce changement de détermination a pour but de placer une emphase sur la distinction entre "Warriors" et "population amérindienne" (i.e. la prédication "caractère non représentatif de ce groupe de terroristes..."). Du point de vue prédicatif on dénote que la prise en charge de l'argumentation est rarement assurée par le locuteur ce qui lui permet de prendre une distance par rapport aux jugements et aux prédications. La présence du locuteur est cependant repérable

dans la phrase (4) dans un but de distanciation (il faut valider la connaissance du locuteur si l'on veut valider le "caractère non-représentatif").
> (4) Or, les warriors (...) n'ont jamais à ma connaissance, considéré l'option du recours à la loi. (prise en charge personnelle de l'énonciateur).
La modalisation des prédications est située dans le même ordre d'idée. L'emploi de la modalité constative dans la presque totalité des cas révèle que le locuteur estime sa vision des événements et de l'Amérindien comme relevant du domaine de la réalité, de l'évidence. La recherche d'un appui extérieur à l'argumentation apparaît sous la forme de la modalité de citation dans la phrase (5) qui renvoie à un texte de Foglia sur lequel le locuteur construit la suite de ses prédications dans les phrases (5) à (9). On notera aussi que ces dernières phrases sont celles ou la référenciation par personnel est la plus présente (comme par un soucis d'imitation de la structure de la citation de Foglia). L'apparition de la modalité interrogative dans les phrases (10) et (22) fait référence à la clôture des thèmes sélectionnés..
Le repérage aspectuel des actions et des prédications du lexème "Warrior" sur l'axe temporel est majoritairement non-accompli (ce qui place les actions des Warriors en accomplissement). Les usages de l'aspect accompli qui se trouvent dans les phrases (4), (5) et (17) ont pour objectif discursif de créer un passé aux Warriors qui est en accord avec les prédications accordées (articulées autour du "caractère non-représentatif" des Warriors et de leur remplacement "des rapports de droit par des rapports de force", i.e. leur violence).
> (4) Or, les Warriors (...) n'ont jamais à ma connaissance, considéré l'option du recours à la loi.
> (5) "Ils sont profondément fascinés par la mort" dit en substance Foglia.
> (17) (M. Ciacia) (...) leur accorde t-il une crédibilité qu'ils ont en cent manières reniée dans leurs actes et leurs déclarations.

2.2 Localisation du paradigme "population Amérindienne"
L'idée du peuple amérindien est actualisée dans ce texte par plusieurs lexèmes: "population amérindienne", "population autochtone" et "Indiens". Les deux premières occurrences sont déterminées de façon spécifique dans les phrases (11) et (17) tandis que le terme "Indien" est repéré génériquement. Le repérage personnel et les modalités sont les mêmes que pour le lexème "Warriors" (aucune prise en charge du locuteur, modalité constative [sauf "Indiens" en modalité interrogative]).
> (11) Au rejet du contrat social dénoncé plus haut s'ajoute le caractère non représentatif de ce groupe terroristes au sein même de la population amérindienne.
> (17) M. Ciacia, en négociant avec les Warriors, non seulement ne respecte pas les chefs dûment élus par la population autochtone, mais encore leur accorde t-il une crédibilité qu'ils ont en cent manières reniée dans leurs actes et leurs déclarations.
Les deux premiers lexèmes se différencient de "Warriors" à deux niveaux: leurs repérages aspectuels et leurs positions syntaxiques. L'aspect est situé dans l'accompli, par conséquent révèle une image passéiste de l'Amérindien, tandis que la position syntaxique des lexèmes est toujours celle de termes subordonnés soit à "ce groupe terroriste", soit à "chefs dûment élus" ..

2.3 Identification de "Warriors" et de "population Amérindienne".
En résumé nous pouvons affirmer que les notions "Warriors" et "population amérindienne" se différencient par une prédication présente tout au long du texte. Le Warrior est un Amérindien non-représentatif [voir phrase (11)] qui perturbe l'ordre social des blancs ("remplacent des rapports de droit par des rapports de force") et de son propre peuple ("... les warriors, qui tiennent en otage à la fois les citoyens d'Oka et de Châteauguay, ainsi que leur propre peuple...) alors que la "population Amérindienne" est vue comme étant un dépendant soumis à une autorité, un passif). Si nous dressons un graphique récapitulatif de la localisation nous verront donc le domaine Amérindien séparé sur la représentativité comme suit:

AMÉRINDIENS

REPRÉSENTATIFS	NON-REPRÉSENTATIFS
leur peuple (repéré par warriors)	les Warriors
la population amérindienne	ce groupe terroriste
la population autochtone	
Indiens	

III - Conclusion
Ce travail sur la construction du domaine notionnel Amérindien n'est qu'une amorce d'un travail plus large sur un corpus plus étendu. L'analyse, à ce stade-ci, ne reste que fragmentaire et sujette à caution. Les seuls résultats valables seront ceux qui naîtront d'une confrontation entre plusieurs locuteurs individuels afin de créer un "locuteur collectif" qui rendrait mieux justice à la diversité lexicale et prédicative du corpus. Cependant, cette courte analyse indique déjà une tendance qui pourrait se vérifier dans le corpus, soit la tendance des énonciateurs à diviser le monde objectif en classes véricondítionelles.

IV - Bibliographie
Benveniste, Émile, **Problèmes de linguistique générale** - Paris, Le Seuil, Tel Quel, Gallimard, 1986.

Culioli, Antoine, **Pour une linguistique de l'énonciation,: opérations et représentations tome I,** Paris, Ophrys, Collection L'homme dans la langue, 1990.

Ebel, Marianne et Fiala, Jean-Pierre, **Sous le consensus - la xénophobie** - Lausanne: Institut de sciences politique, 1983.

Vignaux, Georges, **Le discours acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition,** Paris, Ophrys, 1988.

Violet, Catherine, **Variations sur le mot: approche socio-énonciative de la notion "travail" dans un corpus oral,** in Protée, volume 12 no 2, 1984.

13 *Interprétations du 'on' par des hispanophones de la région du Saguenay-Lac-St-Jean dans des énoncés produits par des Franco-Québécois*

MICHELLE IGLESIAS
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Objectif

Cette étude porte sur les interprétations du marqueur 'on' effectuées par des hispanophones sur des énoncés produits par des francophones. L'objectif de l'étude était de cerner les différents paramètres qui orientaient les locuteurs vers telle ou telle interprétations.

Corpus

Pour atteindre nos objectifs, nous avons demandé à 25 locuteurs hispanophones d'interpréter 50 occurrences de 'on' tirées, en majorité, d'un corpus oral de conversation spontanée. Ces différents 'on' contiennent soit une valeur de je/nous, soit une valeur de tu/vous, soit une valeur de il(s)/elle(s), soit enfin une valeur dite 'parcours'. Les répondants avaient à interpréter chaque 'on', puis à paraphraser leurs interprétations (et non à traduire les énoncés).

Le groupe des témoins n'était pas très homogène, car ceux-ci différaient par le sexe (11 hommes et 14 femmes), par l'âge (entre 21 et 58 ans), par les années de scolarité (allant du niveau primaire au niveau de doctorat), par le nombre d'années de séjour au Canada (entre 1 et 24 ans) et surtout par le pays d'origine: 12 Chiliens et 13 non Chiliens (cette division pour garder l'anonymat des répondants).

Cadre théorique

La détermination des valeurs de 'on' présentées à nos interviewés s'appuie des travaux de disciples de Culioli, telles F. Atlani (1984) et C. Viollet (1983). Dans leur analyse de 'on', elles ont élargi cette approche dans une perspective textuelle et argumentative. F.Atlani a choisi de travailler sur des textes sélectionnés dans la presse écrite parce que, selon elle, ils révèlent tout autant que l'oral le fonctionnement étonnant de 'on'. Elle lui attribue trois valeurs: 1) un équivalent de 'nous', 2) la 'rumeur publique' et 3) un emploi proche des anaphoriques.

Regardons aussi les propos de C.Viollet qui a fait une étude linguistique des valeurs de 'on' dans un corpus oral dans lequel elle souligne, entre autres, la spécificité de l'oral et la dimension interlocutive. Elle constate une certaine instabilité référentielle des pronoms qui construisent directement l'espace intersubjectif, tant pour le rôle locuteur que pour le rôle interlocuteur, de sorte

qu'il est parfois difficile d'en définir les valeurs. Elle attribue à 'on' un statut privilégié en français oral, à cause de la multiplicité des valeurs qu'il est possible de lui attribuer. Elle en propose quatre: 1) une valeur de type déictique, 2) une valeur de type anaphorique, 3) une valeur "parcours" qui représente la doxa, l'opinion publique, 4) une valeur "indécidable" qui relève du contexte au sens large.

C'est à partir de ces interprétations de 'on' que nous avons choisi les énoncés qui ont été soumis à la réflexion de nos 25 témoins.

Résultats

À titre d'exemple, nous leur avons soumis l'énoncé suivant situé dans un contexte où un professeur avertit ses étudiants avant un examen:

à l'examen/ on ne vous permet pas de regarder dans vos notes/
ni d'utiliser les dictionnaires//

Cinq interprétations ont été mentionnées pour le 'on' de cet énoncé: (1) nous = je + ils, (2) elle = l'institution, (3) nous = les professeurs, (4) je = le professeur et (5) valeur indéfinie.

Pour cet énoncé, la moitié des témoins ont donné deux ou trois interprétations à ce 'on'. Douze témoins lui ont attribué une valeur référentielle de 'nous= je +ils' où 'ils' représente les autorités de l'établissement. Le professeur qui surveille l'examen "fait partie de l'institution où il y a des règles à suivre et qu'il accepte d'appliquer" font-ils remarquer. Le locuteur est le professeur qui prend en charge son énonciation et, se joignant à 'ils', apporte une valeur référentielle à 'nous'. Par contre, un des répondants dit voir dans 'on' un moyen de la part du locuteur de se distancier de son énonciation, "pour faire croire à ses étudiants qu'il applique simplement un règlement qui n'autorise pas de lire dans les notes". C'est donc le cadre pragmatique qu'est l'examen, avec sa structure et son rapport institutionnel, qui a été déterminant dans l'interprétation des 12 répondants.

Quatre autres ont pensé qu'il s'agit d'une valeur où seule l'institution serait responsable de ce règlement, d'où 'on= elle'. Le professeur s'exclut de son énonciation. Les quatre n'ont pu l'affirmer qu'après avoir eu recours à la traduction: *no se permite, no es permitido.* C'est le règlement qui est mis au premier plan.

Cinq témoins l'ont perçu comme ayant une valeur de 'nous=les professeurs'. Spontanément, leur idée première a été d'attribuer la valeur référentielle de 'je' (pour le prof.); mais après réflexion, ils ont plutôt opté pour 'nous' voyant la décision collective de l'ensemble des professeurs.

Neuf autres soulignent l'autorité du professeur et son pouvoir de décision avant cet examen dont il est, finalement, le seul responsable. "Il utilise 'on' pour 'je' par prudence, pour rester plus évasif, simplement pour ne pas se culpabiliser de cette surveillance.

Enfin, sept témoins lui assignent une valeur indéfinie. L'un d'eux justifie sa réponse en disant que "lorsque 'on' se traduit par 'se' en espagnol, il devient alors impersonnel et exclut automatiquement celui qui parle. Cet indéfini peut aussi bien renvoyer au système scolaire qu'à une obligation de la part de l'énonciateur".

Lorsque 'on' se trouve en référence avec un déictique (nous,ici) comme dans l'énoncé : *on a une bonne clientèle / nous/ ici à notre bureau//* les répondants n'ont eu aucune difficulté d'interprétation grâce aux précisions déictiques qui venaient supprimer toute ambiguïté. Mais lorsqu'ils ont rencontré une métonymie comme: *ici/ on est un tout petit bureau/ on est un bureau moyen élevé/ au niveau des bureaux des notaires de la province de Québec //* tous les témoins ont trouvé bizarre l'équation 'on=petit bureau'. Ce type d'identification est difficile à utiliser en espagnol. Douze répondants ont passé de la structure d'identification "on est un petit bureau" à la structure attributive "nous avons un petit bureau". Neuf autres lui ont attribué la valeur d'un impersonnel pour dire: "c'est un petit bureau, il ya un petit bureau", toujours en conservant l'idée de local. Seulement quatre répondants ont traité l'énoncé comme une métonymie, rétablissant 'on' à sa juste valeur de pronom animé/humain et non d'espace de travail, 'on' correspondant alors à 'nous =je + ils'.

Notre étude nous a permis de constater que différents paramètres amenaient les répondants à attribuer à 'on' des valeurs distinctes. Ces valeurs diffèrent en fonction de la perception du contexte dans lequel se trouvent les énoncés et surtout selon le niveau de scolarité du répondant.

Les repères temporels et situationnels ont été pris en considération pour déterminer si le locuteur prend en charge son énonciation ou non. Les modalités appréciatives ont parfois orienté certains répondants. Dans l'ensemble, ils ont facilement reconnu les verbes de cognition "savoir, appeler, penser" (comme: on sait très bien que..., quand on pense que...) qui souvent apparaissent dans des expressions dans lesquelles 'on' a une valeur de 'parcours'. Lorsque les témoins attribuent à 'on' la valeur d'un impersonnel, c'est souvent après l'avoir traduit en espagnol par 'se', l'impersonnel traduisant une habitude d'utiliser 'on' pour généraliser afin de ne pas focaliser sur un sujet en particulier.

Dans le discours rapporté, les témoins ont également souligné la stratégie de camouflage de la part du locuteur. Dans d'autres énoncés, c'est la situation d'interlocution en dialogue qui a déterminé la valeur donnée par les interviewés qui n'ont pas de diplôme universitaire et qui répondent plutôt par intuition ou bien renoncent, ne trouvant pas de valeur appropriée, spécialement dans les énoncés où plusieurs 'on' se succèdent et n'ont pas la même valeur référentielle. Lorsque 'on' renvoie à 'ils', les non-diplômés ont souvent eu de la difficulté à trouver cette valeur, surtout lorsque 'ils' référait à des individus non précisés dans le contexte.

Finalement, nous avons réalisé quelques tests statistiques, soit le test de Student (comparaison de moyennes deux à deux) et l'analyse de la variance (comparaison

de plusieurs moyennes), ceci dans le but bien précis d'établir une éventuelle corrélation entre différentes caractéristiques des répondants et leur façon d'interpréter 'on'. Ces statistiques ont permis de voir quel les valeurs les plus souvent attribuées à 'on' sont celles qui incorporent de façon évidente le locuteur dans son énonciation et qui contiennent des marqueurs déictiques (nous, notre). Le 'on' est très souvent substitué à 'nous', reflétant ainsi une trace d'oralité par l'utilisation d'éléments d'économie linguistique. Ce sont les non-diplômés qui ont eu le plus souvent recours à cette équivalence dans leurs interprétations. Quelques-uns ont précisé que dans ces énoncés le locuteur peut utiliser le 'on' par stratégie énonciative de distanciation pour se libérer d'une certaine responsabilité.

Conclusion

Le travail aurait pu être plus révélateur si nous avions considéré une seule conversation avec différentes valeurs de 'on' attestées par les différents protagonistes. Ainsi nous aurions pu mieux analyser l'impact des stratégies discursives et argumentatives de 'on'. La recherche pourrait être plus révélatrice si le groupe de témoins était plus important et si on pouvait mieux contrôler dans l'échantillon les différents paramètres sociologiques des témoins. Une étude comparative avec des locuteurs d'autres langues, comme l'anglais et le français, pourrait également apporter des résultats plus concluants.

Bibliographie.

ATLANI F. (1984). *"ON L'illusioniste". La langue au ras du texte.* PUL, Lille

ATLANI F. (1981). *Approche linguistique du fonctionnement discursif.* Université de Paris VII, Thèse de doctorat.

BENVENISTE E. (1947). *"Structure des relations de personnes dans le verbe".* Bulletin de la Société de linguistique de Paris, no 43, p. 1-12.

BENVENISTE E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, vol I. Gallimard, Paris.

BENVENISTE E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, vol II. Gallimard, Paris.

CULIOLI A. (1975). *"Valeurs modales et opérations énonciatives".* Modèles linguistiques 2, p. 39-59.

CULIOLI A. (1983). *"Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié?"* Recherche sur le français parlé 5, p. 291-300.

CULIOLI A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation.* Tome I. Ophrys, Paris,

VIOLLET C. (1983). *Pratiques argumentatives et discours oral.* Thèse de 3e cycle. Université de Paris VII, D.R.L.

VIOLLET C. (1988). *"Mais qui est 'on' ? Etude linguistique des valeurs de 'on' dans un corpus oral".* Linx, no 18.

VIOLLET C. (1990). *Figures énonciatives de la subjectivité.* Protée vol.18, no 2, p.135.

14 Propos sur la traduction juridique

PIERRE LABRANCHE
UNIVERSITÉ LAVAL

«Là où il y a règle, il y a institution et société»
Umberto Eco

Les lois québécoises utilisent un langage qui se distingue du langage commun: il est compliqué et difficile à comprendre. Il existe une fausse conception ancrée dans les esprits selon laquelle il est normal de ne pas comprendre un texte technique. Or la technicité n'est pas un excuse à l'obscurité. Il est essentiel que les lois soient comprises par le grand nombre. À l'analyse de certaines lois québécoises, on a l'impression que, pour recourir à une fiction, elles sont rédigées en français par des anglophones. En fait, ces textes législatifs sont issus d'un droit de tradition anglaise qui a sa propre méthode de conception, de construction, de logique interne, d'interprétation et d'application du droit. Ces textes sont rédigés dans un français influencé par les méthodes de la *common law*, qui s'oppose au langage en français de style civiliste (structuré selon la méthode du Code civil de tradition française).

La coexistence de deux langages juridiques en français s'explique par le fait que deux systèmes juridiques se juxtaposent au Québec, l'un de tradition anglaise (*common law*), et l'autre de tradition française (résumé dans le Code civil). Le droit de tradition anglaise se concentre dans le droit public (depuis la Conquête: 1763) et le droit de tradition française, dans le droit privé (depuis l'Acte de Québec: 1774). Or ces deux droits sont organisés de façon différente, chacun selon sa méthode.

Droit comparé

Dans le droit de tradition française, la loi, qui est la première source de droit, est écrite, générale, impersonnelle et permanente. Selon ce droit civiliste, on légifère a priori, par grands principes. On cherche donc une solution pour l'avenir: la loi est programmatoire (Voir Sparer 1980).

Dans le droit de tradition anglaise, c'est le juge, la jurisprudence qui est la première source de droit. La jurisprudence, c'est l'ensemble des

jugements concordants rendus sur un point de droit donné par les tribunaux de même degré. On a donc tendance à légiférer a posteriori. La *common law*, qui dans sa forme première est non écrite, se dégage par les solutions données par les tribunaux à des conflits. La loi, considérée comme mode anormal de régulation des rapports sociaux, est remédiatrice.

Conséquences sur la formulation des textes

Par souci de sécurité juridique, le législateur formé selon la *common law* s'attache plus au détail des cas particuliers qu'au principe général. Il apporte des solutions ponctuelles à des conflits. Il se sert des mots davantage en fonction du champ d'application de la loi (restreint dans l'espace et dans le temps) qu'en fonction du sens général des mots. Cette pratique juridique conduit le législateur à donner aux mots courants un sens particulier. Obligé de définir le nouveau champ sémantique des mots, il se transforme en lexicographe. Or le législateur n'est pas un lexicographe. Il ignore le plus souvent et malmène les principes de la lexicographie.

La lecture des textes législatifs de type *common law* exige une grande concentration. On doit constamment se demander si les mots sont employés dans leur sens courant ou s'ils n'ont pas déjà été définis quelque part, ce qui entraîne une insécurité qui est finalement le contraire du but recherché. En outre, les énumérations qui, par définition sont limitatives, obligent à modifier régulièrement la loi de façon à conserver son caractère de permanence. Le réflexe du rédacteur civiliste, formé selon le Code civil, c'est d'exclure les définitions et les énumérations en dégageant des règles générales dont la compréhension se fonde sur le sens courant des mots.

En fait, les deux méthodes de droit ont chacune un objectif profitable: d'un côté, la sécurité juridique, et de l'autre la clarté. Or ces objectifs sont tout à fait incompatibles. L'anglais a tendance à décrire là où le français préfère qualifier.

Que la manière anglaise de rédiger les lois soit redondante, c'est un phénomène connu, voire dénoncé par les juristes anglophones de tout le Commonwealth. Les caractéristiques de la rédaction anglaise des lois (découpage descriptif et redondance) sont à l'image des structures du droit de tradition anglaise, la *common law* étant d'abord et avant tout une compilation de solutions, un agrégat de cas particuliers. La phrase anglaise, étant plutôt narrative, fait l'exposé d'une suite de faits en plaçant d'abord les circonstances et dans l'idéal, à la fin de la phrase, l'élément essentiel. Le réflexe opposé d'un

rédacteur civiliste est de mettre d'abord en relief l'idée principale et de reléguer les idées secondaires au rang des propositions circonstancielles ou incises.

Les anglophones ont peut-être davantage l'habitude du cheminement des phrases très longues, assez complexes et très peu ponctuées. Le traducteur, quant à lui, doit chercher à respecter la logique du destinataire en faisant varier les méthodes propres à chacun des droits sans pour autant commettre d'erreur juridique. Pour ce faire, il doit récuser le simple habillage des mots français (mot à mot), réviser avec des juristes compétents le mimétisme intégral de méthodes («idée à idée») et chercher dans la mesure du possible un mode de rédaction qui s'apparente à l'adaptation culturelle («texte à texte»).

C'est une tâche énorme pour le traducteur qui, nécessité oblige, doit se transformer en comparatiste. C'est également une entreprise difficile. En effet, les jugements au Québec sont rédigés selon la méthode anglaise, même lorsqu'ils appliquent le droit d'origine et d'inspiration française (Code civil). Cette façon de faire entraîne une certaine homogénéisation du processus judiciaire au profit de la méthode anglaise. L'adaptation culturelle ne peut donc se faire qu'à dose homéopathique. Cependant, il serait faux de croire qu'entre les méthodes de droit et les langues la séparation est absolue: à considérer la cloison comme étanche, on risque de réduire le droit à de la mécanique statique. Dans cet ordre d'idées, il est également nécessaire de se détacher de la vieille dualité entre le fond et la forme. Personne n'a encore précisé où s'arrête la forme et ou commence le fond.

Enfin, n'oublions pas que le droit est l'expression fidèle des valeurs et de la grille mentale d'une société. Le droit est «le reflet de la conception qu'une société se fait de ses rapports internes» (Voir Sparer 1979). La recherche en rédaction et en traduction des lois ne doit donc pas se limiter à l'étude des «moyens» de traduction juridique, à savoir du passage d'une langue à l'autre sans considérer l'influence qu'exerce les méthodes de droit sur la langue. La recherche dans ce domaine doit se préoccuper de la «fin» de la traduction juridique, de ses aspects téléologiques, c'est-à-dire du but visé par la traduction des lois. Ce but ultime consisterait à «traduire» pour une communauté donnée l'impact juridique d'une loi. Au fur et à mesure que l'attention des juristes portera sur ce genre de réflexion, la traduction juridique saura arriver à un niveau convenable d'interprétation des contenus et la frontière entre les deux méthodes de droit sera plus perméable.

T.S.V.P.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

1 Droit comparé

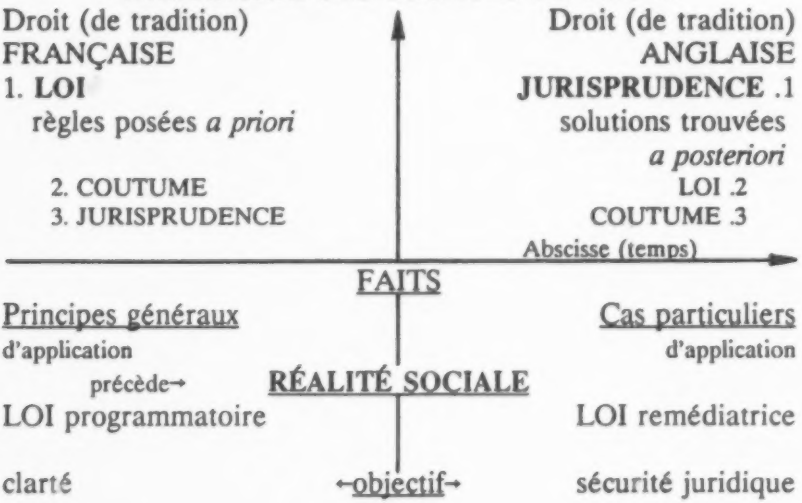

2 Conséquences sur la formulation des textes

...TENDANCE TRADITIONNELLE...

sens commun des mots
⇒ précisions ultérieures
préfère qualifier

déformation du sens des mots
⇒ définitions nécessaires
préfère décrire

découpage objectif
(déduction)

découpage descriptif
(énumération)

ÉCONOMIE ← - → REDONDANCE

...STRUCTURE...

d'abord idée principale
puis circonstancielles

d'abord circonstances
puis élément essentiel

BIBLIOGRAPHIE

BAUDOUIN, Jean-Louis (1975), «L'interprétation de Code civil québécois pour la Cour suprême du Canada», **Revue du Barreau**, Vol. 53, p. 715-735.

BAUDOUIN, Jean-Louis (1956-1957), «Conflits nés de la coexistence juridique au Canada», **M°Gill L.J.**, 51, Vol. 3, p. 51-59.

COODE, George (1852), **On Legislative Expression; or the Language of the Written Law**, Londres, éditions Thomas Turpin, 69p.

CÔTÉ, Jean, LAJOIE, Marie, SCHWAB, Wallace et Michel SPARER (1980), **La rédaction française des lois**, Ottawa, Ministère des Approvisionnemments et Services Canada, Commission de réforme du droit au Canada, 266p.

DALE, Sir William (1977), **Legislative Drafting: A New Approach**, Londres, éditions Butterworths, 342p.

DALE, Sir William (1986), Conference organized by the Institute of Advanced Legal Studies of the University of London, **British and French Statutory Drafting**, Londres, édité par Sir William Dale, 176p.

DAVID, René (1974), **Les grands systèmes de droit contemporains**, 6e éd., Paris, Dalloz, 654p.

DICK, Robert C. (1972), **Legal Drafting**, Toronto, éditions Carswell, 215p.

DRIEDGER, Elmer A. (1976), **The Composition of Legislation**, Ottawa, publié par le ministère de la Justice, 408p.

DRIEDGER, Elmer A. (1980), «Legislative Drafting» dans **META**, presses de l'université de Montréal, Vol. 25, n° 3, septembre, p. 316-324.

FABRE-SURVEYER, Édouard (1953), «Un cas d'ingérence des lois anglaises dans notre Code civil», **Revue du Barreau**, Vol. 13, p. 215-245.

GALPIN, Brain et Ray WILSON (1962), **Maxwell on the Interpretation of Statutes**, 11e éd., Londres, éditions Sweet & Maxwell, 448p.

GÉMAR, Jean-Claude (1979), «La traduction juridique et son enseignement: aspects théoriques et pratiques», dans **META**, presses de l'Université de Montréal, Vol 24, n° 1, mars, p. 35-53.

GERVAIS, Bertrand (1991). «La loi 101 ou une sémiotisation du social», dans **Protée**, Printemps, p. 37-42.

GLENN, P. (1987), «Persuasive Authority», **Revue du droit de M'Gill**, Vol. 32, p. 243-261.

HARRIS, J.W. (1981), «A Structuralist Theory of Law», dans **Sociological Approaches to Law**, édité par Adam Podgorecki et Christopher J.Whelan, New York, St. Martin's Press, p. 33-44.

JACKSON, Bernard S. (1988), **Law, Fact and Narrative Coherence**, Merseyside (U.K.), Deborah Charles Publications, 214p.

LEACH, Edmund (1981), «Fundamentals of Structuralist Theory», dans **Sociological Approaches to Law**, édité par Adam Podgorecki et Christopher J.Whelan, New York, St. Martin's Press, p. 19-32.

Legal Writing, Continuing Legal Education Society, British Colombia, Septembre 1982.

LOS, Maria (1981), «Law from a Phenomenological Perspective», dans **Sociological Approaches to Law**, édité par Adam Podgorecki et Christopher J.Whelan, New York, St. Martin's Press, p. 187-200.

MAKAAY, E. (1979), «Les notions floues en droit ou l'économie de l'imprécision», dans **Langages**, n° 53, Mars, Didier-Larousse.

MIGNAULT, P.-B. (1925), «The Authority of Decided Cases», dans **Canadian Bar review**, Vol. 3, p. 1-12.

MORIN, Victor (1937), «L'anglicisation de notre droit civil», dans **Revue du Notariat**, Vol. 10, p. 145-155.

PIGEON, Louis-Philippe (1978), **Rédaction et interprétation des lois**, Québec, P.U.L., 1965: réédité en 1978 par l'éditeur officiel du Québec, 70p.

SPARER, Michel (1979), «Pour une dimension culturelle de la traduction juridique», dans **META**, presses de l'Université de Montréal, Vol.24, n° 1, mars, p. 68-94.

SPARER, Michel (1980), «Deux langues, deux cultures: deux lois», dans **Le Devoir**, 11 février, p. 5.

SPARER, Michel (1980), «Stéréophonie législative, facteur de haute fidélité?», dans **Les Cahiers de Droit**, Vol. 21, n° 1, p. 599-619.

SPARER, Michel et SCHWAB, Wallace (1980), **La rédaction des lois: rendez-vous du droit et de la culture**, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, 350p.

Statute Law: a Radical Simplification (1972), Statute Law Society, Londres, éditions Sweet & Maxwell, 58p.

TANCELIN, Maurice et SHELTON, Danielle (1991), **Des institutions: branches et sources du droit**, Montréal, Adage, 2e éd., 298p.

TREMBLAY, Guy (1989), **Une grille d'analyse pour le droit du Québec**, Montréal, Wilson et Lafleur, 2e éd., 58p.

WALTON, Fréderick Parker (1980), **Le domaine de l'interprétation du Code civil du Bas-Canada**, introduction et traduction par Maurice Tancelin, Toronto, Butterworths, 141p.

ZAJTAY, I. (1957) «La réception des droits étrangers et le droit comparé», dans **Revue internationale de droit comparé**, Vol. 686, p. 706-707.

15 *Le rôle des contraintes et stratégies de réparation dans l'adaptation phonologique d'emprunts français en peul*

CAROLINE LEBEL
UNIVERSITÉ LAVAL

1. INTRODUCTION

Selon la Théorie des contraintes et stratégies de réparations (TCSR), les emprunts peuvent violer certaines contraintes particulières de la langue emprunteuse. Ces contraintes violées sont à l'origine des stratégies de réparation responsables de l'adaptation de l'élément interdit. Ces stratégies de réparation doivent réparer minimalement (i.e. le plus économiquement possible) le segment ou la structure problématique.

Les emprunts étudiés sont ceux du français en peul, une langue de la famille Niger-Congo de l'Afrique de l'Ouest et proviennent d'un corpus de plus de 560 emprunts français en peul. Cet article porte particulièrement sur l'adaptation du segment français /v/, interdit en peul. Des exemples de cette adaptation sont présentés en (1):

(1)	/v/ → /w/	avocat [avɔka] (fr.) → awoka (peul)
	(42 cas)	civil [sivil] (fr.) → siwil (peul)
		verre [vɛr] (fr.) → weer (peul)
	/v/ → /b/	avion [avjɔ̃] (fr.) → abijon (peul)
	(8 cas)	livre [livr] (fr.) → liibaar (peul)
		vinaigre [vinɛgr] (fr.) → bineegara (peul)
	/v/ → /f/	élève [elɛv] (fr.) → elef (peul)
	(5 cas)	mouvement [muvmɑ̃] (fr.) → mufmaŋ (peul)
		télévision [televizjɔ̃] (fr.) → telefisjoŋ (peul)

On constate que les adaptations sont limitées aux consonnes /w/, /b/ et /f/, soit des consonnes elles aussi labiales. On a toujours intuitivement su que l'adaptation se faisait le plus près possible du segment à changer. Certains auteurs, tels Picard et Nicol (1982: 162), ont même posé une hypothèse descriptive de l'emprunt linguistique sur la base de cette intuition, en (2):

(2) On remplace le son étranger par le son le plus près dans la langue emprunteuse.

Toutefois, selon cette hypothèse, /s/ serait aussi une adaptation possible, ce qui n'est pas attesté en peul. La TCSR (élaborée dans le cadre de la phonologie générative multilinéaire) prédit formellement que /v/ → /s/ n'est pas une adaptation minimale parce qu'elle implique un changement d'articulateur au lieu

d'un simple changement de trait terminal sous le noeud articulatoire. Cette adaptation ne devrait donc pas être l'adaptation privilégiée.

2. CADRE THÉORIQUE

La TCSR, proposée par Paradis (1988a,b et 1990), permet d'apporter un éclairage nouveau et de faire davantage de prédictions quant aux adaptations phonologiques possibles des emprunts. En gros, la TCSR pose que:

(3) Les langues sont gouvernées par des contraintes universelles (principes) et particulières de langue (réglages paramétriques) qui, lorsqu'elles sont violées, causent l'application de stratégies de réparation. Ces stratégies s'appliquent minimalement en fonction de la contrainte qu'elles préservent.

La minimalité est déterminée par le principe suivant:

(4) Principe de minimalité: Une malformation doit être réparée par une modification au niveau le plus bas de la hiérachie des niveaux phonologiques. (Pour une adaptation particulière de ce principe aux emprunts, cf. Roy 1992: 23)

La hiérarchie des niveaux phonologiques, telle que proposée par Paradis (1988a,b, 1990), est représentée en (5):

(5) métrique> syllabique> squelettal> noeud de base> articulateurs> traits

Les stratégies de réparation ne peuvent effectuer que deux opérations: élider et insérer, qui peuvent s'appliquer à toutes structures phonologiques dont, entre autres, à la structure interne d'un segment (cf. Sagey 1986). Le modèle de géométrie segmentale adopté ici est présenté en (6):

(6)

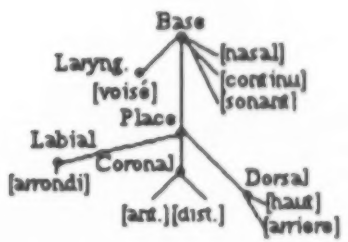

Un segment est un ensemble de traits unaires (ex. les articulateurs) et binaires (ex. les traits terminaux) organisés hiérarchiquement. Ainsi, un segment problématique dans la langue emprunteuse n'est autre chose qu'une combinaison illicite de traits dans cette langue.

Tel que posé, entre autres, par Archangeli (1984), un segment est sous-spécifié en forme sous-jacente (FSJ). Il est défini par un nombre minimal d'éléments distinctifs. Parmi ces éléments distinctifs, seuls la valeur marquée des traits binaires est spécifiée en FSJ. Les structures sous-spécifiées sont par la suite complétées par des règles de redondance qui insèrent, en cours de dérivation, les traits non marqués, c'est-à-dire les traits par défaut.

3. LE SEGMENT FRANÇAIS /v/

L'inventaire consonantique du peul est présenté en (7):

(7)

	labial	dental	alvéol.	palatal	vélaire	glottal
occl.	p/b		t/d	c/ɟ	k/g	
fric.	f	s				h
prénas.	^{m}b		^{n}d	^{ɲ}ɟ	^{ŋ}g	
nasal	m	n		ɲ	ŋ	
impl.	ɓ		ɗ	ʄ		
liquide			l/r			
glide	w			j		

Comme l'indique le tableau en (7), le segment /v/, dont la forme phonétique est définie en (8), n'appartient pas à l'inventaire phonologique du peul.

(8)

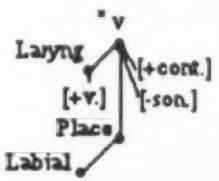

Cette interdiction est dûe au réglage paramétrique, en (9), qui stipule que les fricatives voisées ne sont pas permises en peul:

(9) Fricatives voisées? français: oui, peul: non
(*[+continu], [-sonant], [+voisé]: *v, *z)

Nous avons vu que lorsque le segment /v/ est présent dans un mot français, celui-ci est adapté en /w/, /b/ ou /f/. Autrement dit, les stratégies de réparation (adaptations) possibles sont soit i) l'insertion du trait [+sonant] dont la valeur de défaut [-sonant] n'est normalement insérée qu'en surface ($v \rightarrow w$), ii) l'élision du trait marqué [+continu] dont la valeur de défaut pour les consonnes est [-continu] ($v \rightarrow b$) ou encore iii) l'élision du trait marqué [+voisé] dont la valeur

de défaut pour les consonnes est [-voisé] ($v \rightarrow f$). Ces stratégies de réparation s'appliquent à sur la structure indiquée en (10), où /v/ est représenté dans sa FSJ.

(10) (structure simpifiée)

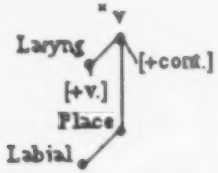

Voici les structures sous-jacentes des segments /w/, /b/ et /f/, qui remplacent ce segment impossible *v (on représente l'insertion par une ligne pointillée et l'élision par une ligne barrée):

(11) (structures simplifiées)

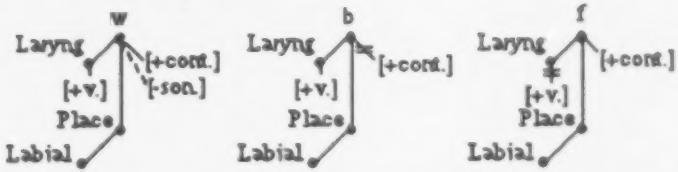

La contrainte en (9) détermine les éléments qui sont problématiques (la combinaison de traits interdite) et le principe de minimalité détermine à quel niveau les stratégies de réparation doivent s'appliquer. Selon le principe de minimalité, on s'attend à ce que l'élision de traits terminaux ait préséance sur celle des noeuds organisationnels ou des articulateurs.

4) DISCUSSION

L'adaptation du segment français /v/ en peul est effectuée de façon prévisible. En effet, les trois types d'adaptations présentées ici sont les plus minimales et, comme prédit, les seules disponibles en peul. Une adaptation autre que l'élision ou l'insertion d'un trait terminal problématique serait plus coûteuse car elle supposerait l'élision de plus d'un trait ou l'élision d'un élément plus élevé dans la hiérarchie phonologique. Par exemple, le segment /s/, un segment proche de /v/, ne pourrait être le segment choisi car i), par rapport à la contrainte, ce n'est pas l'articulateur Labial qui fait problème mais plutôt les traits en (11) et ii), même si l'articulateur Labial faisait problème à l'intérieur d'une combinaison donnée, ce ne serait pas nécessairement le premier élément élidé puisqu'il est situé plus haut dans la hiérarchie des niveaux phonologiques, en (5). De plus, l'élision de l'articulateur Labial constituerait une autre violation de contrainte puisque la

structure restante résulterait en un autre segment illicite en peul, */z/ (voir le paramètre en (9)).

Comme on peut l'observer en (1), une des trois adaptations semble être privilégiée, soit $v \rightarrow w$. Des raisons autres que phonologiques peuvent au premier abord sembler expliquer la préséance de cette adaptation sur les autres: celles-ci peuvent être d'ordre sociolinguistique, géolinguistique, temporel, etc. Toutefois, dans une étude ultérieure, je montrerai que cette préférence pour /w/ est justifiée phonologiquement. Il s'agit en fait de l'adaptation la moins coûteuse des trois puisqu'elle ne consiste qu'en une seule opération: l'insertion du trait [+sonant], dont la valeur de défaut [-sonant] est absente de la FSJ de /v/ en (10). Les deux autres adaptations, bien que peu coûteuses, se font tout de même en deux étapes: l'élision du trait problématique suivie de l'insertion, en cours de dérivation, des traits par défaut ([-continu] pour /b/ et [-voisé] pour /f/). Il est maintenant possible de prédire formellement un ensemble d'adaptations possibles pour un segment dans une langue donnée. Même si nous parlons ici d'un ensemble de possibilités, il est clair que cet ensemble est restreint, ce que prévoit formellent la TCSR et ce, avec un minimum d'outils théoriques.

BIBLIOGRAPHIE

Archangeli, D. (1984): *Underspecification and Yawelmani Phonology and Morphonoly*, thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Mass.

Paradis, C. (1988a): Towards a Theory of Constraints Violations, *McGill Working Paper in Linguistics*. 5:1-43.

Paradis, C. (1988b): On Constraints and Repair Strategies, *The Linguistic Review*.6:1, 71-97.

Paradis, C. (1990): "Focus" in Gere configurational Constraints, dans J. Hutchison et V. Manfredi (dir.), *Current Approaches to African Linguistics* 7, Foris, Dordrecht, 53-62.

Picard M. et J. Nicol (1982): Vers un modèle concret de la phonologie des emprunts, *Revue canadienne de linguistique*.27:2, 157-169.

Roy, M.-J.(1992): *Le rôle des contraintes phonologiques dans l'adaptation d'emprunts anglais en français québécois*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

Sagey, E. (1986) *The Representation of Features and Relations in Non-Linear Phonology*. thèse de doctorat, M.I.T., Cambridge, Mass.

16 Attitudes et compétences langagières des immigrants latino-américains à Québec

NAZARÉ MACHADO-MCLEOD
UNIVERSITÉ LAVAL

I. INTRODUCTION

L'immigration au Canada, plus particulièrement au Québec, n'est pas un phénomène nouveau et connaît même une croissance marquée depuis quelques années. Au cours de la prochaine décennie, l'arrivée de nouveaux immigrants sera encore plus grande car le Québec fait face à un sérieux problème de dénatalité. Pour faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants, le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec offre des cours de français d'une durée de 30 semaines. Les objectifs de cette formation sont non seulement de permettre aux étudiants adultes de communiquer oralement et par écrit en français, mais aussi d'interpréter les contenus et les règles de comportement sociaux, culturels et économiques afin d'agir de façon appropriée.

Au bout de ces 750 heures d'apprentissage, le stagiaire a le choix de continuer au Québec ou de partir vivre ailleurs au Canada. En effet, selon des données fournies par le Centre d'orientation et de formation des Immigrants (COFI), une partie des allophones quitte le Québec après la fin des cours.

Le cas que nous avons retenu est celui des Latino-Américains qui, à cause du caractère latin du Québec, semble le groupe le plus susceptible de développer un sentiment d'appartenance et de s'y établir.

La clientèle du COFI étant très diversifiée (24 nationalités), nous avons choisi les stagiaires d'origine latino-américaine parce qu'ils constituaient un groupe plus homogène que les autres. Notre projet de recherche visait à vérifier l'hypothèse suivante :

Les immigrants latino-américains, qui ont l'intention de partir après leur cours au COFI, ont des attitudes moins favorables face à la langue française et aux Québécois, et ont une compétence faible en français en comparaison de ceux qui ont l'intention de rester. Il semble donc que les intentions influencent les attitudes et la compétence.

Notre recherche vise donc à vérifier si cette tendance observée par le COFI (s'établir ou quitter le Québec après le cours) est en relation avec la compétence et les attitudes des apprenants.

II. Méthode d'Analyse

La méthode utilisée est l'enquête. Nous avons rencontré des stagiaires du COFI et leur avons remis un questionnaire traduit du français à l'espagnol et divisé en trois sections : - une section réservée à l'identification personnelle; - une section servant à mesurer les attitudes; - une section permettant de connaître leurs intentions.

Puis nous avons évalué leur compétence de trois façons en tenant compte de leur niveau au COFI:

-au moyen d'une auto-évaluation portant sur les quatre savoirs;
-au moyen d'un questionnaire portant sur le contenu des cours à chacun des niveaux;
-au moyen d'une rencontre individuelle avec un locuteur natif du français ne connaissant rien de la compétence du stagiaire ("blind test").

Il est à noter que l'évaluation porte sur la compétence orale du stagiaire, puisque les cours du COFI mettent surtout l'accent sur cette habileté.

Le choix des répondants :

Nous avons choisi le groupe des Latino-Américains parce qu'il était plus facile :

-de rassembler un groupe assez nombreux pour les fins de notre recherche,
-de rassembler un groupe linguistiquement homogène malgré leurs provenances diverses;
-d'entrer en contact avec eux et d'obtenir une grande collaboration;
-de traduire le questionnaire du français à l'espagnol.

Description des répondants :

- Nombre : 19 dont 9 femmes et 10 hommes
- Âge: entre 18 et 35 ans ; 35 ans et plus
- Pays d'origine : El Salvador : (6); Guatemala (4); Mexique (2); Uruguay (2); Argentine (1); Chili (1); Pérou (1); République Dominicaine (1); ? (1)
- Langue maternelle : espagnol - Date d'arrivée au Québec : 1990

III- A- Cadre général de l'expérience

Dans un premier temps, nous avons présenté le même questionnaire aux étudiants des trois niveaux et leur avons demandé d'y répondre le plus spontanément possible.

Dans un deuxième temps, nous avons rencontré individuellement ces mêmes étudiants afin d'évaluer leur compétence du français à l'oral.

Tout d'abord, ils devaient s'auto-évaluer sur la base des quatre savoirs. Puis, nous leur avons demandé de répondre oralement à 12 questions construites à partir du contenu des cours des niveaux 1 à 3. En dernier lieu, nous leur avons posé trois questions simples et faciles à comprendre, qui étaient rattachées à leur vécu. Dans chaque cas, un locuteur natif du français évaluait leur compétence au moyen d'une échelle allant de "faible" à "excellent".

B- Déroulement de l'expérience

L'expérimentation s'est déroulée en deux temps au COFI pendant l'heure du dîner des stagiaires. Après en avoir choisi 19 au hasard et les avoir invités à se rendre à un local réservé à cette fin, l'expérimentateur leur a présenté le questionnaire comme étant un projet de recherche. Histoire de les mettre à l'aise et en confiance, il leur a mentionné que leurs réponses seraient confidentielles.

Lors de la deuxième visite, nous avons rencontré les étudiants et leur avons remis l'auto-évaluation. Celle-ci ne comportait que 4 questions. le test de compétence orale basé sur les niveaux 1 à 3 a été bien réussi par les étudiants plus avancés, mais a semblé embêter les débutants.

Enfin, la production langagière sur un thème les touchant de près (arrivée au Québec, famille et hiver québécois) a donné la chance aux répondants de s'exprimer librement.

IV- Résultats

Il faut tenir compte que les résultats suivants ne sont pas statistiquement significatifs, à cause du faible nombre de répondants (19) et d'une faible corrélation entre les attitudes, la compétence et l'intention de partir. Néanmoins, il existe des liens entre celles-ci et les informations contenues dans les tableaux qui tenteront de les mettre en évidence.

TABLEAU IV

	Total des répondants (19)	Compétence faible & Attitudes défavorables	Compétence forte & Attitudes favorables	Combinaisons différentes de celles-ci
Ceux qui ont l'intention de rester	11 (58%)	4 (36%)	5 (45%)	2 (18%)
Ceux qui ont l'intention de partir	8 (42%)	3 (37,5%)	3 (37,5%)	2 (25%)
Ceux qui ont l'intention de partir dans un an*	4 (21%)	3 (75%)	0 (0%)	1 (25%)

TABLEAU V

	Total des répondants (19)	Ceux qui ont l'intention de rester (11)	Ceux qui ont l'intention de partir (8)	Ceux qui ont l'intention de partir dans 1 an*
Ceux qui ont une compétence faible et des attitude défavorable	7 (37%)	4 (57%)	3 (43%)	3 (43%)
Ceux qui ont une compétence forte et des attitudes favorables	8 (42%)	5 (62,5%)	3 (37,5%)	0 (0%)
Combinaisons différentes de celles-ci	4 (21%)	2 (18%)	2 (25%)	1 (25%)

* Ces étudiants peuvent être du nombre de ceux qui ont l'intention de partir dans trois ou cinq ans.

Comme tous les étudiants avaient des attitudes favorables, une compétence faible et avaient en général l'intention de rester à Québec, nous avons décidé de les comparer entre eux pour arriver à des résultats quelque peu significatifs. L'utilisation d'échelles dans les questionnaires nous a beaucoup aidés dans ce processus de comparaison.

V- Résultats et discussion

1) En se référant aux tableaux IV et V, nous remarquons que l'intention de partir est liée à une compétence faible et des attitudes défavorables envers le français, mais une compétence faible et des attitudes défavorables n'indiquent pas nécessairement l'intention de partir :
   -43% des répondants qui ont une compétence faible et des attitudes défavorables ont l'intention de partir;
   -75% des immigrants qui ont l'intention de partir dans un an ont une compétence faible et des attitudes défavorables.
2) De plus, nous remarquons un lien entre l'intention de rester, une compétence forte et des attitudes favorables, mais l'intention de rester n'indique pas nécessairement une compétence forte et des attitudes favorables:
   -63% de ceux qui ont une compétence forte et des attitudes favorables ont l'intention de rester;
   -45% des immigrants qui ont l'intention de rester ont une compétence forte et des attitudes favorables.
3) Aucun allophone avec une compétence forte et des attitudes favorables ne manifeste l'intention de partir.
4) Un plus petit pourcentage des immigrants qui ont l'intention de rester ont davantage une compétence faible et des attitudes défavorables qu'une compétence forte et des attitudes favorables.
5) Un plus grand nombre de ceux qui ont une compétence faible et des attitudes défavorables ont l'intention de rester.

VI- Résultats additionnels

En présentant le tableau VI, nous avons voulu démontrer les corrélations entre les aspects mesurés (compétence, attitude et intention) et les variables sociales tels le sexe, l'âge et le niveau de scolarité.

TABLEAU VI

	SEXE		AGE		NIVEAU DE SCOLARITÉ	
Total = 19	M %	F %	-35 %	+35 %	- Ecole tech.	+ Ecole tech.
Intention de rester	6 31.5	5 26	4 21	7 37	4 21%	7 37%
Intention de partir dans 1 an	4 21	4 21	3 16	5 26	3 16%	5 26%
Attitudes défavorables	5 26	4 21	3 16	6 31.5	3 16%	6 31.5%
Attitudes favorables	5 26	5 26	4 21	6 31.5	5 26%	5 26%
Compétence faible	6 31.5	3 16	2 10.5	7 37	3 16%	6 31.5%
Compétence forte	4 21	6 31.5	5 26	5 26	5 26%	5 26%
Compétence faible & Attitudes défavorables	5 26	2 10.5	2 10.5	5 26	2 10.5%	5 26%
Compétence forte & attitudes favorables	4 21	4 21	4 21	4 21	4 21%	4 21%

VII. Conclusion

À la lumière des résultats obtenus, nous croyons avoir eu la confirmation de notre hypothèse de départ, soit "les étudiants latino-américains, ayant l'intention de partir après leur cours au COFI, ont des attitudes moins favorables face à la langue française et aux Québécois, et ont une compétence faible en français

en comparaison des Latino-Américains ayant l'intention de rester. Il semble donc que les intentions influencent les attitudes et la compétence. La plupart des immigrants ayant une compétence faible et des attitudes moins favorables n'ont pas l'intention de quitter le Québec; par contre, la plupart de ceux qui ont l'intention de partir ont aussi une compétence faible et des attitudes défavorables."

En fait, tous les résultats mentionnés sont ceux que nous attendions a priori. De plus, même si les données fournies par le COFI indiquent qu'une bonne partie des allophones quitte le Québec après la fin des cours, nous constatons qu'il ne s'agit pas du groupe des Latino-Américains. Nous croyons qu'il en est ainsi parce que leur langue et celle des Québécois sont assez proches, de même que leurs cultures respectives. Par conséquent, les Latino-Américains auraient plus de facilité à s'intégrer et à développer un sentiment d'appartenance que tout autre groupe d'allophones.

Si le cadre de ce travail nous l'avait permis, il aurait été intéressant de pousser plus loin notre recherche et de comparer ce groupe aux autres familles ethnolinguistiques présentes au COFI.

De toute façon, ce projet de recherche nous a permis d'en apprendre davantage sur les mécanismes psycho-sociologiques qui entrent en jeu lors de l'apprentissage d'une autre langue.

RÉFÉRENCES

HAMERS, J.F. & BLANC, M. (1989) : Bilinguality and bilingualism, Cambridge, Cambridge University Press.

HAMERS J.F. & BLANC, M. (1982) : Towards a social-psychological model of bilingual development. The Journal of Language and Social Psychology, 29-49.

PERDUE, C. (1982) : Second Language Acquisition by Adult Immigrants : A Field Manuel, Strasbourg : European Science Foundation.

17 La Traduction des connecteurs: influence de la langue de départ

GUYLAINE MARTEL
UNIVERSITÉ LAVAL

Introduction

L'**Analyse différentielle des connecteurs contre-argumentatifs en français, en anglais et en espagnol** (Martel: 1991b) a permis de relever plusieurs caractéristiques concernant l'emploi de ce type particulier d'éléments en traduction. Elle a démontré que, d'une manière générale, les trois langues possèdent un système comparable aussi bien du point de vue de la variété des formes que de celui de leur hiérarchisation.

Les observations présentées ici s'appuient sur les résultats issus de cette analyse. Dans un premier temps, je mettrai en rapport les éléments relevés dans chaque texte de départ avec ceux rencontrés dans ses traductions; dans un second temps, je m'intéresserai à l'emploi des connecteurs à l'intérieur des versions originales uniquement. Mon objectif consiste à montrer que, si la comparaison entre les connecteurs et leurs traductions permet de conclure à une certaine similitude des systèmes, la comparaison des connecteurs des textes d'origine seulement fera ressortir des différences quant à leur usage.

1. Les connecteurs des textes de départ et leurs traductions.

Les tableaux Ia, Ib et Ic présentent les 52 occurrences de connecteurs contre-argumentatifs relevées dans les textes de départ et leurs traductions dans les deux autres langues, qu'elles soient ou non considérées comme des équivalences. Les tableaux indiquent chaque forme distincte de connecteur avec, entre parenthèses, son nombre d'occurrences lorsqu'elle paraît plus d'une fois dans le texte. Les espaces laissés en blanc correspondent aux traductions où ne s'est pas retrouvée la relation de contre-argumentation. Cette absence de relation ne doit pas être confondue avec le **connecteur zéro** (Ø) (Martel: 1991a) qui, lui, rend compte de l'absence de connecteur marquant une relation contre-argumentative effective.

Tableau Ia. Traductions des connecteurs du texte de départ en français

Langue de départ	Langues d'arrivée	
français: 24 occurrences 10 formes	**anglais: 21 équivalences 10 formes**	**espagnol: 21 équivalences 10 formes**
au contraire	on the contrary	por el contrario
cependant (2 occ.)	though (2 occ.)	sin embargo (2 occ.)
en réalité	in actual fact	en realidad
mais (10 occ.)	but (10 occ.)	pero (10 occ.)
malgré	willing as I was	a pesar de
même si	even though	aun si
même si	even though	aun así
pourtant	yet	pero
pourtant	yet	sin embargo
tandis que	whereas	mientras que
tout de même	all the same	a pesar de todo
Ø (2 occ.)	but (2 occ.)	Ø (2 occ.)
Ø	Ø	Ø

Tableau Ib. Traductions des connecteurs du texte de départ en anglais.

Langue de départ	Langues d'arrivée	
anglais: 12 occurrences 3 formes	**français: 8 équivalences 6 formes**	**espagnol: 8 équivalences 2 formes**
but (6 occ.)	mais (6 occ.)	pero (6 occ.)
but	mais	
but	malheureusement	pero
but	néanmoins	pero
still	cependant	pero
still	faut dire que	pero
though	néanmoins	y

Tableau Ic. Traductions des connecteurs du texte de départ en espagnol.

Langue de départ	Langues d'arrivée	
espagnol: 16 occurrences 6 formes	**français: 10 équivalences 5 formes**	**anglais: 12 équivalences 7 formes**
aunque	bien que	though
aunque	mais	although
en realidad	en réalité	in reality
pero (7 occ.)	mais (7 occ.)	but (7 occ.)
pero		but
sin embargo	cependant	nevertheless
y	mais	while
Ø (2 occ.)	mais (2 occ.)	Ø (2 occ.)
Ø	mais	but

Le tableau Ia montre que, pour un total de 24 occurrences, le texte de départ en français présente dix formes différentes de connecteurs traduites, en anglais et en espagnol, par autant de formes distinctes. Le tableau Ib réunit les 12 occurrences de connecteurs relevées dans le texte de départ en anglais. Celles-ci se présentent sous trois formes différentes, rendues, en français et en espagnol, par, respectivement, six et deux formes distinctes. Le tableau Ic regroupe, pour un total de 16 occurrences, les six formes différentes de connecteurs rencontrées dans le texte de départ en espagnol. Les textes d'arrivée en français et en anglais en présentent respectivement cinq et sept. Il est important de noter que plus de la moitié des occurrences relevées dans les textes de départ et d'arrivée correspondent aux connecteurs **mais**, **but** et **pero**.

De façon générale, il ressort de ces trois tableaux que le français, l'anglais et l'espagnol possèdent autant de recours pour marquer la contre-argumentation, les textes d'arrivée présentant autant sinon plus de formes distinctes pour rendre les relations de contre-argumentation des textes de départ. De plus, les multiples occurrences de **mais**, **but** et **pero**, en version originale comme en traduction, confèrent à ces connecteurs un rôle privilégié dans la structure hiérarchique de ces éléments.

2. Les connecteurs des textes de départ.

La comparaison des connecteurs et de leurs traductions ayant fait ressortir certaines similitudes entre le système du français, de l'anglais et de l'espagnol, il est intéressant maintenant de comparer l'emploi de ces éléments lorsqu'ils sont libres de toute influence, c'est-à-dire sans les contraintes de la traduction. Pour ce faire, il suffit de comparer les résultats présentés dans chaque première colonne des tableaux Ia, Ib et Ic.

Pour des textes de longueur équivalente - il s'agit, pour le texte en français, des pages 165 à 176 de *L'Étranger* (1963) de Camus, pour le texte en anglais, du chapitre 15 de *To Have and Have not* (1965) de Hemingway, et pour le texte en espagnol, de *La Lotería en Babilonia* (1982) de Borges - le français a utilisé dix formes différentes de connecteurs pour un total de 24 occurrences alors que l'anglais n'a utilisé que trois formes différentes pour un total de 12 occurrences, la moitié moins, donc, que le français. Le texte en espagnol se situe à peu près entre ces deux points, utilisant huit formes distinctes de connecteurs pour un total de 16 occurrences.

Si ces dernières remarques sont bien représentatives des tendances générales de chacune de ces langues, il est difficile d'expliquer la variété des formes utilisées dans les traductions du texte de départ en français, par exemple, autrement que par l'influence de ce dernier sur le choix des connecteurs dans les textes d'arrivée. Le système de chacune de ces langues offrant au traducteur des ressources semblables, ce dernier choisit, dans la plupart des cas, une forme de connecteur qui se rapproche autant que possible de la forme de départ. Mais en procédant ainsi, il y a lieu de croire que le traducteur suit davantage la tendance de la langue de départ que celle de la langue d'arrivée.

Conclusion

Ces observations montrent que ce n'est pas le système des connecteurs contre-argumentatifs qui diffère dans les langues concernées par cette étude, mais plutôt l'exploitation qui est faite de ce système par chacune d'elles. Avec des moyens semblables, le français tend à utiliser de nombreuses formes et occurrences de connecteurs, l'anglais, lui, libre de toute influence, tend à en utiliser beaucoup moins, et l'espagnol semble se situer à mi-chemin entre ces deux tendances.

Bibliographie

BORGES, Jorge Luis, (1982) «La Lotería en Babilonia» dans *Ficciones*, Buenos Aires, Emecé.

_____ (1986) «La Loterie à Babylone» dans *Fictions*, traduit par P. Verdevoye Ibarra en 1956, Paris, Gallimard.

_____ (1980) «The Babylon Lottery» dans *Fictions*, traduit par Anthony Kerrigan en 1956.

CAMUS, Albert, (1963) *L'Étranger*, Paris, Gallimard.

_____ (1982) *The Outsider*, traduit par Joseph Laredo en 1982, London, Penguin Books.

_____ (1982) *El Extranjero*, traduit par Bonifacio del Carril en 1951, Buenos Aires, Emecé.

HEMINGWAY, Ernest, (1965) *To Have and Have Not*, New York, Charles Scribner's Sons.

_____ (1945) *En Avoir ou pas* , traduit par Maurice Duhamel en 1945, Paris, Gallimard.

_____ (1970) *Tener y no tener*, traduit par Pedro Ibarzábal en 1959, Buenos Aires, Sudamericana.

MARTEL, G., 1991a, «Les Connecteurs : problèmes particuliers à l'analyse différentielle de discours», *Langues et Linguistique*, no 17, Québec, pp. 159 à 167.

_____ 1991b, *Analyse différentielle des connecteurs contre-argumentatifs en français, en anglais et en espagnol*, mémoire de maîtrise, Université Laval.

18 *Une classification provisoire des marqueurs d'intensité forte observés dans le parler acadien du Nord-Est du Nouveau-Brunswick (et la question de la polysémie de "un peu")*

THERESA MEA
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Je suis en train de rédiger une thèse sur le système des marqueurs d'intensité forte observés dans un corpus de discours acadien de la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick (dans le comté de Gloucester). Je ne prétends pas de décrire des structures propres à un parler d'une région, car souvent elles sont retrouvées chez les Québécois et chez les Français. L'objectif de ma communication est de présenter, brièvement, les classes majeures de marqueurs d'intensité dans ma classification provisoire. Et par la suite, je voudrais particulièrement m'attarder sur le morphème polysémique UN PEU qui ne contient pas nécessairement la seule idée de la quantité.

L'ensemble de mon corpus comprend mes propres enquêtes menées en 1991 dans la région de Caraquet au Nouveau-Brunswick (mon lieu de domicile), et les enquêtes du nord-est du Nouveau-Brunswick (Robertville, Shippagan) effectuées en 1988 sous la direction de Louise Péronnet de l'Université de Moncton. Les informateurs sont d'âges variés, à partir de 13 ans.

Classification provisoire d'intensifieurs

Voici ce que j'entends par "intensifieur": une marque de puissance, de haut degré qui exprime soit une quantité ou degré extrêmes, soit l'intensité de la qualité ou de l'action exprimées, soit l'intensité des sentiments qui anime l'énonciateur. Mes deux grandes classes d'intensifieurs regroupent: (I) les intensifieurs modificateurs; (II) les intensifieurs modalisateurs. Les modificateurs ont une incidence sur une composante de la phrase, tandis que les modalisateurs ont une portée sur tout l'énoncé. Ces deux classes se justifient sur le plan du sens et de la syntaxe. On peut intégrer à l'intérieur de ces classes d'intensifieurs les procédés prosodiques (l'intonation, l'accentuation), qui fonctionnent à un autre niveau. Emphatiques, ils viennent appuyer un procédé morphologique ou syntaxique.

Dans la première classe (modificateurs) j'ai regroupé au moins 6 procédés d'intensification. D'abord il y a les procédés prosodiques tels l'intonation ou l'accentuation d'un élément de la phrase (*C'est un VRAI zoo!*).

Ensuite, il y a les procédés morphosyntaxiques tels: 1) les adverbes de quantité (TRÈS, BEAUCOUP, ASSEZ, etc.); 2) les groupes prépositionnels adverbiaux employés métaphoriquement (*I mouillait À PLEIN TEMPS*; *Moi je me comprends DES PIEDS À LA TÊTE*); 3) les comparaisons (*une boule gros COMME UN SCIAU!*; 4) les jurons (UN MOSUS DE, EN JÉSUS-CHRIST, etc.); 5) l'énoncé elliptique où l'intensifieur est sous-entendu: *Les tempêtes--tu woyais ni ciel ni terre!* (...si gros que...); *Des accidents, i m'en a arrivé--!* (beaucoup); 6) la répétition d'un élément de la phrase (*un GROS, GROS chien*).

La deuxième classe est celle des modalisateurs, qui expriment le sentiment de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. C'est au titre d'amplificateurs que certains modalisateurs sont intensifs, car ils marquent un plus grand degré de certitude ou d'obligation de la part du locuteur relativement au contenu propositionnel de l'énoncé (voir St-Pierre 1991).

Parmi les intensifieurs modalisateurs, il y a d'abord les procédés prosodiques avec incidence sur l'énoncé (l'intonation de la phrase exclamative). Deuxièmement, je compte au moins 3 procédés morphologiques et syntaxiques: 1) les locutions verbales "subjectives", qui se réfèrent au locuteur, peuvent exprimer l'assertion (MOI JE DIS QUE) ou la certitude (JE SUIS SÛR QUE). 2) Les constructions impersonnelles expriment, elles aussi, la certitude (C'EST SÛR QUE...), l'obligation (IL FAUT QUE...). 3) Les adverbes de modalité (À VRAI DIRE, BIEN SÛR, PROBABLEMENT, etc.). Troisièmement, dans les procédés discursifs, qui débordent le cadre de la proposition, on peut compter la répétition de tout l'énoncé.

La polysémie de certains adverbes d'intensité

La classification des intensifieurs est une première étape en vue de leur interprétation sémantique. Il s'agit maintenant de caractériser plus spécifiquement leur effet sur l'énoncé. Le fait qui s'impose à l'évidence, c'est la polysémie de certains adverbes d'intensité. Par exemple, en général, les expressions PAS MAL et ASSEZ ont le sens de SUFFISAMMENT, mais la plupart du temps dans mes corpus, ils donnent l'idée de BEAUCOUP. (*J'ai ASSEZ ri! On faisait PAS MAL de tours*).

La locution UN PEU est pour moi un cas particulièrement intéressant car ses emplois dans mon corpus ont soulevé plusieurs questions quant à son sens. Par exemple, dans l'énoncé attesté *J'ai tout le temps gagné mon argent... i (les parents) m'en donnaient quand même UN P'TIT PEU*, UN PETIT PEU peut indiquer deux choses: la quantité d'argent donné par les parents, mais aussi, sinon

plus, qu'on n'est pas prêt à avouer qu'on est dépendant de ses parents. Dans un autre exemple de mon corpus, l'informateur utilise UN PEU par modestie, par crainte de se faire passer pour un joueur expert de la musique à bouche: *J'ai joué UN P'TIT PEU, euh, je joue encore UN P'TIT PEU.* Il y a un autre facteur qui joue ici: UN PEU affilié au verbe acquiert une notion de durée de temps ou de fréquence, notions présentes dans le verbe (voir Wimmer 1974). On peut alors se demander si la durée de temps ou la fréquence, aussi minime soit-elle, est une notion de prolongement qui donne un sens de degré plus haut à UN PEU.

On ne peut se borner à constater la diversité des significations. Il faudrait pouvoir expliquer sur quoi on se base pour décider quel sens donner à l'adverbe dans un contexte donné, et à l'inverse, on peut se demander ce qui unit les différents sens de UN PEU: comment il se fait que plusieurs sens se manifestent dans la même unité.

Je vais chercher à éclairer la polysémie de UN PEU en comparant l'explication guillaumienne proposée par Bernard Pottier (1962) à celle, pragmatique, d'Oswald Ducrot (1972). La question est de savoir si on peut ramener toutes les utilisations de UN PEU à la notion d'adverbe de quantité et proposer une interprétation unifiée à la Guillaume, ou si on doit postuler (tel que le fait Ducrot) l'existence de deux unités derrière la forme de UN PEU: un peu $_1$ = adverbe de quantité; un peu $_2$ = adverbe de modalité.

L'analyse de Pottier

Faisons maintenant l'analyse de la sémantique de UN PEU, en employant comme support des exemples proposés par Pottier ainsi que des exemples de mon corpus. D'abord UN PEU, tout comme PEU, contient le sens d'une intensité ou quantité faible. Mais Pottier dit que PEU détermine une quantité plus grande que UN PEU comme le montre bien le schéma cinétique de Gustave Guillaume: c'est une représentation de la sémantique de PEU et UN PEU qui tient compte de l'activité de la pensée, du mouvement qui porte la pensée de la considération du positif à la considération du négatif. PEU est le lieu d'un mouvement de pensée qui oriente l'esprit vers la négation: à l'intérieur du champ positif, le cinétisme va d'un (+) au (-). L'article UN inverse ce mouvement et le transforme en un cinétisme qui va du (-) au (+). PEU est donc une intensité faible mais quasiment nulle tandis que UN PEU est une quantité faible mais déjà appréciable. Voyez, à la page suivante, les saisies de PEU et UN PEU sur les vecteurs du schéma cinétique:

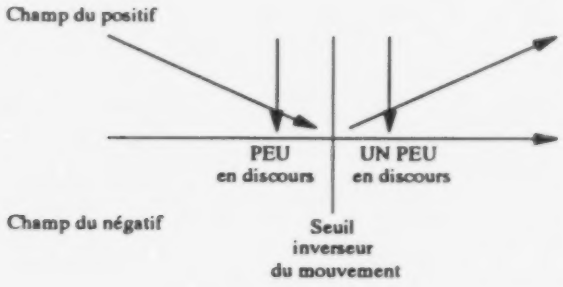

Étant donnée la phrase *Il est peu intelligent*, PEU se rapproche de PAS. PEU met en doute l'intelligence sans la nier. Mais dans la phrase *Il est un peu intelligent*, UN PEU décrit une petite quantité, mais sans insister sur cette petitesse. On pourrait concevoir le glissement de UN PEU vers le sens de BEAUCOUP car dans le schéma cinétique de Guillaume UN PEU est situé sur un vecteur ouvert qui s'en va vers le plus grand degré, tandis que le vecteur de PEU s'oriente vers la nullité. En d'autres mots quelqu'un pourrait dire UN PEU INTELLIGENT en voulant vraiment dire plus que UN PEU intelligent. C'est la tendance rhétorique à la litote: son intention est de faire comprendre plus en disant moins, parce qu'on n'est pas prêt à dire que la personne est très intelligente. Ducrot montre qu'il y a des cas où la litote est employée par politesse: *J'ai UN PEU d'argent* qui peut sous-entendre *J'ai suffisamment d'argent pour...*". Il explique que dans notre société, en général, dire qu'on a beaucoup d'argent est un comportement réprouvé. C'est pourquoi on veut être modeste en parlant d'argent.

L'analyse pragmatique de Ducrot

La théorie guillaumienne donne l'idée de gradation. Oswald Ducrot veut montrer que le sens de PEU et UN PEU n'est pas uniquement basé sur une gradation (comme le propose le schéma guillaumien), c'est-à-dire qu'il n'a pas uniquement une notion de quantité mais aussi une notion de modalité de phrase (phrase affirmative ou phrase négative).

Guillaume analyse PEU et UN PEU, en faisant abstraction du contexte. Mais Ducrot affirme qu'il existe d'autres contextes où PEU ne semble guère désigner un degré." Regardons les exemples qu'il donne: 1) *Cette situation est PEU gênante*; 2) *Cette situation est UN PEU gênante.* Ducrot dit que l'opposition ne marque plus ici une différence de degré..."le premier énoncé est

à peu de choses près une négation, et le second, une affirmation". La question n'est pas de savoir à quel degré la situation est gênante, mais en fait de savoir si elle est gênante ou pas, enfin d'avoir une réponse qui dit OUI ou NON. Si la question présuppose que la chose est gênante, l'interrogation sera totale, c'est-à-dire qu'elle appellera un OUI ou un NON: *Est-ce que c'est gênant d'aller voir le principal?* Si la question présuppose une quantité ou un degré, l'interrogation sera partielle et elle appellera une quantité ou un degré d'un élément de la proposition: *À quel point c'était gênant d'aller voir le principal?* Dans mon corpus, j'ai un exemple presque semblable à celui de Ducrot: *Mettons, c'était UN PEU gênant* en réponse à la question: *As-tu aimé ça?*. Ici, comme dans l'exemple de Ducrot (*Cette situation est UN PEU gênante*) UN PEU ne fait que confirmer l'embarras.

CONCLUSION

Mon système de marqueurs d'intensité est basé sur l'interprétation sémantique. Certains adverbes de quantité sont polysémiques. Le morphème UN PEU est particulièrement intéressant parce qu'il ne signifie pas toujours le même degré de quantité, et surtout parce qu'il ne signifie pas toujours un degré mais une affirmation. L'analyse pragmatique de Ducrot nous permet de discerner la modalité en question dans le sémantisme de UN PEU. On peut se demander si le test de l'analyse pragmatique de Ducrot suffit pour vérifier si d'autres adverbes d'intensité polysémiques sont intensifs dans leur contexte.

REFERENCES

DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

MARTIN, N. (1969) "Analyse sémantique du mot PEU", *Langue française*, volume 4, pp. 75-87, Paris, Larousse.

POTTIER, B. (1962) *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.

ST-PIERRE, M. (1991) "Illocutoire et modalisation: les marqueurs d'intensité en français", *Revue québécoise de linguistique*, volume 20, no.2, pp. 223-237.

WIMMER, C. (1974) "Présupposé et théorie guillaumienne à propos de PEU et de UN PEU", *Travaux de linguistique et de littérature*, volume 12, no. 1, pp. 249-279.

19

Cohésion et désambiguïsation lexicale automatique: cas de l'anaphore

ABDELKRIM MOKHTARI
ÉTUDIANT DE 3e CYCLE
UNIVERSITÉ LAVAL

Dans ce travail, qui fait partie d'un projet de thèse en préparation sous la direction de M. Mepham, nous nous intéressons à l'utilisation des ressources de la cohésion textuelle dans la désambiguïsation lexicale d'une manière automatique. Notre intérêt sera centré sur le cas de l'anaphore. Nous exposerons une esquisse de la stratégie que nous comptons adopter dans notre recherche.

On entendra par cohésion la propriété d'un texte de former une unité structurée. Cette unité est assurée par un ensemble de moyens linguistiques qui créent à travers le texte différents types de liens. Le pronom *ils* dans l'exemple suivant joue ce type de rôle.

> *G. Milton et son compagnon L. Small sont des travailleurs itinérants qui rêvent de posséder un jour leur propre ferme. En attendant, ils travaillent au ranch Tyler.* (tiré de Le magazine du cinéma Hiver 1993)

Il y a bien sûr plusieurs types de liens et chacun a son fonctionnement propre dans le texte. Ces liens constituent dans leur variété la forme lexico-grammaticale de la cohésion. M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976) les ont regroupés en cinq catégories:

1-Référence.(Les personnels, les démonstratifs, les comparatifs);
2-Substitution;
3-Ellipse;
4-Conjonction;
5-Cohésion lexicale.

La cohésion lexicale se compose, selon les mêmes auteurs, de deux catégories. D'une part la réitération, elle-même regroupant plusieurs phénomènes tels que la répétition (du même mot) la synonymie (ou proche synonymie), l'hyperon-

ymie, etc... et d'autre part la collocation. Par collocation, on désigne le phénomène de la co-occurrence de certains lexèmes appartenant à un même champ sémantique (gravitant autour de la même notion) dans un même texte. Il est vrai que dans de tels cas, le lien créé n'est pas du même ordre que, par exemple, dans la catégorie de la référence, mais il faut bien convenir que la présence de certains mots évoquant une même chose est un facteur de cohésion du texte.

Ces différents types de liens de cohésion fonctionnent dans la plupart des cas d'une manière anaphorique.

On peut alors se poser la question: en quoi la cohésion peut-elle servir à désambiguïser les mots d'un texte ? Une réponse possible voudrait qu'en admettant qu'un texte soit cohésif, on peut essayer d'observer les liens qui ont produit cette cohésion et par la suite procéder à des rapprochements entre les différents mots reliés. La collocation est assez significative dans ce sens dans la mesure où la co-occurrence de certains mots nous donne une large latitude de considérer ces mots comme reliés au même domaine. Mieux encore, une relation de coréférence explicite permettrait d'attribuer à un mot ambigu les mêmes propriétés (sémantiques) que l'autre mot qui est son coréférent. Pour peu que l'un des mots ait dans son contexte des indications discriminatoires, on pourra envisager de les utiliser pour lever l'ambiguïté de l'autre.

On aura compris que la stratégie d'exploitation de la cohésion présumée d'un texte telle qu'indiquée ci-haut ne décrit pas la totalité de ce qui est impliqué dans le phénomène de désambiguïsation. Mais pour la cause de l'automatisation, ce procédé peut être un bon point de départ. Le projet de désambiguïser des mots du texte d'une manière automatique repose sur certaines stratégies. On peut les décrire en commentant le schéma suivant:

véhicule ?

GRILLE
* transport

THÉSAURUS
1-véhicule * transport 2-véhicule * excipient ....

Texte après traitement préliminaire[1]

> *Une plaque d'immatriculation autre qu'une plaque*$_{[transport]}$ *d'immatriculation*$_{[transport]}$ *amovible, délivrée pour un véhicule*$_{[transport]/[moyen]}$ *routier*$_{[transport]}$ *est valide tant que ce véhicule*$_{[transport]/[moyen]}$ *et son propriétaire demeurent les mêmes.*

Le schéma représente à gauche une requête sur le mot véhicule. Le quêteur serait intéressé par tous les contextes du mot avec le sens de moyen de transport routier comme le précise la grille à gauche dans le schéma. Le rectangle à droite représente un thésaurus de langue qui recueille les différents mots de la langue avec à chaque entrée une description des traits conceptuels relatifs aux différentes acceptions du mot.

Le texte, préalablement traité d'après le thésaurus, contient pour chaque mot la description des différentes acceptions. En parcourant le texte -lors de l'interrogation- on pourra désambiguïser le mot-occurrence *véhicule* en confrontant ses différents traits avec ceux des mots voisins (ses collocataires). Pour le cas de véhicule, donné en exemple, il peut être désambiguïsé grâce aux mots voisins *plaque*, *immatriculation*, *véhicule*, *routier*. Cette analyse, qui n'est pas parfaite, sera confortée par des stratégies de renforcement. Nous en donnons ci-dessous un exemple bref avant de revenir sur le cas de l'anaphore qui peut jouer le même rôle.

> *"La période au cours de laquelle le propriétaire d'une habitation motorisée utilisée à des fins personnelles et ayant une masse nette de 3 000 kg ou moins ou d'un véhicule de promenade doit payer les droits, les frais, la contribution d'assurance et la contribution des automobilistes au transport en commun pour conserver le droit de circuler avec ce véhicule routier est déterminée selon un ordre établi à partir du nom du propriétaire."*

On voit que dans cet exemple, le mot *droit* a deux sens différents, selon l'endroit où il se trouve. Dans ce genre de cas, la stratégie de renforcement est de donner le privilège à certains éléments sur d'autres: l'interprétation de *droits* bénéficiera de l'apport de *payer* -le mot le plus proche- et non des autres mots.

- Cas de l'anaphore:

Dans la plupart des cas, les différents moyens de la cohésion fonctionnent anaphoriquement. Certains moyens se prêtent plus que d'autres à une exploitation automatique. En ce qui concerne l'anaphore, outre le fait que seule l'anaphore endophorique a de l'intérêt pour notre préoccupation, nous n'avons

pas de moyens pour tirer profit de certaines formes d'anaphore. C'est le cas de l'anaphore renvoyant à un mot-symbole (exemple: *L'homme qui a confié son argent à sa femme est plus sage que l'homme qui l'a remis à sa maîtresse* [tiré de Hirst 1981]). En revanche, le cas le plus simple est celui de la répétition. C'est à ce cas que nous faisons allusion dans ce cadre. Cette catégorie semble très appropriée à un traitement automatique, puisque le travail d'automatisation peut être fondé sur une concordance graphique des deux unités à comparer. Ainsi, dans l'exemple de *véhicule*, l'exploitation de la relation anaphorique de ce mot avec l'expression *véhicule routier* permet de déterminer le sens désigné dans ce contexte. Pour cela, il aurait fallu, bien entendu, prévoir dans l'algorithme l'apport indiscutable du modificateur *routier* (adjectif) au mot *véhicule* (substantif) qui le précède immédiatement. Chose faisable pour peu que l'on dispose de la catégorie grammaticale des mots, ce qui est possible avec des outils comme le Lemmatiseur.

Mais cela ne va pas sans certaines difficultés: Voici deux exemples qui montrent les limites de la méthode, et qui nous obligeraient à développer d'autres stratégies de renforcement:

- Problème de la reconnaissance automatique de l'élément référé: la dernière occurrence de véhicule renvoie à *véhicule automobile* mais comment le savoir d'une manière automatique si l'on ne recourt -comme le veut notre stratégie- qu'à une adéquation graphique et à une analyse syntaxique rudimentaire ?

> *La plaque d'immatriculation d'un véhicule automobile composant un ensemble de véhicules routiers, lorsque ce véhicule a été essentiellement conçu pour tirer une remorque doit être fixée à l'avant de ce véhicule.*

- Dans l'exemple suivant, le mot *véhicules* dans *Ces véhicules* renvoie à une série de mots différents. Il est difficile d'en faire une reconnaissance automatique.

- *un tracteur de jardin, autre qu'un tracteur de ferme, et une tondeuse motorisée, pouvant transporter une personne;*
- *un véhicule routier utilisé exclusivement à l'intérieur d'un édifice;*
- *la machinerie agricole appartenant à un agriculteur.*

Ces véhicules ne peuvent circuler sur un chemin public.

CONCLUSION

L'exploitation des moyens cohésifs dans un processus de désambiguïsation semble possible, dans la mesure où certaines précautions sont prises. Ainsi, à défaut d'un modèle linguistique exhaustif et d'un algorithme informatique à la hauteur de la complexité du langage, certaines formes linguistiques semblent suffisamment régulières pour se prêter à un traitement automatique. Tel est le cas de certaines manifestations de l'anaphore.

BIBLIOGRAPHIE

- DAHLGREN, Kathleen (1988), **Naive Semantics for Natural Language Understanding**, Kluwer Academic Publishers, 258 p.
- HALLIDAY, M.A.K., Ruqaiya HASAN (1976), **Cohesion in English**, Longman. 374 p.
- HIRST, Greame (1981) **"Anaphora in Natural Language Understanding: A Survey"** dans Lecture Notes in Computer Science no 119. 128 p.
- MAULDIN, Michael L., CARBONNEL, Jaime (Préfacier)(1991), **Conceptual Information Retrieval - A case Study in Adaptive Partial Parsing**, Kluwer Academic Publishers, 215 p.
- MEPHAM, Michael, TOUPIN, M., LEPAGE, D. (1989), **Lemmatiseur/Lexitex**, QUEBEC, C.T.I. Université Laval, 357 p.

NOTES

1. Pour raison de commodité, seuls les mots significatifs ont été étiquetés. On doit signaler aussi que tous nos exemples se rapportant au mot "véhicule" sont tirés du Code de la Sécurité Routière à Québec.

20 *Le Pidgin makro au Cameroun: la vulgarisation d'un langage codé*

Raymond Mopoho
Université de Montréal

Le terme *makro*, qui vient probablement du français *maquereau*, est un camerounisme signifiant *escroc*, *roublard*, *fripouille*. Pour ses locuteurs, le pidgin makro est connu sous les noms de *kro talk*, *makro*, ou *makro talk*.

Les études publiées à ce jour sur le pidgin-english (PE) du Cameroun se sont peu intéressées au pidgin makro. Celui-ci est généralement présenté comme une variété urbaine du PE (TODD 1984 : 99), ou un registre utilisé par des initiés dans des contextes spécifiques : jeu, bagarre, sexe et argent (FÉRAL 1979 : 109-110). Une telle disparité de vue dénote une lacune caractéristique des descriptions existantes du PE camerounais : les auteurs sus-évoqués, et bien d'autres encore (SCHNEIDER 1966, DWYER 1966, LATOUR DEJEAN 1977) font passer une de ses variétés pour l'ensemble de la langue. A notre avis (MOPOHO 1993), seule l'hypothèse d'un continuum PE-anglais permet une description adéquate de ce parler. Dans ce sens, le pidgin makro actuel apparaît comme une variété mésolectale intermédiaire (BICKERTON 1975 : 24) du continuum dont les autres composantes sont : le basilecte parlé par les analphabètes de l'aire pidginophone, le mésolecte inférieur utilisé par les analphabètes des centres urbains, le mésolecte intermédiaire propre aux semi-lettrés en général, et le mésolecte supérieur que l'on retrouve chez les locuteurs maîtrisant par ailleurs l'acrolecte (anglais standard).

Depuis le milieu des années quatre-vingt, le pidgin makro a connu une expansion considérable, grâce à l'influence incontestable du chanteur LAPIRO de MBANGA. Avant celui-ci, ce langage codé n'avait jamais été accessible au grand public. Il décide d'en faire le véhicule d'un message qui se veut à la fois une apologie du vice et une dénonciation de l'ordre établi. Son audience est clairement identifié dans la chanson «Kopnié» : les petits voleurs opérant dans les marchés et les lieux publics, les marchands ambulants (perpétuellement traqués par les autorités municipales), les débardeurs des gares routières, les détenus et autres marginaux sociaux. Dans le même texte, il célèbre les vertus du système D et des activités illicites dont il prescrit aux adeptes un édifiant «code d'honneur» : loi du silence, solidarité et complicité à l'intérieur, vigilance, opportunisme et astuce à l'extérieur. Prêché dans une langue autre que celle de la racaille, ce message anticonformiste aurait certainement fait l'objet d'une vigoureuse censure sociale. Il est toléré parce qu'il n'est accessible qu'à une frange négligeable de la société.

Or, les chansons de LAPIRO de MBANGA arrivent à un moment où le pays connaît d'importants bouleversements sociaux : à cause de la récession économique, la plupart des grandes entreprises ont fermé, jetant dans la rue des milliers de chômeurs; l'État, qui est le plus gros employeur du pays, a suspendu les recrutements dans la fonction publique, condamnant au chômage la quasi-totalité des diplômés du secondaire et du supérieur; les perspectives d'emploi étant presque nulles, de nombreux jeunes abandonnent leurs études, soit par découragement, soit parce que les parents ne peuvent plus assumer le coût de leur éducation. En un mot, les difficultés économiques entraînent un chômage endémique dont se ressentent particulièrement les communautés urbaines. La situation de tension sociale ainsi générée est exacerbée vers la fin des années quatre-vingt par les revendications politiques : le vent de démocratisation qui souffle dans le monde depuis la chute du mur de Berlin n'a pas épargné le Cameroun. Les protagonistes du pluralisme trouvent chez les victimes de la crise économique des alliés naturels. La répression physique et psychologique par laquelle le régime répond aux premières revendications démocratiques cristallise le mécontentement des protestataires qui se considèrent désormais comme en rébellion. Le pont est ainsi établi entre les rebelles d'hier (les marginaux) et ceux d'aujourd'hui (les opposants politiques). Le pidgin makro, utilisé pour galvaniser les manifestants dans les grandes villes, s'affirme de plus en plus comme la langue des opprimés et des déshérités.

Ce langage est progressivement sorti du cercle des initiés et a gagné la société, ses principaux foyers d'utilisation étant la rue, le marché, la cour des collèges et lycées, le campus universitaire, voire le bureau. D'autres musiciens (TCHAYA "Stoppeur", Johnny TÉZANO) l'adoptent aussi, et des politiciens s'en servent dans la rédaction de leurs tracts. Dans la presse écrite, des rubriques humoristiques ou sarcastiques sont rédigées dans cette langue : la colonne «Humeur de l'homme de la rue» du quotidien étatique *Cameroun Tribune* comporte de nombreux termes du pidgin makro.

L'expansion de ce dernier a entraîné une extension de son champ lexical. Jusqu'ici, son principal procédé de création lexicale était l'inversion (*reme* < *mère*, *repe* < *père*) et la troncation (*pan* < *pantalon*, *pal* < *palava*) des phonèmes (TODD 1984; FÉRAL 1989). Désormais, l'on recourt davantage à la relexification et à l'extension sémantique, procédés classiques des pidgins en cours de stabilisation. Par exemple, le mot *complice* emprunté au français signifie ici *copain*, *partenaire*, *compagnon de misère*; le substantif *buka*, désignant initialement le jeu de cartes en duala, est devenu un terme générique (couvrant la notion générale de jeu) et un verbe (jouer).

La base lexicale du pidgin makro demeure l'anglais, mais on y note une plus grande influence du français et des langues africaines. Un décompte lexical sur la base de deux textes de chanson de LAPIRO de MBANGA[1] donne les pourcentages suivants : anglais : 73 %, langues africaines : 14,23 %, et français : 7,43 %. Comparativement, MBASSI-MANGA (1973) estime que la moyenne des termes d'origine anglaise dans le PE est de 80 %, contre 14 % pour les mots d'origine africaine et 5 % pour ceux empruntés au français. La langue duala fournit la plupart (72,5 %) des éléments lexicaux provenant des langues locales. Sur le plan phonologique, le pidgin makro se rapproche davantage du mésolecte supérieur, ces locuteurs étant alphabétisés en français ou en anglais. Les emprunts africains et français y gardent leur réalisation phonologique d'origine. La syntaxe quant à elle reste similaire à celle des autres variétés du pidgin camerounais, confirmant la remarque de FÉRAL (1979 : 119) selon laquelle «la syntaxe du pidgin [...] montre une certaine stabilité et homogénéité». Mais malgré cette caractéristique, on observe dans le pidgin makro une grande interférence des règles grammaticales des langues en présence. Dans un même texte, la pluralisation peut se faire selon les conventions de l'anglais, du français, d'une langue africaine ou du pidgin.

L'exemple du pidgin makro montre comment la combinaison de certains facteurs extralinguistiques peut favoriser la transformation d'un simple registre en une variété de langue. La plupart des locuteurs de ce parler sont des pidginophones «polyvalents» («*broad spectrum* speakers» (BICKERTON 1975 : 114)) qui maîtrisent en outre une ou plusieurs autres variétés du continuum. A cet égard, on peut poser que cette langue se vulgarise aux dépends des autres types de pidgin. Par ailleurs, force est de constater que le recours au pidgin makro ne découle pas d'une nécessité mais d'un choix délibéré du locuteur qui dispose d'autres outils de communication : une telle option apparaît donc *a priori* comme une désaffection vis-à-vis des véhiculaires traditionnels en général, et plus particulièrement des langues officielles dont la maîtrise jusqu'ici signifiait une mobilité ascendante garantie. Bien qu'il soit encore trop tôt pour faire des projections quant à l'avenir du pidgin makro, quelques scénarios peuvent être envisagés : 1) son expansion s'estompera avec l'atténuation des facteurs qui l'ont générée, et il n'en restera que des traces -lexicales- dans le pidgin camerounais; 2) poursuivant son processus actuel de stabilisation, il finira par remplacer les autres variétés mésolectales; 3) il fusionnera éventuellement avec son *alter ego local*, le *français makro* (FÉRAL 1989 : 20), argot à base de français dont le PE -et le pidgin makro!- constituent les principales sources d'emprunt lexical.

[1] Le corpus employé pour cet article est constitué des textes des chansons «Kopnié» et «Nak Pasi», extraits de l'album *Surface de réparation*.

Pour le moment, une description linguistique détaillée pourrait permettre de saisir la dynamique interne de cette langue, et surtout de mieux planifier l'enseignement de l'anglais/langue seconde car l'intensification de l'usage du pidgin chez un grand nombre de jeunes francophones entraînera inévitablement des problèmes d'interférence dans leur apprentissage de la langue anglaise.

BIBLIOGRAPHIE

BICKERTON, D. (1975) : *Dynamics of a Creole Continuum*, Cambridge University, London.

DWYER, David (1966) : *An Introduction to West African Pidgin English*, African Studies Center, East Lansing/Michigan.

FÉRAL, C. de (1979) : «Ce que parler pidgin veut dire», *in* WALD, Paul et Gabriel MANESSY (dir.), *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, L'Harmattan, Paris.

----------(1989), *Pidgin-English du Cameroun*, PEETERS/SELAF, Paris.

LATOUR DEJEAN, M.D. (1977) : *Motivations psychologiques et fonctions sociales de l'emploi du bangwa, du français et du pidgin dans une société africaine en mutation; le cas d'une chefferie en pays bamiléké, Cameroun*, Université Louis Pasteur, Strasbourg, thèse de troisième cycle, multigr.

MBASSI-MANGA, F. (1973) : *English in Cameroon: a Study in Historical Contacts, Patterns of Usage and Current Trends*, University of Leeds, Ph. Thesis, multigr.

MOPOHO, R. (1993) : «Le Pidgin English du Cameroun. Essai de description globale», monographie rédigée pour le symposium des Sociétés Savantes du Canada (1993).

SCHNEIDER, G.D. (1966) : *West African Pidgin English*, Center for International Studies, Athens/Ohio

TODD, L. (1984) : *Modern Englishes: Pidgins and Creoles*, Basil Blackwell, Oxford.

21 Les variations intrinsèques de durée vocalique en français québécois

HÉLÈNE MORASSE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Cet article veut dévoiler les résultats préliminaires d'un mémoire de maîtrise portant sur les variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique en français québécois, dont le sujet s'inscrit dans le cadre du projet PROSO, une étude menée conjointement par l'Université Laval et l'Université du Québec à Chicoutimi qui vise à faire ressortir les principales caractéristiques prosodiques de l'oral spontané québécois. Le travail dont il est question ici tient plus particulièrement du domaine de la microprosodie, c'est-à-dire des variations segmentales imputables à la nature même du segment étudié (variations intrinsèques) ou à son entourage immédiat (variations co-intrinsèques).

Les études microprosodiques ne sont pas un phénomène récent. En effet, on a reconnu depuis longtemps l'existence de caractéristiques propres aux différentes voyelles, et ce dans plusieurs langues. Par contre, en ce qui concerne le français québécois, les études microprosodiques sont beaucoup moins nombreuses. Parmi les quelques chercheurs qui ont travaillé dans ce domaine mentionnons Ouellon, Dolbec et Ouellet (1992), Santerre et Roberge (1992), et Ouellet (1992).

Les variations microprosodiques sont des variations incontrôlables, puisqu'elles apparaissent pour des raisons physiologiques, donc sans signification linguistique particulière. On peut alors comprendre la divergence d'opinions qu'ont les chercheurs quant à l'importance qu'il convient de leur accorder. Certains, tels Di Cristo (1985), Rossi et al. (1981) et Santerre et Roberge (1992), soutiennent qu'il est essentiel de neutraliser les variations dues à des contraintes articulatoires avant de procéder à une analyse des variations prosodiques ayant une pertinence linguistique afin qu'elles n'en faussent pas les résultats. D'autres, par contre, affirment que leur effet n'interfère pas avec celui des variations linguistiquement pertinentes et qu'il est inutile d'essayer de les en dissocier; c'est l'avis, notamment, de 't Hart et al.(1990).

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie qui a été adoptée pour ce travail s'inspire de celle de deux autres recherches portant sur les durées intrinsèque et co-intrinsèque des voyelles, soient celles de Di Cristo (1985) pour le français hexagonal et de Santerre et Roberge (1992) pour le français du Québec. Le corpus utilisé est

basé essentiellement sur celui de Di Cristo, mais il a subi de légères adaptations pour mieux rendre compte du français parlé au Québec. Il est constitué de phrases porteuses dans lesquelles la voyelle-cible est insérée dans un mot ou logatome de type CVC apparaissant en syllabe porteuse d'un accent moyen. Ces énoncés sont construits de la façon suivante:

det. + CVC + de + nom propre + copule + adj.

det. + CVC + copule + adj. (pour les voyelles nasales)

Le corpus de base compte 577 phrases. Il a été lu par quatre locuteurs, deux hommes et deux femmes, tous étudiants en linguistique. L'enregistrement s'est fait en chambre anéchoïque, en sessions ne dépassant pas 7 minutes afin d'éviter les effets de fatigue. Les énoncés ont ensuite été numérisés, puis analysés avec le progiciel CSL (Computerized Speech Lab). Leur segmentation s'est effectuée à l'aide de l'oscillogramme et du spectrogramme, selon un protocole établi pour le projet, puis nous avons procédé à la prise de mesures. Les valeurs de fréquence et d'intensité, qui serviront dans d'autres volets du projet PROSO, ont été saisies en même temps que celles de durée afin d'assurer une certaine uniformité dans l'ensemble du projet.

Bien que l'analyse instrumentale soit terminée pour le corpus entier, les résultats présentés ici ne tiennent compte que des données touchant un seul des quatre locuteurs.

DÉBIT

Dans toute étude portant sur la durée, il est essentiel, avant de procéder à l'analyse des données, de s'assurer que le débit est relativement constant dans tout le corpus. Des variations anormales de débit que l'on néglige de neutraliser pourraient avoir une incidence sur la durée vocalique qui fausserait l'interprétation finale des résultats. Dans le corpus dont il est question, nous avons décelé une légère augmentation du débit proportionnelle à l'accroissement du nombre de syllabes de l'énoncé. Le graphique de la page suivante, illustrant le rapport entre la durée de la voyelle-cible et le débit, permettra de constater que celui-ci n'a qu'une influence minime, et d'ailleurs prévisible (Mc Neilage et De Clerk 1968), sur la durée, à une exception près, soit celle des énoncés de faible débit. Cette particularité peut toutefois s'expliquer par la composition du corpus; en effet, l'accroissement du débit, dont nous avons parlé plus tôt, implique que les énoncés au débit plus lent sont aussi ceux qui sont les plus courts, donc, ceux porteurs de voyelles-cibles nasales. L'écart que l'on peut remarquer découle donc de phénomènes phonologiques plutôt qu'il ne reflète un effet des variations de débit.

Graphique 1 Variations de la durée vocalique en fonction du débit

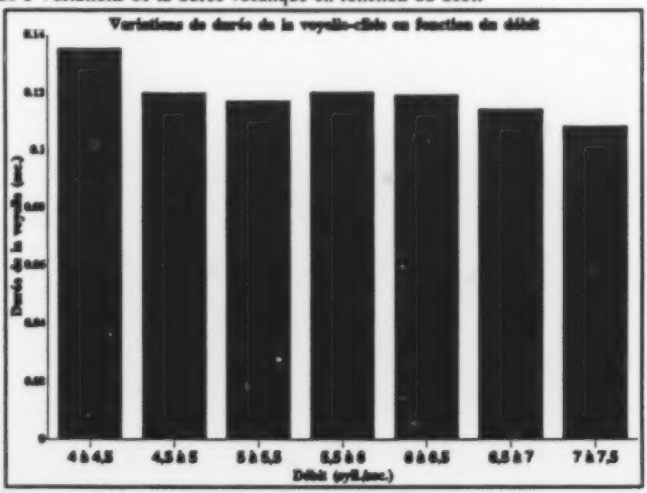

À la lumière de ces informations, il s'est avéré inutile de neutraliser les variations de débit pour ce locuteur. Cette question sera quand même étudiée plus en profondeur dans le corpus global afin de voir si les tendances qui se manifestent ici se retrouvent dans tout son ensemble.

DURÉE VOCALIQUE

Une fois écartée la question de la neutralisation du débit, il devient possible de classifier les voyelles selon leur durée. Trois grandes divisions se font alors sentir, soient les voyelles brèves, les longues et les nasales, et enfin le */a/* postérieur, dont la durée est nettement plus importante que celle des autres voyelles longues. En ce qui concerne les voyelles brèves, on note une forte corrélation de la durée avec l'aperture. Cette corrélation se retrouve aussi pour les voyelles longues, mais de façon moins marquée.

À partir de ces données, il est possible de calculer des coefficients de pondération permettant de dégager la partie de la durée de chaque voyelle ayant une signification linguistique de celle qui est imputable à des causes physiologiques. Les études de Di Cristo et de Santerre et Roberge présentent

aussi de tels coefficients. Afin de faciliter la comparaison des résultats des trois études, quelques modifications ont été apportées à la présentation des coefficients des autres chercheurs. Tout d'abord les valeurs des coefficients ont été recalculées en utilisant les voyelles hautes comme point de comparaison car c'est le seul groupe de composition homogène dans les trois études, et aussi parce que de cette façon les coefficients sont appliqués avec la même opération mathématique pour toutes les voyelles. De plus, en utilisant les données de base de Di Cristo, il a été possible de calculer des facteurs de correction séparés pour les voyelles moyenne et la voyelle basse, ainsi qu'un facteur commun pour toutes les voyelles nasales, comme c'était le cas dans l'étude de Santerre et Roberge et dans celle-ci. Voici donc un tableau comparant les coefficients de pondération issus de ces trois études. Il faut garder à l'esprit, en le consultant, que les résultats de Di Cristo ont été obtenus en analysant le corpus de 4 locuteurs alors que ceux de Santerre et Roberge ainsi que les nôtres portent sur un seul locuteur.

TABLEAU 1 Tableau comparatif des coefficients de pondération

	Morasse	Santerre et Roberge	Di Cristo
hautes (brèves)	1.00	1.00	1.00
moyennes (brèves)	1.10	1.38	1.14
basse (brève)	1.20	1.58	1.26
nasales	1.52	2.10	1.73
longues	1.51	1.99	

Curieusement, les facteurs de correction découlant de la présente étude s'éloignent de ceux déjà trouvés pour le français québécois alors que, contrairement à ce qu'avaient trouvé Ouellon, Dolbec et Ouellet (1992) pour l'intensité, ils sont assez près de ceux du français hexagonal. Cette divergence avec les facteurs trouvés par Santerre et Roberge (1992) pour le québécois peut être imputable à la composition du corpus, qui diffère un peu d'une étude à l'autre, aux différences d'idiolecte des locuteurs ou encore aux méthodes d'enregistrement des corpus. Il faut aussi garder à l'esprit que les coefficients présentés ici ne sont les résultats que d'une étude partielle et qu'il ne faudra en tirer des conclusions plus significatives que lorsque l'analyse de corpus entier sera terminée.

CONCLUSION

Jusqu'à maintenant, très peu d'études microprosodiques du français québécois ont été faites à partir de corpus aussi vastes que celui qui sera utilisé pour cette recherche (2308 énoncés). Les résultats préliminaires présentés ici s'avèrent assez surprenants. Il sera donc intéressant de voir si les tendances en émergeant se maintiendront dans l'entier du corpus. En comparant les coefficients obtenus pour les quatre locuteurs, nous pourrons peut-être faire ressortir des constantes quant à la durée intrinsèques des voyelles et, selon l'importance des facteurs dégagés, juger de la pertinence de leur prise en considération dans des études prosodiques ultérieures. Il serait aussi intéressant dans une autre recherche, de vérifier si les mêmes variations se retrouvent en oral spontané et si les mêmes facteurs de pondération s'appliquent dans ce contexte langagier.

BIBLIOGRAPHIE

DI CRISTO, A. (1985) *De la microprosodie à l'intonosyntaxe,* Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix.

't HART, J. et al. (1990) *A perceptual study of intonation: an experimental-phonetic approach to speech melody*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.

MC NEILAGE, P. et DE CLERK, J.L. (1969) On the motor control of coarticulation in CVC monosyllables, *Journal of the Acoustical Society of America,* vol. 45, pp. 1217-1233.

OUELLET, M. (1992) *Systématique des durées segmentales dans les syllabes en français du Québec et de France*, Université de Montréal, thèse de doctorat inédite.

OUELLON, C., DOLBEC, J. et OUELLET, M. (1992) L'intensité spécifique des voyelles en français québécois, Toronto Working Papers in Linguistics.

ROSSI, M. et al. (1981) *L'intonaton. De l'acoustique à la sémantique,* Paris, Klincksieck.

SANTERRE, L. et ROBERGE, M. (1992) Facteurs de pondération psychoacoustique des durées en fonction de la nature des segments syllabiques et de l'accentuation en français du Québec, *Mélanges phonétiques et phonostylistiques offerts au Professeur Pierre Léon,* Toronto.

22 Analyse contrastive du champ sémantique de la beauté en français et en anglais

ALOYSIUS OBIUKWU
UNIVERSITÉ DALHOUSIE

La théorie du champ sémantique, élaborée essentiellement par J. Trier (1931) perçoit le lexique de la langue comme structuré en domaines de conceptualisation, autrement dit champs sémantiques. Un champ sémantique regroupe les termes (souvent réunis sous un hyperonyme) reliés d'une certaine façon par le sens. L'analyse du champ sémantique implique donc partir d'un tout solidaire pour identifier, par l'analyse, les éléments composants. Cette approche à l'étude du lexique s'accorde largement à celle de Saussure suivant laquelle la langue est perçue comme un tout structuré au sein duquel les signes linguistiques, arbitraires et conventionnels suivant la définition qu'en donne Saussure, sont en rapport d'interdépendance et d'évocation mutuelle les uns avec les autres (v. CLG, éd. 1973:173s).

En comparant les termes composants du champ sémantique de la connaissance à deux époques de l'allemand médiéval, Trier constate qu'en 1200, ce champ conceptuel réunissait les termes: *Kunst* (évoquant l'aptitude à la courtoisie et le comportement social), *List* (renvoyant à la connaissance dans le domaine technique et du savoir) et *Wisheit* (un terme général recouvrant le champ entier). Or, un siècle plus tard, une modification s'est produite au sein du champ qui comprenait par la suite les termes suivants: *Wisheit* (s'employant maintenant dans un sens religieux et mystique), *Kunst* (ayant perdu toute connotation à la courtoisie et au comportement social, renvoie maintenant à des aptitudes et à des connaissances beaucoup plus mondaines) et *Wissen* (un nouveau terme du champ, s'emploie pour parler de l'art). *List* ne figurait plus dans ce champ. Pour une critique détaillée de la théorie du champ sémantique, voir Lyons (1963), Lehrer (1974). L'étude de Trier nous permet de tirer quelques observations importantes. Elle constitue une étude paradigmatique du lexique. D'autre part, elle montre que la langue n'est jamais à l'abri des influences sociales. La modification qui est survenue au champ sémantique de la connaissance entre 1200 et 1300 révèle jusqu'à quel point l'évolution sociale d'une communauté linguistique est étroitement liée à la langue. En plus, l'étude de Trier montre l'indissociabilité des deux approches diachronique et synchronique en recherche linguistique. Sa comparaison de deux étapes de l'allemand n'est qu'un réexamen de deux synchronies différentes. A la lumière de cette théorie, on peut également rapprocher et comparer un champ conceptuel donné dans deux systèmes

linguistiques différents. Voilà ce que nous proposons d'accomplir ici en comparant le champ conceptuel de la beauté en français et en anglais. Nous classerons, dans nos deux langues d'étude, les termes réunissables dans le champ conceptuel de la beauté suivant les trois parties du discours que nous estimons les plus importantes, à savoir le substantif, le verbe et l'adjectif (soit les mots forts), ceci dans le but de montrer les dérivations morphologiques. Ensuite, nous poserons la problématique d'équivalence sémantique. Nous examinerons aussi les implications de la polysémie dans l'analyse du champ sémantique. Finalement, nous étudierons les significations des termes dans un contexte syntagmatique.

Le français: La beauté

la beauté - embellir - beau; le charme - charmer - charmant; l'esthétique - esthétique (adj.); l'harmonie - harmoniser - harmonieux; la joliesse - enjoliver - joli; la majesté - majestueux; la splendeur - splendide (adj.); la vénusté; l'attrait\l'attirance - attirer - attrayant; l'agrément - agrémenter - agrémenté; la fascination - fasciner - fascinant; la grâce\la gracieuseté - gracieux; l'élégance - élégant; etc.*

L'anglais: beauty

beauty - beautify - beautiful; charms - to charm - charming; aesthetics - aesthetic (adj.); harmony - to harmonize - harmonious; prettiness - pretty (adj.); stateliness - stately; splendour - splendid; gracefulness - graceful; attractiveness - to attract - attractive; adornment - to adorn - adorned; fascination - to fascinate - fascinating; grace\graciousness - graceful\gracious; elegance - elegant; etc.

On peut également classer les termes d'après leurs domaines strictes d'emploi (soit en respectant les registres) à l'intérieur même du champ. En effet, le terme *beauté* et ses dérivés *beau* et *belle* sont largement polysémiques dans nos deux langues d'étude et le classement selon les domaines d'emploi des termes constitue un pas vers la précision du sens. La liste des unités membres pourrait s'allonger jusqu'à inclure pour le nom: *éblouissement (dazzlement), bienséance (propriety), etc.*, pour le verbe: *ravir (enrapture), éblouir (dazzle), etc.*, et pour l'adjectif: *ravissant (ravishing), éblouissant (dazzling), radieux (radiant), chouette (marvellous), mignon (dainty), etc.* Jusqu'où faut-il aller dans l'analyse d'un champ sémantique? Sur ce, nous croyons qu'il importe à l'analyste de montrer d'une certaine façon la nature et l'étendue du lien de sens assignées à son analyse. En effet, le champ sémantique réunit les termes reliés d'une certaine manière par le sens. Cette tentative de précision d'étendue s'avère nécessaire surtout dans l'analyse d'une notion abstraite telle que la beauté. Le champ sémantique d'une notion abstraite ne saurait être épuisé. La synonymie offre en plus un avantage

essentiellement numérique au champ sémantique. Ainsi, *embellir - orner (vb), beautify - embellish (vb. angl.), beauty - loveliness - handsomeness - good looks (subst. angl.)* et leurs dérivés adjectivaux: *beautiful - lovely, handsome - good-looking*, sont des synonymes classables dans le même champ sémantique.

Ceci dit, il sera maintenant question de poser la problématique d'équivalence sémantique des termes constituants de notre champ d'analyse sémantique dans nos deux langues d'étude. Y a-t-il une correspondance terme à terme au sein de notre inventaire bilingue? Sur quels critères (lexical, structural, situationnel, etc.) peut-on baser une telle équivalence? Une ressemblance structurale ne mène pas forcément à une équivalence dynamique. *Grâce (fr.)* et *grace (angl.)* n'ont pas toujours la même valeur d'emploi et sont souvent des faux amis. La notion d'équivalence dynamique se fonde sur une similarité structurale et sémantique. On peut juxtaposer *beauté - beauty, gracieux - gracious, charmant - charming, splendide - splendid, harmonieux - harmonious, harmoniser - harmonize, fascination (fr.) - fascination (angl.), élégance - elegance, élégant - elegant, etc.* Mais la question de valeur d'emploi se pose toujours. La problématique d'emploi du terme soulève une question importante que la théorie du champ sémantique doit chercher à resoudre. Employé isolément, le mot n'a souvent aucune signification particulière. Il ne présente qu'un réseau de significations virtuelles qui ne s'actualiseront que dans l'axe syntagmatique. Il importera donc d'interpréter des termes dans un contexte syntagmatique. Sur les deux plans intra- et inter-linguistiques, *beau* (se rendant de différentes façons en anglais) porte des valeurs différentes et nous inspire des impressions variées comme le démontrent les exemples ci-dessous:
un beau paysage - a beautiful landscape (SITE), *une belle dame - a beautiful lady* (APPARENCE PHYSIQUE), *les beaux esprits se rencontrent* -(Prov.) - *great minds think alike* (INTELLECT), *le beau sexe - the fair sex* (SEXE), *de beaux sentiments - noble feelings* (SENTIMENT), *une belle âme - a generous soul* (ATTITUDE), *une belle mort - a peaceful death* (MANIERE), *le bel âge - youth* (AGE), *un bel âge - a ripe old age* (LONGÉVITÉ), *une belle situation - a good high position* (RANG SOCIAL), *beau poulet - a sizeable chicken* (GROSSEUR), etc. La polysémie est une caractéristique inhérente au lexique. Elle peut se produire au sein d'un système linguistique (polysémie intralinguistique): *beau* s'emploie dans plusieurs sens en français; elle peut également se présenter lors du contact entre deux langues: *beau* se traduit différemment en anglais (polysémie interlinguale). L'ambiguïté que présente *bel âge* (traduisible en anglais de deux façons) n'est pas plus une fonction de l'article (défini ou indéfini) qu'elle en est de la polysémie. La polysémie résulte souvent de l'extension métaphorique des termes et pose ainsi un

problème d'ordre particulier à l'analyse en champ sémantique. Il en résulte souvent qu'un terme donné peut se classer dans deux champs différents: *gracieuseté - graciousness* dépasse le domaine stricte de la beauté ou de l'apparence pour renvoyer en même temps aux bonnes actions: *faire une gracieuseté à quelqu'un - to do someone a kindness*. L'importance de la collocation syntagmatique dans l'interprétation du terme doit donc être reconnue par l'analyse en champ sémantique.

*Le masculin employé par souci de commodité.

Bibliographie

1. Harrap's New Standard French and English dictionary. 1977 (972). London: Harrap.
2. Lehrer, A. 1974. Semantic fields and lexical structure. Amsterdam: North-Holland Publishing Company.
3. Lyons, J. 1978. Éléments de sémantique. Paris: Librairie Larousse.
4. Saussure, F. de. éd. 1973. Cours de linguistique générale. Paris: Payot.
5. Trier, J. 1931. Der Deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes. Heidelberg.

23 Bilinguisme additif ou soustractif chez les enfants de 6 ans dans une école du Sud-est du Nouveau-Brunswick

AGNÈS PICOLET-CRÉPAULT
ÉTUDIANTE DE 3e CYCLE
UNIVERSITÉ DE MONCTON

INTRODUCTION

Dans une étude récente portant sur la vitalité ethnolinguistique et la diglossie, Allard et Landry (1989) analysaient soigneusement les facteurs de vitalité ethnolinguistique d'une langue et, en s'appuyant sur certaines études antérieures (Giles 1977 et Hamers et Blanc 1983), ils se demandaient si nous vivions dans une situation de bilinguisme ou de diglossie au Canada, notamment au Nouveau-Brunswick. En acceptant l'idée de bilinguisme, ils tentaient de déterminer s'il était additif ou soustractif.

Le bilinguisme additif, d'après Lambert (1975), aide la langue première à se maintenir grâce à des attitudes et des croyances positives face à la langue et à son emploi généralisé. Le bilinguisme soustractif, par contre, provoquerait une régression du développement de la langue maternelle et à long terme, s'il n'est pas enrayé, à l'arrêt de ce développement.

L'étude d'Allard et Landry nous permettait de penser qu'il fallait tout mettre en oeuvre pour éviter le bilinguisme soustractif en Acadie car un faible degré de vitalité ethnolinguistique pouvait inciter le groupe à s'assimiler ou à disparaître à plus ou moins long terme. Le modèle préconisé permettait d'analyser les déterminants du bilinguisme additif et soustractif. Les différentes variables conditionnant la vitalité ethnolinguistique sont les quatre types de capitaux, selon l'expression de Bourdieu (1980) : les capitaux démographique, politique, économique et culturel.

Par l'analyse de ces quatre champs, on peut déterminer les probabilités de contact de la personne avec la langue maternelle ou la langue seconde. Un second niveau délimiterait "l'étendue du réseau individuel de contacts linguistiques". On peut donc identifier des zones de contact interpersonnel, avec les médias et avec le soutien éducatif. Enfin, on devra tenir compte d'un

de travail apporteraient davantage l'anglais, langue du statut et de l'insertion sociale à la maison.

Si nous examinons maintenant la langue parlée par les parents entre eux, nous obtenons des résultats un peu surprenants: en effet 18 parents sur 24 se parlent soit l'anglais, soit un réseau mixte de langues. Sept enfants déclarent même que leurs parents ne parlent que l'anglais entre eux, ce qui éclaire vivement leurs frustations quant à cette langue "secrète". Les réponses sur la langue entre amis, dans les médias (TV, cassettes) corroborent le schéma de décroissance de Fishman. Cependant, les enfants de cet âge lisent principalement en français, peut-être parce qu'ils apprennent à lire et veulent prolonger leurs acquisitions à la maison.

RÉFLEXION

Si nous reprenons le modèle des balanciers compensateurs (fig.2, Allard et Landry 1987a), nous voyons que les deux milieux (familial et scolaire) doivent faire un certain poids pour que la balance soit à l'horizontale. Or, nous remarquons, dans notre expérimentation, que le milieu familial, est loin de soutenir le milieu scolaire. Il a même peut-être tendance à ne renforcer que faiblement la langue maternelle parlée à l'école. Le schéma serait plutôt celui-ci:

Ecole < famille < amis < réseau social

Ainsi, le sentiment de modèle linguistique manquant au foyer peut être une source de problèmes de communication chez l'enfant. De plus, si nous considérons le fait que les médias en anglais entrent avec force dans le foyer acadien, nous pouvons en déduire que le milieu familial de l'enfant ne lui donne pas de très bonnes conditions en général pour développer un bilinguisme additif. En effet, rappellons que pour développer ce type de bilinguisme, il faudrait valoriser la perception qu'a l'enfant de sa propre langue.

Si des perceptions positives généralisées émergaient, le jour viendrait peut-être où les parents pourraient avoir suffisamment confiance en leur langue maternelle pour parler régulièrement français à la maison. En effet, il est souvent prouvé qu'une expérience en langue seconde construite sur une bonne base en langue première permet aux enfants d'être compétents dans les deux langues.

troisième niveau qualifié de psychologique où entrent en jeu les croyances, les aptitudes, la compétence du sujet dans sa langue.

Pour vérifier leur modèle, Allard et Landry avaient utilisé des questionnaires portant sur trois niveaux (sociologique, sociopsychologique et psychologique) pour déterminer si le bilinguisme était additif ou soustractif. Ils en avaient conclu en la pertinence du schéma de Fishman (1968) : le français est davantage parlé quand on se rapproche des valeurs d'intimité (famille, école) et l'anglais, quand on se rapproche des valeurs de statut social. Leur échantillon portait sur des sujets de 12ème année exclusivement. Le schéma de Fishman se présente comme suit:

Famille < école < réseau social < amis < institutions < culture

Cette étude ayant paru fort riche, nous avons cru bon de la vérifier dans une classe de première année d'une école francophone de la région de Moncton (pré-enquête sur 24 élèves).

EXPÉRIMENTATION

Notre questionnaire s'est inspiré de celui de Godin et Renaud (1989) et portait sur le réseau de contact familial, social et culturel de l'enfant. Nous demandions aux enfants, de milieu socio-économique moyen leur âge, leur lieu de naissance ainsi que celui de chacun de leurs parents, la langue parlée par le père à l'enfant et vice-versa, par la mère à l'enfant et vice-versa et par les parents entre eux. Ils devaient nous fournir des indications sur la langue qu'ils parlaient avec leurs amis, les programmes écoutés à la télévision et la langue la plus courante qu'ils utilisaient quand ils lisaient des livres, écoutaient des cassettes ou la radio. Enfin, nous les interrogions sur leur choix futur: l'école francophone ou l'école anglophone. Le codage était le suivant: anglais (A), français (F), français-anglais (FA), anglais-français (AF), la première lettre (A) ou (F) étant la langue la plus communément employée.

Nos résultats n'apportent pas une confirmation totale de la pertinence du schéma de Fishman. En effet, il semble qu'un plus grand nombre de pères parlent anglais ou une langue mixte (9 sur 24) que de mères (3 sur 24), ce qui justifierait la proposition voulant que la langue française est parlée principalement par les femmes, gardiennes des traditions. Les hommes, plus proches du milieu

L'école est donc presque seule à faire un poids sur la balance du bilinguisme additif. Elle compense et comble les insuffisances du contact des enfants avec leur langue maternelle à la maison, elle contribue à valoriser, à stabiliser la confiance qu'a l'enfant en sa langue première. De plus, elle lui fournit un modèle pour qu'il maîtrise et hausse sa performance en français. Dans notre questionnaire, d'ailleurs, nous avons vu qu'il s'estime le plus souvent très satisfait de l'école française puisque seulement deux enfants ont exprimé le souhait d'aller dans une école anglophone plus tard.

CONCLUSION

Bien entendu, cette pré-enquête aura simplement permis de soulever quelques questions. Il faudrait, pour la valider, l'étendre à un plus large échantillon d'enfants d'âges différents. De plus, il faudrait aussi faire des comparaisons entre cette école placée dans un milieu relativement francophone et d'autres écoles placées dans un quartier différent, à majorité anglophone. Il serait aussi nécessaire d'élaborer un questionnaire approfondi sur les attitudes des parents en matière de langues.

Cette étude nous aura néanmoins permis de confirmer certaines thèses sur le bilinguisme additif ou soustractif tout en les nuançant. Si un aménagement linguistique devait se faire dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, il faudrait trouver des moyens pour inciter les francophones adultes à davantage saisir toute la richesse créative, la beauté expressive et le prestige international de la langue qu'ils parlent. Ainsi pourraient-ils communiquer le "feu sacré" à la nouvelle génération.

RÉFÉRENCES

Bourdieu, P. (1980) *La distinction*. Paris, Ed. de Minuit.

Fishman, J. (1968) *Sociolinguistic perspective on the study of bilingualism*. Linguistics 39: 21-49.

Giles, H. (Ed. 1977) *Language, ethnicity and intergroup relations*. New York, Academic Press.

Godin, A. et Renaud, A. (1989) *Questionnaire sur les attitudes et les habitudes linguistiques des jeunes du Nouveau-Brunswick.* Université de Moncton, N.-B.

Hamers, J. et Blanc, M. (1983) *Bilingualité et bilinguisme.* Mardaga, Bruxelles.

Lambert, W.E. (1975) *Culture and language as factors in learning and education* in A. Wolfgang (Ed), Education of immigrant students. Institute for studies in Education, Toronto, Ontario.

Landry, R. et Allard, R. (1987a) *Développement bilingue en milieu minoritaire et majoritaire* in Péronnet, L. L'école contribue-t-elle à maintenir la vitalité d'une langue minoritaire ? Centre de recherche en linguistique appliquée, Moncton.

Landry, R. et Allard, R.(1989) *Vitalité etholinguistique et diglossie.* Colloque bilinguisme et diglossie. Revue québécoise de Linguistique théorique et appliquée, 8-2.

24 Étude sociolinguistique de vingt familles trilingues (portugais-français-anglais) de la ville de Montréal

Fatima Paulo
Université Laval

Introduction

Plusieurs recherches se sont intéressées à l'étude des langues en contact. Parmi celles-ci, certaines ont mis l'accent sur le processus d'intégration des mots d'une langue dans une autre (Poplack, Sankoff et Miller, 1988), d'autres se sont penchées sur les facteurs situationnels et interactionnels liés à l'usage des langues (Gumperz, 1982), certaines ont analysé les contraintes linguistiques reliées à l'alternance de langues (Poplack, 1980), alors que d'autres études ont porté sur le maintien de la langue maternelle (Lieberson, 1970), sur les attitudes à l'égard des langues ainsi que sur les rapports entre attitudes et identité ethnique (Giles, Bourhis, et Taylor, 1977). Notre recherche s'inscrit dans l'ensemble de ces études.

Objectifs

Le but principal de notre recherche est d'analyser les comportements linguistiques de locuteurs portugais de Montréal au plan linguistique et en tenant compte de leurs relations sociales avec leur entourage et interlocuteurs. Plus particulièrement, nous visons à analyser l'intégration des mots d'une langue dans une autre à partir de critères morphologiques et syntaxiques, comme l'emprunt intégré, l'emprunt occasionnel et l'alternance lexicale. Nous nous intéressons aussi à l'alternance des langues en prenant la phrase comme niveau d'analyse. On peut observer le passage d'une langue à une autre au sein d'une même phrase ou entre deux phrases différentes. Nous voulons aussi voir si ou non il y a maintien de la langue maternelle et, enfin, observer certaines attitudes de nos informateurs envers l'intégration dans la communauté québécoise.

Le comportement verbal de vingt familles trilingues de Montréal a été analysé en tenant compte de leurs relations sociales avec leur entourage et interlocuteurs. Les trois langues en cause sont le français, l'anglais et le portugais. Plusieurs études (Veltman, 1985; Apalhão et da Rosa, 1979) démontrent que dans beaucoup de foyers portugais ces trois langues sont utilisées couramment. Apalhão et da Rosa (1979:152) indiquent que 38,1% de la population portugaise peut parler les trois langues, ce qui représente plus du tiers des gens qui est trilingue. Nous croyons que ceci est un pourcentage assez significatif pour mériter d'être étudié en profondeur.

Le corpus

Pour atteindre nos buts, il a été nécessaire de constituer un corpus linguistique assez vaste afin de pouvoir corréler les variables sociales pertinentes aux données linguistiques. La collecte des données a été faite auprès des membres de vingt familles. Afin que notre échantillon représente le mieux possible la communauté, il fallait tenir compte des variables à étudier. Cinq variables principales sont en cause: le sexe, l'âge (la génération), la langue de scolarisation, la compétence linguistique, l'occupation des adultes. Afin de choisir nos informateurs, nous avons établi certains critères nous permettant de constituer le meilleur échantillon possible, compte tenu de sa petite taille: (1) les familles devaient pouvoir communiquer en français, en anglais et, bien sûr, en portugais, (2) la date d'arrivée au Québec des familles devait être entre 1967 et 1977 puisque le plus grand nombre d'immigrants portugais venus à Montréal se situe entre cette période (4,810 hommes et 5,135 femmes), (3) les familles devaient vivre dans la région métropolitaine de Montréal, (4) les enfants de ces familles devaient fréquenter une école à Montréal et (5) les enfants de ces familles devaient encore habiter chez leurs parents.

Le mode de recrutement des informateurs

Les informateurs ont été recrutés par le biais de la technique des réseaux. D'après Russell (1982), les liens des réseaux sociaux constituent des canaux de communication potentiels et un examen du comportement linguistique des gens en fonction de leur réseau social peut aider à saisir le fonctionnement de l'alternance de codes. Le fait d'avoir une méthode basée sur cette notion de réseaux rend possible un plus grand degré d'informalité, puisque ce seront les membres d'une communauté en tant qu'ami ou ami d'un ami. Deux personnes nous ont permis de rejoindre des familles pour notre étude: (1) un ami d'un ami qui est un Portugais vivant à Montréal et (2) un ami d'un enseignant de portugais qui connait bien des membres de la communauté portugaise à Montréal.

La collecte des données auprès de ces familles a été faite d'abord à l'aide d'un questionnaire et ensuite à l'aide d'enregistrements de deux situations de communication. Avant de procéder à l'enquête proprement dite, un pré-test a été effectué auprès d'une famille. Ce pré-test nous a permis de mettre au point la façon de procéder aux enregistrements et d'apporter des corrections aux questionnaires.

Les questionnaires

Nous avons préparé deux questionnaires: un pour les parents et un autre pour les enfants. Ils sont divisés en quatre parties: informations de base, cours de langue et auto-évaluation de la connaissance des langues, usage des langues, opinions. Chacun des questionnaires a été préparé en portugais, en français et en anglais non

seulement pour que chaque membre des vingt familles choisisse le questionnaire dans la langue dans laquelle il ou elle se sentait le plus à l'aise, mais aussi pour pouvoir nous donner un premier indice sur la langue que chacun des informateurs préfère. Les questionnaires étaient remis aux familles avant de procéder aux enregistrements.

Descriptions des enregistrements

Le corpus est constitué d'enregistrements dans deux situations de communication: au cours d'un repas en famille à la maison et pendant une visite d'amis ou de membres de la parenté (où l'on peut remarquer l'interaction entre les enfants d'une famille avec leurs amis et les parents avec d'autres adultes). L'ensemble de ces enregistrements s'est terminé en novembre dernier et il comporte 35 heures de discours oral. La transcription est actuellement en cours.

Puisque l'analyse de nos données n'est pas encore terminée nous nous limiterons à présenter les résultats obtenus à l'aide des questionnaires, particulièrement ceux relatifs aux langues d'usage dans diverses situations et aux attitudes.

Résultats des questionnaires

Les résultats relatifs aux langues d'usage sont fondés sur une échelle à quatre points, allant de toujours à jamais. Les parents et les enfants déclarent utiliser le portugais entre toujours et souvent avec les membres de la famille immédiate et avec les membres de la proche parenté. La seule différence entre les parents et les enfants concerne l'usage des langues que font les parents entre eux et les enfants entre eux. Alors que les parents disent utiliser le portugais presque toujours entre eux, les enfants déclarent utiliser les trois langues entre souvent et parfois avec une légère prédominance du français. Il semble donc que ce soit à ce niveau d'interaction au sein de la famille que l'on retrouve une différence intergénérationnelle.

Une différence similaire peut être observée dans les interactions avec les amis: en effet, les parents utilisent entre toujours et souvent le portugais, avec parfois l'usage du français et de l'anglais avec leurs amis alors que c'est le français et l'anglais qui prédominent chez les enfants avec parfois l'usage du portugais.

Pour ce qui est des autres types d'interaction, les parents et les enfants déclarent utiliser souvent le français avec les voisins, dans les magasins, avec les autorités du pays d'adoption chez les parents et à l'école chez les enfants. Le portugais est parfois utilisé das ces situations, alors que, si l'anglais est parfois utilisé par les parents, il l'est assez souvent par les enfants.

On note donc que les principales différences entre les parents et les enfants concernent les relations avec les pairs; l'usage du français et de l'anglais est plus fréquent que celui du portugais chez les enfants entre eux et avec leurs amis, ce qui n'est pas le cas des parents.

Pour ce qui est des loisirs, c'est le portugais qui est la langue la moins utilisée: télévision, radio, cinéma, lecture de journaux, revues et périodiques, lecture de livres. Les parents préfèrent le français pour toutes ces activités. Les enfants, quant à eux, déclarent utiliser autant le français que l'anglais. Ils ont quand même des préférences, soit l'anglais pour la télévision, la radio et le cinéma et le français pour la lecture. Enfin, bien que le portugais soit la langue la moins utilisée par tous pour les loisirs, on note qu'il est davantage utilisé dans les activités de lecture que dans les autres activités.

En ce qui concerne les attitudes, on a demandé aux parents et aux enfants s'ils se sentaient perçus comme étrangers, immigrants ou Québécois par les Canadiens-français et les Canadiens-anglais. Alors que les parents déclarent, entre souvent et parfois, se sentir perçus comme immigrants par ces deux groupes, les enfants se sentent plutôt perçus comme Québécois par ceux-ci. Pour ce qui est des assertions (nos 6 et 7) voulant que seuls les immigrants portugais qui parlent le français ou l'anglais sont bien acceptés par les Canadiens-français ou les Canadiens-anglais, 46% des parents et 65% des enfants sont d'accord avec celles-ci. On observe des résultats identiques en ce qui concerne la nécessité de stimuler les immigrants portugais à s'adapter aux coutumes et à adopter la manière de vivre des Canadiens-français ou des Canadiens-anglais (nos 2, 3,11). Pour ce qui est de l'assertion voulant que les immigrants portugais ne font pas assez d'efforts pour communiquer avec les groupes francophones et anglophones (no.1), 35% des parents sont d'accord avec cette assertion contre seulement 16,3% chez les enfants. Pour les quatrième et cinquième assertions, 42,5% des parents déclarent ne pas se sentir acceptés au travail par les Canadiens-français ou anglais et seulement 25,6% des enfants pensent que leurs parents ne se sentent pas bien acceptés par leur collègues de travail francophones ou anglophones. Par contre, 92,5% des parents pensent que leurs enfants sont bien acceptés à l'école et dans leur voisinage et 100% des enfants se sentent bien acceptés dans ces milieux. On note donc que les parents et les enfants ont des attitudes différentes dans la majorité des cas, ces derniers se sentant davantage intégrés à la société québécoise que leurs parents.

Conclusion

Tout d'abord, nous pouvons conclure qu'il y a maintien de la langue maternelle chez la deuxième (et dans certains cas, la troisième) génération de Portugais à Montréal. Les résultats démontrent qu'au sein de la famille c'est le portugais qui prédomine, sauf les enfants entre eux où les trois langues sont presque nez à nez avec une légère préférence pour le français. Par ailleurs, le français est la langue la plus utilisée avec les gens à l'extérieur de la famille. Les plus grandes différences entre les générations se situent avec les amis et les loisirs. Les parents utilisent davantage le portugais avec leurs amis, alors que les enfants utilisent autant le français que l'anglais. Pour les loisirs, le français est préféré par les parents, mais pour les enfants, on note un usage aussi fréquent du français et de l'anglais.

Les résultats relatifs aux attitudes nous indiquent que les parents se sentent beaucoup moins à l'aise dans la société québécoise que leurs enfants. En général, ils se sentent perçus plus comme des immigrants alors que leurs enfants se sentent plutôt perçus comme des Québécois. Un bon nombre de parents pense que les immigrants portugais ne font pas assez d'efforts pour communiquer avec les groupes francophones et anglophones. La grande majorité des enfants, par contre, pense que les immigrants portugais font assez d'efforts. Enfin, près de la moitié des parents ne sentent pas que les immigrants portugais sont acceptés au travail, tandis que tous les enfants se sentent bien acceptés à l'école.

L'ensemble de ces résultats confirment ceux d'autres études obtenus dans des conditions similaires, dont celle de Labrie (1991), résultats qui confirment le maintien de la langue maternelle à la maison, mais avec un certain transfert vers le français et l'anglais au sein de la deuxième génération. L'analyse d'autres parties des questionnaires et l'analyse linguistique des données permettront cependant de raffiner et d'appofondir ces premiers résultats.

Références:

APALHÃO, J. António and Victor M.P. da Rosa, 1979. Les Portugais du Québec. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

GILES, H., R.Y. Bourhis et D.M. Taylor, 1977. Towards a theory of language in ethnic group relations. In Language, ethnicity and intergroup relations, Giles, H. (éd.), New York: Academic Press, pp. 307-343.

GUMPERZ, John J., 1982 [1976]. The Sociolinguistic Significance of Conversational Code-switching. Papers on Language and Context. Berkely: University of California.

LABRIE, Normand, 1991. Choix linguistiques, changements et alternances de langue: les comportements multilingues des italophones de Montréal. Québec: Centre international de recherche en aménagement linguistique, B-183.

LIEBERSON, Stanley, 1970. Language and Ethnic Relations in Canada. New York: Wiley.

POPLACK, Shana, 1980. Sometimes I'll Start a Sentence in Spanish y termino en español: Towards a Typology of Code-Switching. Linguistics, 18, pp. 581-618.

POPLACK, Shana, David Sankoff et Christopher Miller, 1988. The Social Correlates and Linguistic Consequences of Lexical Borrowing and Assimilation. Technical Report 1454, Montréal: Centre de recherches mathématiques.

RUSSEL, Joan, 1982. Networks and Sociolinguistic Variation in an African urban Setting. In Sociolinguistic Variation in Speech Communities, S. Romaine (éd.), London: Edward Arnord, pp. 125-141.

VELTMAN, Calvin, 1985. L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise. Montréal: Institut National de la Recherche Scientifique.

WEINREICH, Uriel, 1953. Languages in Contact. Linguistic Circle of New York.

25 Analyse pragmatique de la critique cinématographique

GILBERT RODRIGUE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

0. Introduction

Cette étude (voir Rodrigue 1992) s'inscrit directement dans la foulée des travaux de Patrick Charaudeau et de sa perspective socio-communicative (voir Charaudeau 1983, 1989). Nous nous sommes particulièrement inspiré de son étude sur la critique cinématographique (Charaudeau 1988) dans laquelle l'auteur dégage les composantes discursives participant de la mise en scène du discours de ce sous-type textuel. Notre étude vise à décrire le fonctionnement de ces composantes par l'analyse de leur distribution et de leur actualisation linguistique dans le Texte. De plus, nous tenterons de montrer que le film (objet discursif) influe davantage que le mandat culturel (lectorat visé) sur la mise en scène discursive. L'analyse des composantes discursives devrait nous permettre d'étayer cette hypothèse.

1. Les notions de Contrat et de Projet de parole

Avant d'aller plus loin, nous voudrions introduire deux notions importantes chez Charaudeau. La première est le Contrat de parole que l'auteur définit comme: «l'ensemble des contraintes qui codifient les pratiques socio-langagières et qui résultent des conditions de production et d'interprétation (circonstances de discours) de l'acte de langage.» (Charaudeau 1983:54). Le Contrat médiatique qui détermine notamment la critique cinématographique peut être vu comme un cas particulier du Contrat de parole. Ce Contrat médiatique contient deux clauses: un «faire sérieux» où le critique projette une image d'un sujet-énonciateur détenteur d'un certain savoir et un «faire voir» où la critique devient un incitatif s'inscrivant dans tout un circuit de production.

Enfin, le Projet de parole nous renvoit au fait «qu'il y a, à l'origine de toute production langagière, un sujet particulier ayant une intention, ayant un désir, bref ayant un projet de Dire.» (Charaudeau 1983:93). On peut voir assez aisément que la production langagière est au centre d'une tension entre le Contrat et le Projet de parole. Par notre hypothèse, nous prétendons que la critique (en tant que Texte) fluctue davantage en fonction de l'objet discursif (le film) qu'en fonction d'un Contrat médiatique qui inclut, entre autres, le lectorat visé.

2. Les composantes discursives

Charaudeau (1988) parvient à dégager certaines composantes discursives qui participeraient de la mise en scène discursive de la critique cinématographique. Nous en ferons ici la liste exhaustive en soulignant au passage (*) celles qui ont fait l'objet d'une réanalyse résultant en des ajouts de sous-composantes.

1- Film-objet de production: fiche technique sur le film, données de production. Ex: «Le film dure deux heures cinq.» (Le Devoir).

2- Film-genre: thème, genre, histoire du cinéma. Ex: «Alice est un conte.» (Le Devoir).

3- Film-histoire: récit, résumé du film.

4- Film-cinéma: techniques, structure du film et du scénario. Ex: «Pour intensifier le climat d'horreur, la caméra nerveuse et mouvante change constammment d'angles...» (Le Devoir).

5a- Réalisateur: agent principal. Ex: «Il provoque donc l'impossible et crée l'illusion.» (Le Journal de Montréal).

*5b- Scénariste: agent distinct du réalisateur. Ex: «La scénariste Gloria Demers est une vieille pro de l'ONF.» (La Presse).

*5c- Technicien: responsable du son, de l'image, du décor, des costumes, etc. Ex: «David de Volpi a crée des images superbes...» (Le Devoir).

6- Acteur: vu sous l'angle humain, professsionnel ou en tant que personnage dans le film. Ex: «En vedette l'excellente Jodie Foster.» (Le Devoir).

7- Sujets de l'énonciation: journaliste-critique, lecteur-spectateur.

7a- Énonciateur-spectateur explicite: le critique se fait spectateur. Ex: «...qui permettent au spectateur de le suivre au coeur de sa fantaisie.» (Le Journal de Montréal).

*7a'- Énonciateur-spectateur implicite: séquences se rapportant à l'énonciateur-spectateur mais dans lesquelles il ne s'exprime pas explicitement. Ex: «...et ne laisse aucun moment de répit, ni aux yeux, ni à l'esprit, ni à l'estomac.» (Le Journal de Montréal).

7b- Énonciateur-évaluateur explicite: sujet-spectateur doublé d'un sujet appréciatif. Ex: «On eut été déçus du contraire.» (Le Devoir).

*7b'- Énonciateur-évaluateur implicite: sujet-évaluateur occulté. Ex: «Un beau petit film.» (Le Journal de Montréal).

7c- Énonciateur-critique explicite: connaissances du critique. Ex: «...que l'on sait également clarinettiste.» (Le Devoir).

*7c- Énonciateur-critique implicite: sujet sagace occulté. Ex: «Alice, c'est un peu Woody, comme Flaubert était madame Bovary.» (La Presse).

7d- Énonciateur-métacritique: le critique qui amorce une introspection sur son métier. Composante absente de notre corpus. Ex: «...il faut essayer de ne pas se laisser intimider par le poids de l'enjeu.» (Le Monde).

*7x- Appel au lecteur: le critique s'adresse «directement» au lecteur. Ex: «Fermez vos fenêtres, verrouillez vos portes...» (Le Journal de Montréal).

*7x+- Énonciateur au «je»: opinions, jugement personnalisés. Ex: «A chaque nouveau Woody Allen, je me dis: il va se répéter.» (La Presse).

3. Conclusions de l'analyse

A partir d'un corpus composé de 4 films communs à 3 quotidiens montréalais (Le Devoir, Le Journal de Montréal, La Presse), nous avons analysé la distribution des composantes discursives en nous appuyant sur des évidences linguistiques.

Nous en sommes arrivé à certaines conclusions. Premièrement, prises globalement, les composantes les plus productives ont été, dans l'ordre, le résumé, l'énonciation globale (toutes les composantes incluses sous la rubrique «sujets de l'énonciation») et le film-cinéma. Nous pouvons ainsi considérer la critique cinématographique comme un résumé où l'énonciateur pose une évaluation de manière explicite ou implicite axant celle-ci sur la structure du film et du scénario. Deuxièmement, en ce qui a trait aux films, relevons seulement un cas remarquable: le film Alice fait l'objet d'un traitement uniforme eu égard à la composante réalisateur; elle est prépondérante. Voilà un exemple du rôle déterminant de l'objet (le film) sur la mise en scène discursive et sur le «sujet parlant». Cela vient donc étayer notre hypothèse. Quant aux quotidiens, un des faits intéressants réside dans le jeu de l'explicite et de l'implicite par rapport à la composante des sujets de l'énonciation. Si Le Journal de Montréal, un quotidien dit «populaire» mise davantage sur des procédés élocutifs, donc d'explicitation du sujet-énonciateur et du sujet-lecteur, il en est autrement du Devoir et de La Presse. Contrat de parole? Projet de parole? Idiosyncrasie? La question demeure ouverte. Cependant, il faut souligner que ces différentes composantes discursives gagneraient à être hierarchisées. En effet, il est important de constater que ce que Charaudeau (1988) décrit comme «sujets de l'énonciation» représente les divers visages d'énonciateurs que se donne le sujet-communiquant. En ce sens, cette composante domine toutes les autres.

Ce qui nous amène, en guise de conclusion, à tendre vers des études linguistiques qui récupèreraient le sujet parlant en s'appuyant sur certains développements de la pragmatique et certaines approches de l'énonciation. Sans vouloir dénigrer les approches plus «mécanistes», notre réflexion s'oriente vers l'élaboration d'un cadre énonciatif impliqué dans toute production discursive, cadre qui n'est pas pris ici comme un au-delà du Texte mais plutôt comme un phénomène réactivé pour chaque Texte.

Bibliographie

Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours*. Paris: Hachette

Charaudeau, P. (1988). La critique cinématographique: faire voir et faire parler. Dans P. Charaudeau (éd). *La Presse: produit, production, réception.* Paris: Didier Érudition.

Charaudeau, P. (1989). Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers. *Verbum XII, 13-25.*

Rodrigue, G. (1992). *Analyse sémiolinguistique de la critique cinématographique: une étude exploratoire dans les quotidiens montréalais.* Montréal: mémoire de maîtrise, Univerité de Montréal.

26 *Le système vocalique marocain*

MOSTAFA SHOUL
UNIVERSITÉ LAVAL

Le système vocalique de l'arabe marocain (AM) est considéré comme dérivé de celui de l'arabe standard après avoir encouru quelques changements d'ordre quantitatif et qualitatif. La tendance est de poser que les voyelles longues /a: i: u:/ en arabe standard deviennent brèves en AM et que leurs équivalents brefs /a i u/ deviennent des voyelles centrales plus brèves ou disparaissent carrément. Cependant, les auteurs ne sont toujours pas d'accord sur le nombre des éléments qui constituent le système vocalique de l'AM. Certains estiment que le nombre de voyelles en AM a diminué par rapport à celui de l'AS (voir Bellout 1987), alors que d'autres estiment que l'AM s'est enrichi en voyelles (voir Cantineau cité par Rhardisse 1989). Les conséquences de ces divergences ne sont pas négligeables puisque, finalement, on ne saurait pas, pour au moins quelques segments réalisables, s'ils ont un statut phonologique ou s'ils ne sont que des variantes. Pareille confusion peut être constatée chez un même auteur qui, après avoir donné un système de cinq voyelles comprenant /a: i: u: ə ʊ/, oppose, par exemple, /a:/ à son équivalent bref sans présenter ce dernier comme phonème (voir Ezzaki 1976, Rhardisse 1989). Les voyelles pleines (V) étant unanimement attestées, nous nous limiterons aux voyelles les plus controversées, les brèves (v). La première question concerne le nombre de ces voyelles brèves. Y en a-t-il deux ou plus, ou simplement une? Phonétiquement, on s'entend souvent sur l'existence de plusieurs voyelles, réalisations différentes de quelque(s) phonème(s) bref(s). Mais il s'agit d'identifier ce ou ces phonèmes; et c'est à ce niveau que les auteurs prennent des directions opposées. Pour ce qui est du nombre de ces voyelles brèves, il varie d'un auteur à l'autre. Pour certains, la notion de brièveté n'est même pas reconnue, et est plutôt remplacée par celle de variabilité; ce qui veut dire, par conséquent, qu'il n'existe pas de voyelles brèves (voir Harrell 1962). D'autres auteurs présentent des systèmes qui vont de 2 à 4 voyelles brèves (voir Harris 1978, Ezzaki 1976, entre autres). Enfin dans une étude phonologique des plus récentes (Heath 1987), deux systèmes au choix: Le premier ayant deux voyelles brèves, /ə ʊ/, le deuxième n'ayant que /ə/ si on considère qu'il y a des consonnes labialisées qui compenseraient le trait arrondi de /ʊ/.

D'autre part, si l'on ne prend que le système à une seule voyelle brève, le schwa, qui selon la majorité des phonologues est la plus fréquente, nous aurons trois attitudes différentes quant à son statut. Les uns la

considèrent comme un phonème à part entière, les autres comme une simple voyelle phonétique épenthétique et, enfin, d'autres pensent qu'il y a deux sortes de schwa: un phonémique et un autre épenthétique (voir Bellout 1978, Abdelmassih 1973). Mais dans un cas comme dans l'autre, on trouve des incohérences qui affaiblissent tel ou tel modèle proposé. Ainsi, dans le modèle où le schwa est épenthétique, bien que des schèmes structurels incluant le schwa y soient donnés, l'épenthèse de ce dernier n'est pas toujours fidèle aux schèmes proposés (voir Abdelmassih). Par contre, dans le modèle où le schwa jouit d'un statut phonémique, cette voyelle ne se réalise pas dans la plupart des cas, frappée, paraît-il, par une syncope prévue par la règle (Heath 1987).

Dans leurs analyses, les phonologues proposent différents schèmes dans lesquels ils prennent en considération la distribution du schwa. Cependant, les schèmes d'un auteur ne sont pas toujours comparables à ceux d'un autre (voir par exemple Heath et Abdelmassih, ce dernier ne tient compte que des structures où il n'y a que des géminées). La prévisibilté du schwa est l'argument fort des auteurs qui, en particulier, classent cette voyelle comme épenthétique. Le raisonnement qu'ils tiennent est que puisque le schwa est prévisible dans tel ou tel contexte, il n'y a nul besoin de le considérer comme lexical; il suffit simplement de le réaliser phonétiquement pour briser les groupes consonantiques. En parlant de la structure du mot en AM, Abdelmassih (1973:27) dit que si une consonne est suivie d'une autre, il y aura une transition qu'il nomme schwa, comme celui existant en anglais. On peut d'ores et déjà souligner une anomalie ici. Il est vrai qu'on peut avoir un schwa entre deux consonnes, mais pas d'une façon systématique, car cela donnerait des structures inexistantes en AM. Ainsi, rien ne nous empêche, selon sa condition, d'avoir les séquences suivantes [*CəCəC, *CəCəCəC] quand il s'agit des trilitères et des quadrilitères, ce qui est structurellement faux. D'autre part, quand l'auteur donne des représentations phonétiques de ses énoncés, il met le schwa dans des positions qui contredisent sa condition. Ainsi [əCCəC, əCCV] où le schwa se trouve au début du mot, pour les deux exemples, i.e. sans être entre deux consonnes, et où deux consonnes ne sont pas séparées par la transition.

Si on prenait la syllabe comme unité d'analyse, on remarquerait qu'effectivement la v ne jouit pas d'une liberté absolue dans la constitution de la syllabe. Ainsi, bien que les structures Cv et CvC existent comme (en)clitiques, elles ne peuvent pas former des monèmes lexicaux comme peuvent le faire CV et CVC. La syllabe en AM aura donc les schèmes possibles suivants:

-ouverte: (C)CV

(Cv seulement comme enclitique)

-fermée: (C)CVC(C) où chaque deux consonnes successives peuvent être identiques (gémination)

(C)CvC(C) où on peut avoir également gémination de part et d'autre de v, et où CvC est (en)clitique.

D'après ces constructions, v semble avoir moins de latitude que V; cependant, sa prévisibilité reste quand-même incertaine.

La prévisibilité de v, donc la redondance de celle-ci, serait entièrement acceptable si elle constituait la seule voyelle brève du système. A notre avis, il faut compter avec le /ʊ/ bref qui est souvent exclu de l'inventaire. Pour pouvoir justifier son intégration phonologique, il suffit de procéder au test de commutation et d'interchanger /ʊ/ avec le schwa qui lui est comparable et qui pourrait prendre sa place sans créer de changement sémantique. Dans bien des cas le remplacement d'un schwa par /ʊ/ n'a pas de conséquences sur le sens, mais simplement sur la forme. Celle-ci, étant altérée, peut être une variante reconnue de la première. Mais dans ce qui suit, nous allons considérer seulement les cas où la commutation des deux voyelles brèves implique une altération sémantique. Nous allons recourir aux structures où le schwa peut se manifester. Les séquences comme [CəCəC], mentionnée plus haut, et celle où /ə/ précède une consonne simple suivie d'une voyelle pleine sont à bannir, car inacceptables en AM. Dans les schèmes à examiner, deux Cx représentent une géminée.

1- CCvC: kṛəm (faire acte de générosité) ~ kṛʊm (chou); ʃɣəl (tracasser, inquiéter) ~ ʃɣʊl (affaire, travail)

2- CvCC: məlk (propriété) ~ mʊlk (royaume divin); dəṛk (charge, responsabilité) ~ dʊṛk (maintenant)

3- CVCvC: takəl (comptant sur) ~ takʊl (tu manges (masc.)); labəd (tapi) ~ labʊd(d) (obligatoirement).

4- CvCCV: ʃəṛba (gorgée, action de boire) ~ ʃʊṛba (soupe); ʕəgba (pente) ~ ʕʊgba (expectative)

5- CvCxCx: xəʃʃ (brindilles) ~ xʊʃʃ (dénicher); dəqq (rixe) ~ dʊqq (frapper à la porte)

6- CvCxCxV: ɣədda (demain) ~ ɣʊdda (hargne); məʃʃa (faire marcher) ~ mʊʃʃa (chatte)

7- CvCxCxvC: səkkəṛ (blesser à la tête) ~ sʊkkəṛ (sucre); xənnəz (empuantir) ~ xʊnnəz (saligauds)

8- CvCxCxVC: ħəssad (envieux (sing.)) ~ ħʊssad (envieux (plur.));

xəddam (travailleur) ~ xʊddam (serviteurs)

Aussi pour bien établir /ʊ/ comme voyelle brève distincte de /u/, le test de commutation suivant sera nécessaire:

xrʊʒ (sors!) ~ xruʒ (sortie)
dxʊl (rentre!) ~ dxul (rentrée)
rgʊd (dors!) ~ rgud (endormis)
sxʊn (réchauffe-toi) ~ sxun (chaud)

A partir du premier ensemble d'échantillons, on peut déduire deux choses. Premièrement, si l'on ne tient compte que du schwa, on remarque que dans les trilitères il peut se placer entre la première et la deuxième consonne comme entre la deuxième et la troisième. Mais les analystes assurent qu'il reste quand-même prévisible car c'est dans la forme nominale qu'il se place après C1 et c'est dans la forme verbale (et adjective) qu'il suit C2 (e.g. ʃərṭ (condition) ~ ʃrəṭ (imposer des conditions)). Ceci est en grande partie vrai, mais les formes nominales peuvent, elles aussi, avoir le schwa après C2. Les exemples abondent: sqəf (plafond), fʒəl (radis), ħṭəb (bois), smən (beurre rance), etc. De plus, même si on peut prévoir la position de la voyelle brève, on ne peut prédire si c'est /ə/ ou /ʊ/. Les choses se compliquent davantage quand le verbe est conjugué. Si, dans ce cas, on ne précise pas la position de la voyelle brève, on risque d'avoir des ambiguïtés sémantiques et/ou syntaxiques. Par exemple, si on admet que la suite ʕṛf soit un verbe, la voyelle sera prévue après C2 et il n'est pas nécessaire de la représenter. C'est ainsi d'ailleurs que des auteurs exposent leurs énoncés. Mais supposons que le verbe soit conjugué dans la phrase suivante: /ʕṛft dṛk lʕaʔila/. La phrase restera ambiguë à deux niveaux tant que les voyelles brèves ne sont pas incluses; ce qui donnerait quatre interprétations possibles. Elle peut signifier «j'ai connu maintenant la famille» [ʕṛəft dʊṛk lʕaʔila], «j'ai connu la charge de la famille» [ʕṛəft dəṛk lʕaʔila], «elle a connu maintenant/la charge de la famille» [ʕəṛfət dʊṛk/dəṛk lʕaʔila].

L'indétermination de la position de la voyelle brève et l'exclusion de /ʊ/ du système vocalique peuvent avoir des conséquences indésirables sur le plan suprasegmental également. Notre cas ici est l'emplacement de l'accent, qui normalement doit obéir à certaines structures syllabiques (aspect qui a été peu étudié et dont les résultats divergent (voir Benhallam 1990)). Mais quelque soit le schème accentuel, si on ne sait pas où mettre la v, qui est susceptible d'être tonique, là où elle n'est pas représentée comme dans /ʕrftʃ/, il nous sera difficile de placer l'accent. Considérons l'exemle suivant. Dans /qablt/ on doit ajouter un ə soit entre b et l, soit entre l et t, selon que

l'énoncé signifie «j'ai rencontré» ou «elle a rencontré». La position de l'accent dépend de celle du ə. Celui-ci portera l'accent s'il a lieu avant l et sera atone avant t, le a récupérant l'accent dans ce cas.

Qui mieux est, si on n'inclut pas /ʊ/ dans le système, il nous sera moins évident de trouver un schème accentuel économique et élégant. La représentation accentuelle qui nous paraît la plus concise et la plus représentative est la suivante: l'accent porte sur la syllabe finale si le mot ce termine par VC ou vCC, et sur la pénultième si la séquence est CV ou vC (Abdelmassih p.27) (évidemment un monosyllabe reçoit l'accent sur sa syllabe unique quelque soit sa structure). Dans ce cas, si on tient compte de /ʊ/, ceci peut aisément rendre compte du fait que l'accent tombe des fois sur une syllabe finale fermée dont le noyau est une voyelle arrondie et que des fois il ne peut le faire. Quant il le fait, c'est sur /u/; quant il en est empêché, c'est que la voyelle est /ʊ/. Dans d'autres études où, entre autres, /ʊ/ n'était pas considéré mais plutôt confondu avec /u/, les résultats quant à l'accentuation étaient loin d'être satisfaisants et les schèmes accentuels étaient encombrants et ne saisissaient pas le phénomène (voir Benhallam).

En conclusion, nous pourrons affirmer que, selon le corpus analysé, le système vocalique de l'AM est constitué de trois voyelles pleines et de deux brèves, à savoir /a i u ə ʊ /. Cependant, ceci n'empêche pas l'existence d'un élément vocalique rappelant le ə qui peut faire office de lubrifiant dans les groupes de consonnes. Cette éventualité reste à être vérifiée et appelle une étude acoustique que nous avons prévue.

Références

Abdel-Massih, T.E.(1973), **An Introduction to Moroccan Arabic**, University of Michigan, Ann Arbor, 438p.

Bellout, Z.(1987), **Moroccan Arabic Syllable Structure: A Non Linear Approach**, third cycle thesis, Hassan II University, Casablanca, 195p.

Benhallam, A.(1990), Native Speaker Intuitions about Moroccan Arabic Stress, **La linguistique au Maghreb**, 91-109.

Ezzaki, A.(1975), **An Articulatory and Acoustic Study of the Moroccan Vowels**, master of arts dissertation, University of Wales, 120p.

Harrell, S.R.(1962), **A Short Reference Grammar of Moroccan Arabic**, Georgetown University, 263p.

Harris, Z.S.(1978), The Phonemes of Moroccan Arabic, **Readings in Arabic Linguistics**, Bloomington, Indiana, 247-267.

Heath, J.(1987), **Ablaut and Ambiguity: Phonology of a Moroccan Arabic Dialect**, State University of New York press, albany, 366p.

27 Vers une grammaire de la virgule

MARTHE SIMARD
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Dans le cadre de mes études de deuxième cycle, j'ai effectué une recherche qui a vérifié le rapport entre la distribution de la virgule et la syntaxe française de la phrase écrite. Je voulais en effet identifier des variables objectives et mesurables qui permettraient de prédire avec succès l'occurrence d'une virgule dans des textes courts à caractère argumentatif du type de ceux qu'on retrouve dans les magazines comme *L'Express* ou *L'Actualité*.

Mon étude s'est effectuée en trois étapes: l'observation des emplois de la virgule décrits au XX^{e} siècle dans les traités sur la ponctuation, les guides de rédaction et les grammaires usuelles; la constitution d'un modèle s'appuyant notamment sur les principes théoriques et méthodologiques de Claude Tournier (1977) et Geoffrey Nunberg (1991); la vérification de ce modèle dans un corpus additionnel de 290 phrases tirées d'un recueil d'articles de fond à caractère socio-politique publié en 1990 chez Boréal.

Les résultats de ma recherche donnent fortement à penser que la virgule est un marqueur graphique s'employant dans l'énoncé de surface pour signaler une transformation de l'ordre syntaxique dit «normal» de l'énoncé de base.

La lecture de la littérature du domaine permet de faire ressortir deux grandes approches expliquant les emplois de la virgule: l'explication «traditionnelle», qui considère généralement la ponctuation comme marquant les variations prosodiques dans la langue écrite, et l'explication graphique, qui envisage plutôt la langue écrite comme un système autonome où la ponctuation remplit un rôle essentiellement graphique.

Les études traditionnelles sur la ponctuation trahissent en fait plusieurs problèmes. Tout d'abord, elles expliquent le plus souvent la virgule comme la marque de la pause la plus brève de la voix, affirmation contredite par l'analyse comparée du discours parlé et écrit (Pasques, 1977). Si elles défendent le rôle prosodique de la ponctuation, elles apportent néanmoins des exemples, une terminologie et des prescriptions reposant essentiellement sur la langue écrite. Elles souffrent en outre de plusieurs handicaps gênants: une terminologie et des listes d'emplois très souvent différentes, une étude des phénomènes cas par cas plutôt que située dans un modèle opérationnel (René Thimonnier (1970 et 1974) reste l'exception à ce chapitre); finalement et surtout, elles mettent de l'avant des prescriptions parfois si contradictoires qu'il est difficile de s'y retrouver.

L'explication graphique, beaucoup plus récente, est avancée notamment par Ludmilla Védénina (1989), Claude Tournier (1977) et surtout Geoffrey Nunberg (1991). Cette explication rejette la méthode «contrastive» propre aux grammairiens traditionnels et envisage la virgule comme un signal graphique se réalisant dans l'énoncé de surface écrit pour traduire des faits graphiques ou syntaxiques. La thèse graphique ne cherche pas à prescrire des comportements normatifs devant telle ou telle occurrence. Elle vise plutôt à déterminer des règles opérationnelles pouvant aider à prévoir et à expliquer la présence d'un signe graphique dans la phrase écrite. C'est cette approche que j'ai trouvée la plus prometteuse aussi bien du point de vue théorique que méthodologique.

Mon modèle ne représente pas toutefois une application directe intégrale des théories graphiques de Nunberg ou de Tournier. Il s'en inspire plutôt pour autoriser la mise au point d'une approche qui en explore les possibilités pratiques. Certaines notions plus abstraites, comme les catégories graphiques, bien que reprises de Nunberg, sont cependant traitées dans une perspective d'intégration, c'est-à-dire dans une effort d'unifier davantage l'aspect graphique à l'aspect linguistique de la phrase écrite.

Le modèle attribue un rôle syntaxique capital aux virgules. Comme marqueurs graphiques, elles permettent en effet au récepteur-lecteur de rétablir mentalement la chaîne syntaxique «normale» qui aurait pu subir des modifications au cours des transformations de l'énoncé de base à l'énoncé de surface. Ce faisant, les virgules facilitent le décodage de phrases qui, autrement, auraient pu ne pas être compréhensibles.

Le modèle classe les virgules en deux catégories: les délimiteurs et les empreintes.

Les virgules comme délimiteurs peuvent elles-mêmes jouer deux rôles. Premièrement, elles signalent les frontières d'éléments additionnels effaçables sans conséquence pour la syntaxe de la phrase . Elles marquent alors graphiquement l'insertion d'éléments commutables à zéro et opèrent sur certains constituants facultatifs de la phrase. Deuxièmement, elles signalent le déplacement d'éléments placés dans une position syntaxique inhabituelle et opèrent sur le matériau de la phrase. Dans les deux cas, les virgules agissant comme délimiteurs travaillent en paire en se plaçant de chaque côté du segment ponctué et se soumettent à des règles de réalisation graphique particulières.

La virgule utilisée comme empreinte rappelle la présence d'éléments de l'énoncé de base omis dans l'énoncé de surface. Ces éléments peuvent aussi bien être des marqueurs de relation, notamment la conjonction d'addition «et», que des éléments lexicaux. La virgule empreinte se place seule, généralement à la place de l'élément omis, et donc entre deux éléments ou groupes d'éléments.

Mon modèle postule trois catégories graphiques (Nunberg, *op. cit.* 20-21, 53) commandant la génération d'une virgule: l'INSERTION, la PERMUTATION et l'ELLIPSE. L'INSERTION autorise la génération de virgules pour signaler l'introduction d'un segment syntaxique additionnel à l'énoncé de base et commutable à zéro. La PERMUTATION permet de signaler le déplacement d'un segment de l'énoncé de base dans une position inhabituelle de l'énoncé de surface. Les virgules sont utiles pour signaler alors les limites du segment déplacé et aider la reconstitution mentale de l'énoncé de base. Quant à l'ELLIPSE, elle permet de marquer l'omission, dans la réalisation de l'énoncé de surface, d'un élément de l'énoncé de base, considéré comme syntaxiquement ou sémantiquement redondant. Le signal graphique associé à l'ELLIPSE contribue à la formulation mentale de l'élément omis – marqueur de relation, mot ou syntagme.

Les catégories graphiques du modèle sont postulées décrire des phénomènes syntaxiques survenant au cours des transformations de l'énoncé de base en énoncé de surface. Le TABLEAU 1 **Classement des emplois de la virgule selon l'étude** articule le rapport entre l'aspect graphique de l'énoncé écrit et son aspect linguistique.

TABLEAU 1
Classement des emplois de la virgule selon l'étude

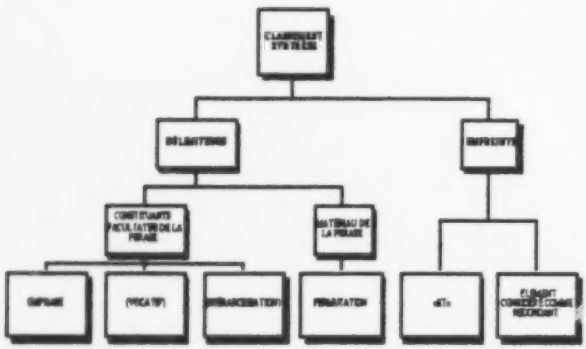

Les virgules agissant comme délimiteurs peuvent opérer aussi bien sur les constituants facultatifs de la phrase que sur le matériau. En opérant sur certains constituants, elles permettent l'insertion d'un élément emphatique, d'un appellatif ou d'un segment dit hiérarchisé, c'est-à-dire d'un segment qui véhicule une différenciation syntaxique de certains plans du discours; en agissant sur le matériau de la phrase, les virgules employées comme délimiteurs permettent de signaler le changement de position syntaxique d'un segment déplacé. Par ailleurs, la virgule agissant comme empreinte signale l'ellipse d'un «et» réunissant les éléments d'une série ou l'ellipse d'un segment considéré comme syntaxiquement ou sémantiquement redondant.

Les hypothèses prévoyant l'emploi de la virgule tirées du modèle que je propose ont fait l'objet d'une vérification au cours de la dernière étape de ma recherche. Les virgules des 290 phrases du corpus de vérification ont été comptabilisées et traitées en vertu du modèle. Rappelons qu'une paire de virgules est comptée comme une seule occurrence.

Les hypothèses postulées au cours de l'élaboration du modèle se sont vues confirmées par les résultats de l'analyse du corpus.

Seulement 5,3% de toutes les occurrences potentielles de virgules déterminées par le modèle n'ont pas été prédites avec succès. Le Graphique 1 **Synthèse des occurrences potentielles du corpus de vérification** montre la distribution de toutes les occurrences du corpus, y compris celles que le modèle avaient prédites sans qu'elles se soient réalisées.

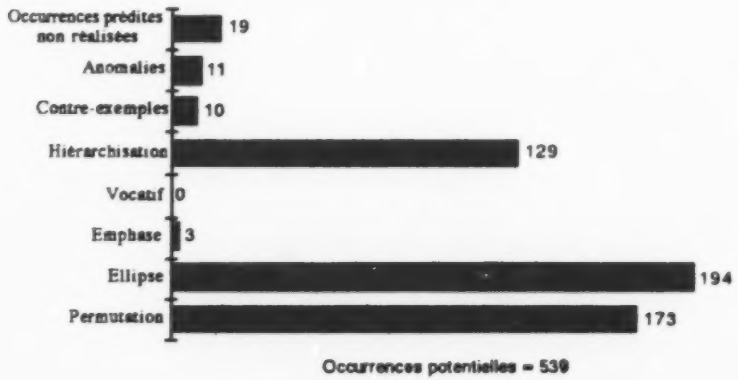

Synthèse des occurrences potentielles du corpus de vérification
Graphique 1

Le corpus de vérification présentait en tout 29 contre-exemples sur 539 occurrences possibles. Ces contre-exemples se répartissaient en deux catégories d'occurrences: celles qui avaient été prédites mais n'ont pas été réalisées et celles qui ont été réalisées alors qu'elles n'avaient pas été prédites. Les contre-exemples se sont retrouvés dans seulement deux des catégories graphiques postulées par le modèle: la permutation et l'ellipse. Presque tous les contre-exemples de permutation n'affichaient pas la virgule prédite. Quant aux autres contre-exemples, ils se distribuaient également entre les deux catégories: une moitié réunissait des occurrences prédites non réalisées; l'autre moitié, des occurrences prédites et réalisées, mais où les transformations postulées par le modèle ne s'appliquaient pas de façon satisfaisante. Le corpus présentait enfin 11 cas de ponctuation insolite pouvant être considérés comme des anomalies.

Plusieurs variables restent encore à vérifier avant de pouvoir considérer le modèle proposé dans cette étude comme réellement opérationnel. Jusqu'à quel point, par exemple, pourrait-il se confirmer s'il était appliqué à un corpus étendu présentant des discours diversifiés: essais, romans, poésie, théâtre, textes de chansons, textes dramatiques écrits pour la radio ou la télévision, textes publicitaires, etc. ?

Que le modèle proposé par mon étude se voit ou non confirmé par une étude plus étendue, il reste que les résultats probants obtenus lors de la vérification des hypothèses soutenues demeurent des pistes de recherche prometteuses.

BIBLIOGRAPHIE

CATACH, Nina, édit. (1977), *La Ponctuation, recherches historiques et actuelles*, Paris et Besançon, CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes, 272 p.

NUNBERG, Geoffrey (1990), *The Linguistics of Punctuation*, Stanford, Center for the Study of Language and Information, 141 p. («Lectures Notes»).

PASQUES, Lisolotte (1977) dans CATACH, Nina, édit., "Essai de définition de la ponctuation et de classement des signes", CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes, p. 189 - 222.

THIMONNIER, René (1970 et 1974), *Code orthographique et grammatical*, Préface de Georges Matoré, Verviers, Librairie Hatier et Marabout, 442p.

TOURNIER, Claude (1977) dans CATACH, Nina, édit., "Essai de définition de la ponctuation et de classement des signes", CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes, p. 223 - 243.

VEDENINA, L. G. (1989), *Pertinence de la présentation typographique*, Avant-propos de Nina Catach, Paris, Peeters / Selaf, 153 p.

28 De quelques problèmes posés par le concept de morphologie dans la linguistique fonctionnaliste d'André Martinet

Dejan Stojanovic
Université Carleton

Traditionnellement, la morphologie s'oppose à la syntaxe. La syntaxe est la façon dont les mots se combinent pour former des phrases, et la morphologie est définie comme la façon dont sont constitués les mots. Les premières critiques faites à cette dichotomie proviennent des linguistes (voir Nida 1963, Shane 1968, Bloomfield 1973) qui entrevoient le caractère inacceptable d'une division tranchée entre, d'une part, les combinaisons de signes à l'intérieur des mots qui ressortiraient de la morphologie, et, d'autre part, les combinaisons qui font intervenir plusieurs mots et qui seraient du domaine de la syntaxe. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter l'origine du mot composé **morpho-syntaxe** qui n'est parfois employé que pour camoufler un refus de poursuivre jusqu'au bout l'analyse linguistique.

Les premières réactions s'opposant à cette analyse traditionnelle datent de 1948, quand les participants du **Sixième Congrès des linguistes** à Paris ont voulu faire ressortir l'opposition entre une conception traditionnelle de la morphologie conçue comme l'étude de la constitution des mots et celle, assez répandue chez les structuralistes français de l'époque, selon laquelle la morphologie était l'étude des **morphèmes**, c'est-à-dire des éléments grammaticaux **dépourvus de sens.** Cette étude s'opposait ainsi, sur des plans différents aussi bien à l'examen des **sémantèmes**, unités **douées de sens**, qu'à la combinatoire syntaxique (voir Vendryes 1923). Cette analyse a remis en question le concept de mot. Ainsi les prépositions françaises **de, pour, avec** sont à la fois considérées comme **morphèmes**, mais elles sont aussi considérées comme **mots.** L'opposition n'est donc plus entre le mot et les combinaisons plus vastes que le mot, ce qui aurait pu conduire à la conception du syntagme grammatical désignant aussi bien des mots comme *donnerions*, que des combinaisons de mots, comme *par les champs*. En fait, les bases sémantiques de l'opposition entre **morphème et sémantème** sont fort peu convaincantes. Si l'on dit que les prépositions

françaises *à* et *de* sont sémantiquement dépouillées, il est difficile de dire la même chose de la préposition *avec* ou la locution prépositive *en l'absence de*. Ceci explique l'oubli dans lequel cette théorie est tombée.

Le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe ne pouvait qu'être renforcé par l'apparition, en annexe à la phonologie pragoise, d'une **morphophonologie**, dite hapologiquement **morphonologie**. La raison d'être de cette **morphonologie** était moins l'examen des variations formelles que l'exposé des **catégones** grammaticales de la langue. Mais, comme les **catégories grammaticales** tendaient à n'être plus que certaines classes d'unités significatives mutuellement exclusives, on comprend que la nécessité d'une discipline morphologique distincte ne s'imposait plus et qu'on l'a laissée se perdre dans ce qu'on désignait comme une **morphosyntaxe**, pour ne pas employer le terme, longtemps suspect, de **grammaire**. D'après Martinet, il faut avoir une discipline absolument distincte, la **phonologie**, dont le but, en dernière analyse, est de dégager les habitudes acoustico-articulatoires caractéristiques d'une langue déterminée et de les classer selon leur fonction. La phonologie nous livre des unités distinctives qui vont nous permettre d'identifier les signifiants. À partir du moment où l'on parle de signifiants, on quitte le plan des unités distinctives pour accéder à celui des unités significatives. Ce ne saurait donc être le rôle de la **phonologie** de relever les variations de la forme des signifiants selon les combinaisons dans lesquelles entrent ceux-ci (voir Martinet 1969a). Aussi, il ne suffit pas de dire que l'unité significative, par exemple le monème *vert*, est susceptible de prendre les formes /veR/, /veRt/, /veRd/ selon les contextes. Il faut pouvoir identifier ces contextes. Ces contextes ne pourraient être identifiés que sur la base d'un **inventaire des** unités significatives de la langue qui comprendrait, entre autres, une liste des suffixes de dérivation susceptibles d'apparaître après les monèmes d'une classe à laquelle appartient *vert*. Cela nous permettrait de signaler que c'est la variante /verd/ qu'on rencontre devant les suffixes de dérivation (verdure, verdâtre, verdissement, verdir etc.).

La morphologie traditionnelle ne s'occupe pas, en effet, des combinaisons résultant de la composition et de la dérivation. Elle se limite à la **syntagmatique** et laisse de côté la **synthématique**. Dans ces conditions et en accord réel avec une tradition vénérable,

Martinet n'hésite pas à recommander l'emploi du terme **morphologie** pour désigner uniquement «la présentation des variantes des signifiants auxquelles ne correspondent pas des variations du signifié», (Martinet 1969a: 89). Cette présentation ne saurait se concevoir sans un inventaire préalable. Mais cet inventaire peut fort bien figurer dans la grammaire d'une langue comme le chinois, où les signifiants sont invariables et qui, par conséquent, ignore la morphologie. Selon Martinet, on écarte la tradition lorsque, en définissant la morphologie comme la présentation des variantes de signifiant, on se refuse à en écarter les **variantes synthématiques**, celles qui résultent d'opérations de composition ou de dérivation. Il est, bien entendu, indispensable de distinguer une **morphologie syntagmatique** et une **morphologie synthématique.**

Critiquant le concept de la morphologie traditionnelle et proposant un nouveau concept de morphologie, Martinet écrit que chacune des deux opérations **d'analyse et de présentation** se fait **en trois temps.** Pour **l'analyse,** il s'agit tout d'abord 1) d'une **segmentation** de la chaîne qui livre des unités significatives successives, 2) d'une démarche **d'identification** qui permet de considérer différentes unités de la chaîne comme constituant d'un même monème, et 3) d'un **classement** des monèmes ainsi dégagés sur la base de leurs fonctions et leurs compatibilités. Pour **la présentation,** on commencera par **l'inventaire**, c'est-à-dire la liste des classes de monèmes et l'énumération des unités de chaque classe, ce qui est du domaine du lexique; suivra la **morphologie** qui désignera uniquement la présentation des variantes des signifiants, et, enfin, la **syntaxe** qui indiquera comment combiner les monèmes pour former tous les énoncés possibles.

Il est clair qu'il y a un lien entre le second temps des deux opérations: **l'identification** qui permet de dire que /veR/ et /veRd/ représentent le même monème *vert*, et la **morphologie** qui signale qu'au signifié *vert* correspond un signifiant variable qui comporte notamment les formes /veR/ et /veRd/. Martinet propose alors l'emploi du terme **morphologie** pour désigner uniquement la présentation des variantes des signifiants auxquelles ne correspondent pas des variations du signifié ou pour désigner **le second temps de l'analyse.**

Il est difficile en «pratique» fonctionnaliste de considérer les problèmes de l'homophonie et de l'homophonie partielle appelée **syncrétisme** comme des phénomènes relevants de la morphologie, ce qu'a proposé Martinet (voir Martinet 1969b). D'après lui, *ou* et *où* en français n'ont qu'un signifiant chacun et il n'y a pas trace de variantes. Il s'agit, en effet, de deux signifiants qui ont la même forme phonologique. Quand on fait l'analyse du syncrétisme, l'homophonie est partielle, limitée à certains contextes, et cela implique qu'au moins l'un des termes en jeu a une autre variante de signifiant que la variante homophone. Mais c'est l'opposition grammatical-lexical qui rend le mieux compte de la «pratique» fonctionnaliste, tandis que l'opposition entre le relevé de variantes combinatoires à conditionnement linguistique appartient plutôt aux études stylistiques, syntaxiques, psycholinguistiques ou socio-linguistiques.

Si on accepte la proposition de Martinet selon laquelle la morphologie doit aussi traiter «l'ensemble des faits qui rendent délicat le passage du signifiant au signifié» (Martinet 1969b: 110), il faudrait également traiter en morphologie des difficultés de segmentation de la chaîne parlée dans les langues qui n'utilisent pas de procédés démarcatifs systématiques, ce qui est le cas du français. La morphologie s'occuperait donc aussi de l'interprétation du titre de la pièce de Romain Bouteille /lalimãndbu/ (l'aliment de boue, l'aliment debout, la lime en deux bouts, la limande bout, etc.) ce qui, évidemment, n'est pas le cas (exemple repris de D. et F. François 1967:160). Nous voyons alors clairement pourquoi Martinet a modifié sa première définition de morphologie en disant: «La morphologie peut être définie comme le chapitre de la grammaire qui traite de l'ensemble des faits formels non pertinents de la première articulation du langage» (Martinet 1972: 556). Il y a une difficulté qui résulte de l'utilisation de la notion de ***pertinence***. Par exemple, on ne peut pas toujours dire, dans le cas d'un adjectif ou d'un substantif, si la position de l'adjectif déterminant ce substantif est ou non pertinente. Faudrait-il dans ce cas accepter la proposition de Rémi Jolivet selon laquelle il faudrait «se contenter d'une pertinence relative» (voir Jolivet 1979)?

Il existe une deuxième difficulté dans la définition même du terme ***signifiant***. Luis Prieto et Frédéric François ont déjà proposé une distinction entre le terme ***signifiant*** pour désigner l'entité qui résulte d'une relation à un signifié et le syntagme ***forme phonique***

ou ***logatome*** qu'on emploi lorsqu'on s'intéresse à la constitution phonologique de cette entité sans entrer dans une relation socialisée avec un signifié (voir Prieto 1964, François 1968).

Un autre cas qui pourrait attirer notre attention en parlant de ces problèmes est la «nouvelle» définition que Martinet a donné pour la phonologie: «La phonologie nous livre des unités distinctives qui vont nous permettre d'identifier les signifiants» (voir Martinet 1975). Certains linguistes se sont demandés où est, alors, la différence entre la phonologie et la morphologie? La différence peut se trouver dans la définition du terme ***identifier***. Quand on parle d'*identification* dans le sens de *distinguer* ou *repérer*, on est dans le domaine de la phonologie; quand on parle d'*identification* dans le sens de *dégager, définir* ou *déterminer les unités*, on est, d'après nous, dans le domaine de la morphologie.

Si on accepte ce concept de Martinet qu'on peut appeler le «concept primitif de morphologie» (Jolivet 1979: 163), on n'aura pas beaucoup de difficultés à déterminer si une catégorie ou l'autre appartient au domaine de la morphologie dans le cas des monèmes comme /parl/, /dɑ̃n/ ou /ʃat/ qui sont des monèmes sans morphologie puisque ces radicaux restent identiques d'un bout à l'autre de la conjugaison. Ainsi, des suffixes de conjugaison comme /ʒ/, /-e/ ou /-jɔ̃/ varient et ils appartiennent au domaine de la morphologie. Mais il se pose un problème quand on analyse une forme plus complexe, par exemple le subjonctif français. D'après la première définition de morphologie de Martinet (1969a), si on oppose *parle* avec *qu'il parle*, on peut dire que le subjonctif appartient au domaine de la morphologie et c'est ce qu'on rencontre souvent dans les manuels linguistiques. Mais l'alternance des modes indicatif ou subjonctif est considérée comme une sorte de syncrétisme (homophonie partielle). C'est le contexte **signifié et syntaxique** qui détermine la forme indicative ou subjonctive et comme on l'a déjà dit, l'opposition entre le relevé de variantes combinatoires à conditionnement linguistique appartient plutôt à d'autres études, dans ce cas à la stylistique et à la syntaxe.

CONCLUSION

La théorie d'André Martinet a attiré notre attention à cause de son originalité, mais il est clair que ce fonctionnalisme «primitif» est tombé dans l'oubli à cause même des nombreuses contradic-

tions, du manque de consistence et de la confusion quant à la terminologie (monème, lexème, morphème, etc.). Les quelques remarques qu'on a données représentent un bon exemple où la «pratique» de la morphologie fonctionnelle s'écarte de la théorie établie par Martinet. Pourtant, une question se pose toujours: est-il vraiment nécessaire de garder le terme **moiphologie** pour désigner une discipline distincte? Pour les génératívistes, il existent deux types de morphologie et aucun des deux ne constitue un niveau d'analyse autonome. La morphologie **dérivationnelle** est intégrée dans le lexique, tandis que la morphologie **flexionnelle** appartient au niveau d'analyse syntaxique (Scalise 1986, Baker 1988).

BIBLIOGRAPHIE

Actes du VI^e Congrès de linguistes (1949): Paris, pp. 19-30, 261-302.

BAKER, Mark (1988): *Incorporation. A Theory of Grammatical Function Changing*, University of Chicago Press, Chicago, 543 p.

BLOOMFIELD, Leonard (1970): *Le Langage*, Payot, Paris, 525 p.

FRANÇOIS, Denise et Frédéric (1967): *L'Ambiguité linguistique* in *Linguistic Studies Presented to André Martinet, Word*, XXIII, pp. 150-179.

FRANÇOIS, Frédéric (1968): La Description linguistique in MARTINET, André, *Le Langage*, Gallimard, Paris, pp. 171-282.

JOLIVET, Rémi (1979): *Remarques sur la «morphologie» au sens d'André Martinet* in MAHMOUDIAN, Morteza (ed.) *Linguistique Fonctionnelle: débats et perspectives*, PUF Paris, pp. 163-173.

MARTINET, André (1969): *Langue et fonction*, Denoël, Paris, 199 p.

MARTINET, André (1972): *Linguistique structurale. Rapport sur les conférences de l'année scolaire 1970-1971* in *Annuaire 1970-1971, École Pratique des Hautes Études*, Paris, pp. 555-558.

MARTINET, André (1975): *Analyse et présentation, deux temps du travail du linguiste* in *Studies in Functional Syntax*, Wilhem Fink Verlag, München.

NIDA, Eugene (1963): *Morphology: The Descriptive Analysis of Words*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 342 p.

PRIETO, Luis (1964): *Principes de noologie*, Mouton, La Haye, 130 p.

SCALISE, Sergio (1986): *Generative Morphology*, Foris Publications, Dordrecht, Riverton, 237 p.

SHANE, Sanford (1968): *French Phonology and Morphology*, M.I.T. Press, Cambridge, 161 p.

VENDRYES, Joseph (1923): *Le Langage: introduction linguistique à l'histoire*, A. Michel, Paris, pp. 85-105.

29 Langue, société, ethnicité en Afrique: le cas du Cameroun

GISÈLE TCHOUNGUI
UNIVERSITÉ LAVAL

1. Définitions

La définition des termes *langue* et *ethnie* divise linguistes et anthropologues. Le format étroit de cet article ne permet pas de s'y attarder. Langue et ethnie sont 2 composantes de la culture. L'ethnie et sa langue font souvent corps. Si la langue est un moyen de communication, l'ethnicité est la conscience de groupe. D'acception plus restreinte que *race*, l'ethnicité est distincte du sentiment de *classe* ou d'appartenance à une *nation*, et transcende souvent les religions. Nation, classe, ethnicité peuvent devenir antagonistes.

2. Problématique

Depuis les indépendances, les affrontements civils en Afrique ne se comptent plus (Somalie, Ethiopie, Nigéria, Congo-Zaïre). Les états en apparence les moins violents ont en réserve leur Tigré, leur Erythrée, leur Biafra ou Katanga. Ces conflits rendent perplexe l'Occident par leur soudaineté et leur brutalité. En fait, ils sont latents sous l'ossature trompeuse de l'état-nation de type occidental imposé par la colonisation. Ce modèle d'état occulte le concept d'ethnie. Il s'agit d'une réalité incontournable de la société urbaine moderne.

3. Historique

La Constitution du Cameroun reconnaît 2 langues officielles, le français et l'anglais. De là dérive leur grande dimension institutionnelle: ce sont les langues de l'enseignement, du travail, de l'évaluation, des livres, du théâtre, du cinéma, des médias. Les langues nationales sont ignorées. Cette absence est paradoxale car une immense partie de l'environnement urbain est axée sur les langues autochtones et l'ethnicité.

4. Modèle de multilinguisme urbain

On donne ci-dessous un exemple de multilinguisme urbain

tiré d'une enquête sur 30 villes camerounaises:

Douala	2 million d'habitants	145 langues
Yaounde	1 million d'habitants	117 langues
Akonolinga	10 000 habitants	19 langues
Bertoua	20 000 habitants	47 langues
Ngaoundere	38 000 habitants	44 langues
Mokolo	15 000 habitants	20 langues
Victoria-Limbe	35 000 habitants	78 langues

5. Communauté pré-urbaine pré-coloniale

Dans beaucoup de communautés en Afrique, avant les Européens, l'occupation de l'espace épouse les victoires militaires. Cet espace est assez homogène, comme de nos jours à la campagne. Il peut être limité ou étendu car, contrairement à l'image donnée par les Européens, il existe des ethnies - cf. les Fulbe, les Fang Beti - qui occupent des territoires étendus comparables aux états européens. Au départ, ce qui va devenir espace urbain est donc occupé par une seule ethnie, une tribu, voire un clan. Les difficultés surgissent dans le passage d'une communauté monolingue à une métropole multilingue.

6. Immigration

Les villes du Cameroun sont composées d'immigrants. Dans l'enquête sur 30 villes sélectionnées dans les 11 provinces, sur plus de 10 000 adultes, seule 8% de la population est autochtone, rarement 10%. En un peu plus d'un siècle, Yaoundé est passée de 2.500 habitants (1890) à plus de 1 million (1993), d'une centaine de km² à plus de 250 km². L'immigration a débuté sous les colonisateurs allemands du Kamerun qui avaient besoin de soldats, d'interprètes pour les seconder. Tous n'étaient pas recrutés sur place. Les raisons qui attirent les immigrants sont d'ordre économique. En outre, la ville est dispensatrice de pouvoir. Les meilleurs services - éducation, santé, attributs de la «civilisation» occidentale (i.e boutiques, cinémas, bordels, bars, dancings) - se trouvent en ville. Hérités du modèle colonial, «quartier européen» et «quartier indigène» sont nettement séparés, schéma qui remonte au Protectorat allemand où il y avait 2 types de citadins, ceux qui travaillaient pour l'administration et les

autres. Le premier groupe habitait des «camps» de fonctionnaires. Les immigrants se regroupent alors par affinités ethniques et les quartiers prennent le nom des ethnies non autochtones qui les occupent: «Quartier Babute», «Quartier Yambasa», «Quartier Hausa».

7. Distribution spatiale

Avec leurs gratte-ciels, des capitales africaines comme Dakar, Abidjan ou Kinshasa, ressemblent aux villes nord-américaines. Il s'agit d'une façade. Au Cameroun, les villes sont un raccourci saisissant entre tradition et modernité. Les «arrondissements» municipaux, calques de ceux de Paris et le quartier administratif grouillant de monde le jour mais inhabité la nuit, sauf par les gardiens d'immeubles sont moins notables que la distribution en quartiers ethnolinguistiques. La physionomie marquante de la cité est la reconstitution de villages ethniques urbains, juxtaposition de mini-villes surpeuplées où s'entassent les petites gens dans des conditions de vie précaires. Les ethnies y recréent des cellules monolingues qui favorisent l'utilisation des langues nationales. Langue et ethnie demeurent des outils puissants d'identification et d'intégration sociétale. Les langues officielles viennent simplement se surimposer. Sans détailler la typologie, l'ethnicité peut être forte ou diffuse, restreinte ou étendue. Ici, comme dans toutes les villes du continent, l'ancienne Europe de l'est, le Moyen-Orient, ou l'Asie, l'ethnicité reste forte et étendue. Rouages politiques, associations financières et ethnolinguistiques - «tontines» - sont des instruments de récupération du locuteur qui éprouve envers sa langue et son ethnie une loyauté sans bornes.

8. Espace urbain, langue et statut social

Il existe des quartiers à faible orientation ethnique et les quartiers à forte dominance ethnique.

8.1 Quartiers polyethniques

L'habitat des quartiers polyethniques est calqué sur le modèle des banlieues aisées d'Amérique du Nord. Les résidants appartiennent à la strate socio-économique élevée. Ce sont des quartiers «neutres» par l'origine ethnique variée des habitants. La lingua franca est le

français. Son usage quasi exclusif par les jeunes locuteurs se remarque sur les aires de jeu, et même entre frères et soeurs ou parents et enfants.

8.2 Quartiers monoethniques

L'habitat des quartiers monoethniques est la réplique de la vie des villages. Les résidants appartiennent aux strates socio-économiques les plus basses. Dans les 30 villes de l'enquête, 85% des citadins font partie de cette classe prolétarisée: infirmiers, vendeurs à la sauvette, tenancières de minuscules restaurants de trottoir, chauffeurs de taxis, tisserands, tailleurs, bouchers. Réunions, transactions s'effectuent dans la langue de l'ethnie qui est souvent le nom de l'ethnie. Ces quartiers vivent en autarcie. «L'étranger» est le compatriote camerounais qui ne parle pas la langue de l'ethnie qui occupe l'espace. Pour une raison de rentabilité, il y est plus utile de savoir parler fulfulde, bamun ou fe fe plutôt que français. Les difficultés ne surgissent pour le monolingue en langue nationale que lorsque le locuteur sort de ce cadre à la recherche de services inexistants dans le quartier.

9. Ethnie et langue, noyaux de la socioculture

9.1 La langue-symbole

Les langues nationales cessent d'être des outils de communication. Elles deviennent des instruments d'inclusion ou d'exclusion des locuteurs, un symbole.

9.2 Vie publique

Officiellement, un anathème politique plane sur les manifestations de l'ethnicité et les condamne sous le nom de *tribalisme*. Dans les faits, la division en 2 groupes linguistiques officiels est illusoire: des locuteurs francophones d'ethnie et de langue Dwala de la Province du Littoral se sentent plus proches des locuteurs anglophones d'ethnie et de langue bakweri de la Province du Sud-Ouest. Le chantage ethnolinguistique a cours dans tous les services publics, écoles, hôpitaux, banques, police, où l'appartenance ethnique de l'interlocuteur revêt une importance extrême. Les langues nationales deviennent une arme. Leur usage révèle des tendances et des réflexes éthnocentriques enracinées dans la société.

10. Nation et ethnicité

Le milieu urbain au Cameroun est un laboratoire privilégié pour les explorations théoriques. Les affrontements ethniques urbains sur tous les continents exigent une révision des théories en sociologie et anthropologie urbaines. On est loin des modèles conceptuels basés sur l'hypothèse de Wirth (1936) et issus de l'essor de la cité occidentale post-industrielle. Il y a persistance de schèmes qui ne correspondent pas à la formulation des canons tant vantés du «melting-pot» anonyme, uniforme, et sophistiqué. Les immigrants opèrent une rétention appréciable de leur culture par le biais de la langue. Ce processus est porteur de germes conflictuels, comme on l'observe en Irlande du Nord ou à Bruxelles (Clarke & Obler 1976). Le problème du Cameroun rejoint celui des Croates, des Slovaques, des Basques, des Moldaves, des Bosniaques, des Baltes, des Tchetchens. Dans ce contexte, la politique des parties de type occidental devient caduque: appartenance ethnique et représentation ethnolinguistique au sein des institutions comptent davantage que les opinions. En l'absence de tradition nationale, le pays garde une cohésion tant que la forme de gouvernement reste autoritaire comme sous la colonisation ou le communisme. Le résultat est la fragilité extrême d'une entité politique éclatée; les groupes refusent de partager le pouvoir en vivant sur un territoire commun. D'où des sécessions multiples. La solution militaire reste une victoire à la Pyrrhus même quand les parties en présence sont aidées des puissances étrangères, médiation qui exacerbe souvent des situations déjà tendues. L'avenir ou la renaissance de ces nations réside dans l'éducation préventive des masses par des programmes multiculturels qui s'adressent aux jeunes comme aux adultes et déclarent la guerre aux stéréotypes ethnolinguistiques.

Références

TCHOUNGUI, G. *Bilinguisme et multilinguisme urbains au Cameroun: dynamique et enjeux*, PhD Univ. Laval, 1993.
CLARKE, S., OBLER, J., (eds) *Urban Ethnic Conflict*, I.R.S.S, Univ. of North Carolina at Chapel Hill, 1976.

30 *La participation suisse-romande au Trésor des Vocabulaires Francophones*

André Thibault
Bâle-Neuchâtel, Suisse

1. Présentation.

1.1. Qu'est-ce que le TVF?

À l'heure où la rédaction du majestueux TLF (*Trésor de la Langue Française*) tire à sa fin, un des nouveaux défis qui se présentent aux lexicographes du français, à l'aube du XXIe siècle, consiste à décrire le stock lexical de la langue française dans toutes ses variétés géographiques. C'est dans ce contexte qu'est né le projet du TVF (*Trésor des Vocabulaires Francophones*), qui vise à mettre sur pied une banque de données informatisées portant sur le vocabulaire de toute la francophonie. Plusieurs pays y collaborent déjà, dont la France, la Belgique, le Canada et la Suisse. Cette communication a pour objet de vous présenter la participation de la Suisse à cet ambitieux projet de collaboration scientifique internationale.

1.2. L'état de la recherche en Suisse romande. Dialectes et français régional.

L'étude des dialectes a longtemps monopolisé les efforts des lexicologues et des lexicographes de Suisse romande. Aujourd'hui presque disparus, les «patois» ont été l'objet d'une attention toute particulière, comme l'attestent les quelque deux millions de fiches qui composent l'énorme fichier du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. En cours de publication depuis 1924, le *GPSR* en est aujourd'hui à la lettre F. Au rythme actuel, il devrait être terminé vers l'an... 2125. En plus des dialectes, il accorde également une certaine attention au français régional, mais de façon secondaire. De toute manière, son rythme de publication, son coût et ses dimensions ne lui permettent pas de s'affirmer comme une source pratique permettant à un large public, général et spécialisé, d'avoir accès aux particularités lexicales du français régional contemporain de la Suisse romande. Pour la période qui s'étend des premiers textes connus jusqu'aux années vingt de ce siècle, nous disposons, il est vrai, d'une excellente source: il s'agit du *Dictionnaire historique du Parler Neuchâtelois et Suisse Romand* (1926), que l'on doit aux admirables efforts de William Pierrehumbert. Cet ouvrage, remarquable à tous les points de vue, est sans doute le meilleur dictionnaire de français régional publié à ce jour (en attendant la publication du *DFQ*); mais il commence à être un peu vieilli, et nous ne disposons à proprement parler d'aucune source fiable qui puisse nous renseigner sur la nature et la vitalité des romandismes en cette fin de siècle. C'est la raison pour laquelle le *Centre de dialectologie et d'étude du français régional* de l'Université de Neuchâtel a constitué et alimente depuis 1973 un fichier d'helvétismes lexicaux. Le corpus, qui couvre toute la Suisse romande, est composé de relevés littéraires, de dépouillements dans la presse et dans divers ouvrages

didactiques, d'enquêtes par correspondance ainsi que de notations spontanées. Son envergure est d'environ 150 000 fiches pour quelque 15 000 en-têtes. Le *Centre* de Neuchâtel était donc tout à fait désigné pour assumer le rôle de station suisse romande du *TVF*. Au nombre de ses projets, on compte la mise sur pied d'une banque de textes littéraires et scientifiques, l'informatisation du fichier sous forme de banque de mots électronique, et la rédaction d'un dictionnaire des helvétismes contemporains, à partir des données du fichier et de la banque de textes.

2. La banque de textes (*Suistext*).

2.1. Tour d'horizon pan-francophone.

Les banques de textes s'avèrent de plus en plus recherchées. Pour le lexicographe, elles permettent de créer des listes de concordances qui enrichissent les articles, et des tables de fréquence qui rendent les nomenclatures plus représentatives de l'usage réel et moins dépendantes de la tradition lexicographique. Le grand précurseur dans le monde francophone est incarné par le *Trésor de la langue française*, élaboré à Nancy par l'Institut National de la langue Française à partir d'un immense corpus de textes, essentiellement littéraires, saisis dans les années 1960. On appelle *Frantext* la base de données textuelles qui a permis l'élaboration du *TLF*, et que l'on continue d'entretenir de nos jours. Cette base a connu des rejetons: *Suistext*, dont nous allons vous entretenir à l'instant, et *Beltext*, un projet parallèle mené à bien par une équipe de l'Université de Liège. C'est d'ailleurs chez eux que notre collègue Catherine Liechti a pu bénéficier d'une formation qui lui a permis de mettre sur pied la banque *Suistext* à Neuchâtel. L'Université Laval et l'Université Trinity College de Toronto travaillent aussi à l'élaboration de banques de données textuelles. La mise en commun des ressources respectives de chaque pays permettra de déboucher sur un portrait plus équilibré du vocabulaire de la langue française, dans l'ensemble des pays où celle-ci est langue maternelle.

2.2. Les phases d'élaboration de la banque de textes.

À Neuchâtel, la banque de textes n'en est qu'à ses premiers balbutiements. À peine quelque six mois après le début des opérations, une trentaine d'œuvres littéraires d'auteurs suisses-romands ont déjà fait l'objet d'une saisie au lecteur optique. Cette saisie ne représente que la première étape d'un processus qui permettra éventuellement l'exploitation automatique de la banque: le texte numérisé doit d'abord être revu et corrigé, puis converti dans un programme de traitement de texte; on doit ensuite y insérer plusieurs codes qui faciliteront le repérage des informations recherchées.

3. La banque de mots.

3.1. Le fichier du TVF.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le fichier du TVF compte quelque 150 000 fiches, pour environ 15 000 types lexicaux. Pour pouvoir accéder rapidement à toutes les informations contenues dans le fichier, et rendre cet accès possible à des utilisateurs éloignés mais reliés en réseau, une informatisation s'imposait. La base de données mise au point pour saisir, ordonner et exploiter cette immense masse d'informations, conçue selon le modèle de gestion informatisée des documents lexicaux et métalexicographiques du TLFQ, est l'œuvre de notre collègue Alain Auger. Sa *Banque de mots du français de Suisse romande* (BMFSR) se divise en trois modules: «lexical», «métalinguistique» et «banque de mots».

3.2. Le module lexical.

C'est dans le module lexical que l'on stocke les informations provenant des dépouillements faits à partir de la presse, de la littérature, etc., ainsi que les résultats des enquêtes de vitalité. Pour faciliter les éventuelles recherches, le mot-vedette s'accompagne d'une forme canonique, ou lemmatisée, et d'un mot-base; cela permet de retrouver en une seule recherche toutes les fiches se rattachant à une famille morphologique donnée. Le mot est décomposé en éléments formateurs, ce qui sera d'une aide inestimable pour l'étude de la formation des mots. La datation des exemples, ainsi que leur provenance (presse écrite, radio-télévision, littérature, enquêtes, etc.), figurent aussi sur la fiche, ce qui donne en un seul coup d'œil une bonne idée de l'extension diachronique, diatopique et même diaphasique du mot. Les éventuelles variantes orales ou graphiques sont notées, accompagnées de leur localisation. Signalons en outre que différentes possibilités de rapports et de listes sont possibles, selon les besoins des utilisateurs.

3.3. Le module métalinguistique.

Les données purement lexicales sont à distinguer des données métalinguistiques, c'est-à-dire des informations sur le vocabulaire différentiel suisse-romand qui sont déjà consignées dans différentes sources lexicographiques, qu'il s'agisse de recueils de cacologies du XIXe siècle, de petits glossaires d'amateurs, de sources canoniques comme le *Pierrehumbert* ou le *GPSR*, ou de dictionnaires de référence tels le *Grand Robert* ou le *Trésor de la langue française*. Nous avons ici affaire à des informations de second degré sur la langue: ce sous-ensemble de la banque ne renseigne pas directement sur les mots en usage en Suisse romande, mais bien sur ce que l'on en a dit; en définitive, sur le discours *méta*.

3.4. Le module de la banque de mots.

Les deux premiers modules, le lexical et le métalinguistique, servent à l'analyse des matériaux; le troisième module en est un de synthèse. Il s'apparente

beaucoup, du point de vue du contenu, à un article de dictionnaire; on y retrouve une rubrique «définition» et une rubrique «contexte» (cette dernière abritant des exemples choisis à même le fichier pour illustrer les divers sens du mot). Une rubrique «réf.» y sert de bibliographie; des rubriques «syn.» et «anton.» renseignent sur la paradigmatique. Des indicateurs de classement conceptuel permettront, en mode recherche, d'explorer le vocabulaire par champs sémantiques, en se libérant des contraintes de l'ordre alphabétique; des indications sur le type d'helvétisme (formel, sémantique, phraséologique, de fréquence, de niveau de langue, etc.) permettront de mieux caractériser la nature des particularités lexicales des Suisses romands. Cette partie de la banque est encore sujette à modifications; à mesure que la micro-structure du *Dictionnaire* se précise, le module terminal de la banque de mots subira quelques ajustements qui permettront d'harmoniser la présentation des données et qui feront de ce troisième sous-ensemble de la *Banque de mots du français de Suisse romande* un véritable équivalent électronique du *Dictionnaire*.

4. Le dictionnaire.

4.1. Macro-structure.

De nombreux choix se sont présentés à nous dans la genèse du *Dictionnaire* (que nous appellerons provisoirement *Dictionnaire des helvétismes contemporains*, en abrégé *DHC*). Il fallait d'abord se limiter dans le temps: pas question de mettre sur pied un projet grandiose à vocation exhaustive, dont la réalisation se serait échelonnée sur plusieurs dizaines d'années. L'exemple du *GPSR*, aussi méritoire soit-il, montre que la lexicographie peut facilement engendrer des projets pluri-séculaires... Il fallut ensuite se décider entre, d'une part, une macro-structure assez riche (plus de deux mille entrées) avec des articles plutôt minimalistes, et, d'autre part, une macro-structure plus restreinte (environ 750 entrées) compensée par des articles très élaborés. C'est la deuxième option qui l'a emporté; en effet, l'urgence d'après nous ne consiste pas tant à publier à tout prix une longue liste de mots plus ou moins bien traités (le marché est déjà inondé de ce genre de produits), mais bien plutôt à proposer un exemple à tout le moins «correct» de traitement lexicographique des principaux éléments du vocabulaire différentiel de la Suisse romande. Nous allons donc nous limiter, du moins pour une première édition, aux helvétismes les plus courants. Le cœur de cette nomenclature sera constitué par ce que l'on appelle au *Centre* la *Liste des helvétismes Larousse*; il s'agit d'un ensemble d'environ 420 mots qui ont été transmis à la rédaction des Dictionnaires Larousse et dont la plupart figurent comme helvétismes dans les dernières éditions du Petit Larousse. Cette liste de priorités absolues sera complétée en cours de rédaction par un recours constant au fichier, à partir duquel on pourra déterminer quels mots, absents de la *Liste Larousse*, méritent tout de même de figurer en priorité dans la première édition du *DHC*.

4.2. Micro-structure.

La structure des articles comportera plusieurs éléments, certains obligatoires et d'autres facultatifs. Voyons-les dans leur ordre d'apparition:

• Un premier bloc sera constitué du mot-entrée, en petites capitales grasses, suivi par la transcription phonétique[1], la catégorie grammaticale, et éventuellement les variantes (entre parenthèses).

• Un second bloc réunit la définition (précédée d'un losange plein: ♦), la syntagmatique (en italique) et les renvois (en gras et précédés d'une flèche double: ⇒), qui peuvent être sémasiologiques ou onomasiologiques. Quant aux différents sens et emplois, ils peuvent faire l'objet d'une hiérarchisation qui se traduit, par ordre d'importance décroissante, par une numérotation en caractères romains, puis arabes, et par l'emploi de losanges vides (◊) précédant l'élément à caractériser.

• Une autre partie essentielle de la micro-structure est constituée par les exemples. En effet, le fonds documentaire du *Centre* nous permet d'illustrer par de très nombreuses citations, empruntées aux sources les plus diverses, toutes les facettes du vocabulaire contrastif des Suisses romands. Les exemples sont dûment identifiés, datés, et classés par ordre chronologique. Le mot-entrée s'y trouve en italique; l'astérisque marque les helvétismes que l'on peut retrouver comme mot-entrée ailleurs dans la nomenclature; quant aux helvétismes qui ne font pas l'objet d'une entrée dans la première édition, ils sont glosés entre crochets carrés. Le choix des exemples sera conditionné par les objectifs suivants: illustrer les différentes composantes sémantiques du mot; faire ressortir les connotations, qui souvent ne peuvent être retenues dans la définition, par essence dénotative; donner une idée plus développée de la syntagmatique; montrer l'extension du mot dans l'espace, dans le temps et dans les divers types de discours. Une attention toute spéciale sera accordée aux exemples à contenu métalinguistique.

• Cette première partie est consacrée aux matériaux; une seconde lui fait suite, destinée aux commentaires. Une rubrique «Localisation» renseigne sur la répartition géographique du mot, ou de ses différents sens et emplois; son absence signifie que le mot est attesté et connu dans toute la Suisse romande. La rubrique «Remarques» comporte des informations sur la vitalité du mot, sur son registre, et sur les éventuels emplois critiqués. On y trouvera également des mots moins bien attestés mais appartenant à la même famille. Finalement, on y discute les rapports

[1] Cette dernière n'apparaît que lorsque la prononciation du mot en suisse-romand s'écarte de la prononciation reçue dans la lexicographie française de référence – pour les helvétismes sémantiques – ou ne se laisse pas déduire automatiquement et univoquement de la forme – pour les helvétismes formels.

(concurrence, répartition des emplois selon divers critères, etc.) que le lexème entretient avec les autres mots du même champ sémantique en suisse-romand, ainsi qu'avec les équivalents du français de référence. L'article se termine par un commentaire historique et comparatif. Dans la mesure du possible, l'on tentera de fournir l'origine, la première attestation, et la répartition géographique du mot dans le reste de la francophonie s'il y a lieu (sans oublier les emprunts faits au français de Suisse romande par les Suisses alémaniques). Les statalismes seront identifiés comme tels et accompagnés, lorsque pan-helvétiques (il y a aussi des statalismes cantonaux), de leur équivalent allemand et italien. La bibliographie des ouvrages cités et consultés est fournie à la fin du commentaire historique et comparatif.

5. Conclusion.

Nous espérons ainsi, par la combinaison des trois approches (banque de données textuelles, banque de mots et dictionnaire), fournir à la communauté scientifique un ensemble d'outils qui permettront d'appréhender sous toutes ses facettes le vocabulaire des Suisses romands. On ne le dira jamais assez: si l'on veut que la lexicographie française tienne compte des réalités langagières extra-hexagonales, il faut d'abord lui en donner les moyens.

31 *En tout cas: unicité sémantique et variation*

CLAIRE TREMBLAY
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Notre travail porte sur une forme lexicale figée qui, comme d'autres mots du discours, a été négligée par la lexicologie traditionnelle. Il s'agit de la locution **en tout cas**, que la plupart des dictionnaires associent systématiquement à **de toute façon, de toute manière, quoi qu'il en soit**, etc. Nous allons montrer que ces expressions ne sont pas substituables les unes aux autres dans tous les contextes et que **en tout cas** possède son fonctionnement propre. Malgré la diversité apparente dans l'usage de la locution, nous proposerons une caractérisation générale du marqueur qui subsume tous ses emplois. Notre étude s'inscrit dans un cadre d'analyse qui transcende la phrase et qui rend compte et analyse conjointement la manière dont les dispositifs syntaxiques constituent à organiser du sens, et comment l'intrication syntaxe / sémantique est toujours motivée en contexte pragmatique.

LES ÉTUDES SUR EN TOUT CAS

Nous avons consulté une vingtaine de dictionnaires qui définissent tous **en tout cas** par **de toute façon, de toute manière, quoi qu'il en soit, à tout événement**. Ces mêmes locutions sont définies par **en tout cas**, d'où une certaine circularité dans les dictionnaires. Des substitutions rapides dans les énoncés proposés par les dictionnaires entre **en tout cas** et **de toute façon** indiquent que la synonymie n'est pas toujours possible. Nous croyons qu'il serait difficile d'opérer la substitution dans l'énoncé (1a) sans modifier le sens:

(1a) *En tout cas, elle regretterait d'avoir été obligée de nous laisser tous les deux seuls.* (Proust, tiré de: *Grand Larousse de la langue française*, 1971)

(1b) *De toute façon, elle regretterait d'avoir été obligée de nous laisser tous les deux seuls.*

Par ailleurs, dans certains cas, la substitution peut se faire sans changer la valeur de l'énoncé:

(2a) *Je ne sais pas quand j'arriverai, mais en tout cas je viendrai.* (*Dictionnaire du français vivant*, 1972)

(2b) *Je ne sais pas quand j'arriverai, mais de toute façon je viendrai.*

Les dictionnaires ne parlent pas des conditions de possibilités de la substitution. Une analyse linguistique doit expliquer les conditions de passage d'un marqueur à l'autre ainsi que les raisons des blocages.

Peu de linguistes se sont attardés à un examen exhaustif de la locution en tout cas dans ses différents emplois et sous ses différentes formes morphologiques. Tout au plus la retrouve-t-on parfois dans une typologie, parmi d'autres marqueurs, sans plus grande explicitation. Seuls J.-J. Franckel, E. Roulet et J.-M. Léard en proposent chacun une définition distincte. Ces descriptions, élaborées dans des cadres théoriques différents, se révèlent très intéressantes mais ne rendent pas compte, selon nous, de tous les emplois de la locution en français québécois.

REPRÉSENTATION UNIQUE

La représentation que nous proposons s'actualise sous la forme d'un schéma d'opération que nous situons un niveau intermédiaire entre le formalisme théorique abstrait (à la manière de Franckel) et la description plus pragmatique (à la manière de Léard).

Le marqueur en tout cas est la trace d'une opération par laquelle un énonciateur indique la prise en charge explicite d'un choix (un "entre autre") parmi une classe de termes ou de propriétés ("autres possibles"). Cette prise en charge est effectuée au moment de l'énonciation et est valide pour ce moment. Il y a donc ancrage dans la situation d'énonciation. L'énonciateur pose le cadre de validation sélectionné en contraste avec tous les autres éléments de la classe dont il postule l'existence tout en indiquant qu'il n'en tient pas compte pour son propos. En d'autres termes, en tout cas installe une partition entre ce que Franckel (1989) appelle un "certain", pris en charge par l'énonciateur, et un "possible". Cette partition étant ancrée dans Sito.

Le cadre de validation sélectionné par l'énonciateur s'instaure parmi des classes de termes ou de propriétés s'inscrivant dans des catégories diverses. Cette zone validée peut s'actualiser sous différentes formes: personne, cadre temporel, cadre spatial, qualification, propos, procès, acte illocutoire ou modalité.

LES VALEURS D'EMPLOI

Malgré la diversité apparente dans l'usage de la locution, la caractérisation que nous proposons inclut tous les emplois et effets de sens répertoriés. Nous regroupons ces valeurs d'emploi autour de deux fonctions principales: l'argumentatif et le discursif. Cependant, une même occurrence peut jouer aux deux niveaux. Les valeurs de la locution sont renforcées par l'environnement

linguistique et extra-linguistique (positionnement, contexte sémantique, prosodie, attitude, etc.).

L'argumentation concerne les stratégies du discours par lesquelles l'énonciateur construit un point de vue, oriente vers ce point de vue ou le nuance, défend le point de vue ou distingue une zone de certitude à partir de laquelle il est impossible d'argumenter ou à partir de laquelle argumenter devient peu pertinent. En limitant la zone référentielle, l'énonciateur peut contrer une possibilité de déstabilisation de la part du co-énonciateur. En voici quelques exemples:

Valeur d'illustration:

(3) *Y en a beaucoup de gars qui se sont sentis tout croches / dans ma classe **en tout cas**.* (*Au-delà du 6 décembre*, 1991)

Valeur de repli:

(4) *Tabarouette... on a trois lampes de poche / on a une t.v. avec des batteries là **en tout cas** un genre de batteries là / /pi euh... c'est qu'on a?* (Corpus Dolbec, Fall, Saint-Gelais)

Valeur de nuance:

(5) *Mais d'ailleurs / madame B. / la présidente de... de l'association culturelle défend eh / **en tout cas** a défendu du mieux qu'elle a pu eh son point de vue...* (Corpus Buyck)

Valeur d'invalidation:

(6) *Accusé: - Il a déjà... peinturé ma galerie. Je lui ai donné une récompense en argent. Il a réparé mon foyer je lui ai fait un cadeau en argent.*

*Juge: - **En tout cas** / il a travaillé. Pour moi c'est travailler.* (*La cour en direct*, mai 1992)

Dans ce dernier exemple, le cadre de validation n'invalide pas ce qui est posé par l'interlocuteur mais plutôt ce qu'il vise par son énonciation. En d'autres termes, le juge se réfère aux pré-construits pour remettre en question une des interprétations qu'on veut en tirer. Il retient les arguments mais les utilise à des fins contraires à celles du co-énonciateur.

Pour ce qui est du discursif, il concerne la structuration du discours ou du texte. Il renvoie aux stratégies de démarcation ou de délimitation du discours, de mise en relation entre parties du discours, de passage d'une partie à l'autre. Il concerne également la caractérisation des actes illocutoires que **en tout cas** réalise seul ou

accompagne. Nous nous sommes rendu compte dans ce travail que la démarcation entre la réalisation illocutoire et l'organisation textuelle est difficile à établir, étant donné que le marqueur assume souvent les deux rôles. En ce sens, les illustrations qui suivent ne doivent pas être considérées comme des interprétations absolues.

Ouverture de discours:

(7) (environ dix minutes après une discussion concernant les jeux d'ampoules de Noël)
***En tout cas** / si j'ai trouvé le bobo de ce set-là / c'est pas pire.* (Conversation spontanée)

Passage à un autre propos:

(8) (l'énonciateur parle de la vision qu'ont les autochtones des policiers)
(...) et j'crois (?) c'est...
(longue pause)
***En tout cas** ça c'est euh... ce que j'aimerais que vous fassiez avec (?) dans ce séminaire c",est-à-dire regarder un p'tit peu (...)* (Séminaire de linguistique enregistré)

Stratégie de ponctuation:

(9) *À cause nous autres dans notre coin là c't'à cause que... **en tout cas** c'est pas mal électronique là / **en tout cas** c'est c'est moderne un peu là **en tout cas** t'entends tout paf paf paf... **en tout cas** t'entends tout (...)* (Corpus Dolbec, Fall, Saint-Gelais)

Clôture d'énoncé:

(10) *(...) y avait... t'sais la costaude qui était avec nous autres... **en tout cas.*** (Conversation spontanée)

L'énonciateur indique par **en tout cas** qu'il renonce à la recherche du nom de la personne dont il parle. Il poursuivra cependant son récit en référant à cette personne par *"cette fille-là"*.

Clôture de conversation:

(11) *(...) **en tout cas** quoi qu'il en soit je t'ai mis au courant.* (Conversation spontanée)

Cet énoncé est intéressant en ce sens que le locuteur combine deux locutions fréquemment présentées comme synonymes. Il est clair ici que **en tout cas**

annonce la fin de la conversation alors que **quoi qu'il en soit** joue un rôle argumentatif.

Introduction d'un acte illocutoire:

(12) *Okay! **En tout cas** / j'vous remercie beaucoup. C'était très intéressant.* (Corpus Dolbec, Fall, Saint-Gelais)

Production d'un acte illocutoire

(13) *A: - On devrait le faire autrement, ce serait plus beau.*
B: - Non, c'est correct comme ça.
*A: - **En tout cas.*** (Exemple fabriqué)

Dans cet exemple, la locution **en tout cas** réalise en elle-même un acte illocutoire. Le locuteur clôt la discussion et, selon l'intonation, marque la désapprobation ou le refus d'argumenter.

Nous ne prétendons pas avoir présenté la liste de tous les effets de sens de la locution **en tout cas.** Nous avons seulement voulu montrer que le sens intrinsèque du marqueur se manifeste dans tous ses emplois.

Bien sûr, cette recherche a ses limites. Certains aspects ont été mis de côté ou rapidement traités. En effet, il aurait été intéressant de montrer les conditions de rapprochement ou de substitution entre **en tout cas** et d'autres marqueurs. Nous avons également l'impression que notre définition de l'opération est quelque peu incomplète. Une remarque de J.-M. Léard nous fait croire que l'actualisation de **en tout cas** nécessite le partage d'un savoir, c'est-à-dire une connivence référentielle entre les co-énonciateurs. Ce savoir pourrait découler d'un ancrage dans un pré-construit émanant soit de la mémoire discursive, soit de l'environnement extra-linguistique. Cet aspect est manifeste dans l'emploi de **en tout cas** en ouverture de discours. Une autre piste à explorer serait une comparaison des emplois du marqueur en France et au Québec. Une séance de travail avec l'équipe de J. Labelle de l'UQAM, qui s'intéresse à la variation lexicale France/Québec dans le cadre des lexiques-grammaires, nous a appris que l'expression **en tout cas** est beaucoup plus fréquente dans les productions orales spontanées au Québec qu'en France. En effet, de nombreux emplois de **en tout cas** en québécois semblent peu naturels pour un locuteur de l'exagone qui utiliserait plutôt les expressions **enfin, bon enfin, mais enfin, bof enfin,** etc.

Malgré ces limites, nous croyons que notre travail constitue un apport à la description du français québécois. Nous avons proposé pour la locution **en tout cas** une forme de définition qui arrive à la valeur non contextualisée du terme et, en même temps, s'attache à montrer ce qui motive la dispersion des effets de sens.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCKEL, Jean-Jacques (1989): *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz S.A.

LÉARD, Jean-Marcel (1986): "Les mots du discours dans le français du Québec: méthodologie et perspective d'analyse", *Présence francophone*, n° 29, pp. 43-60.

ROULET, Eddy et al. (1987): *Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs*, Genève, Université de Genève, Unité de linguistique française.

32 L'Office de la langue française (OLF) et le traitement de la langue courante: une étude de convergence

LOUIS TREMBLAY
UNIVERSITÉ LAVAL

Depuis qu'il s'est vu confié le mandat de franciser les entreprises au Québec, l'OLF n'a pas chômé : publication de plus d'une centaine de lexiques et de vocabulaires techniques et scientifiques; plus d'un millier d'avis de recommandation et de normalisation linguistique. Ajoutez à cela divers services offerts à la population tels le téléphone linguistique. En quinze ans, l'oeuvre est tout de même colossal.

Sans compter les termes provenant de vocabulaire technique et scientifique comme «écorceuse hydraulique», l'OLF s'est de plus permis de sanctionner des mots de la langue courante comme «gomme à effacer» ou «cuisinière». D'abord destinés au personnel des entreprises et du secteur public et parapublic, ces termes généraux ne s'en trouvent pas moins diffusés au sein de la population québécoise.

Partant de ce fait, est-ce que cet effort de normalisation des termes de la langue courante est rentable? En d'autres mots, les termes sanctionnés par l'OLF sont-ils utilisés par la population québécoise? Ces termes correspondent-ils à l'usage des Québécois et des Québécoises?

Afin de répondre à ces interrogations, nous nous sommes fixé trois objectifs de recherche. D'abord, il nous importait de connaître la norme spontanée[1] des sujets questionnés. Ensuite, nous désirions vérifier à quel point les sujets connaissaient la norme officielle[2], ou du moins à quel point ils connaissaient la philosophie normalisatrice de l'organisme d'État. Finalement, nous voulions mesurer les attitudes des sujets envers trois échelles d'attitudes : la francisation en entreprise, la qualité du français au Québec et le travail de l'OLF.

Méthodologie[3]

Un questionnaire de 34 pages fut soumis à une population de 125 sujets, ces derniers étant tous étudiants et étudiantes à l'Université Laval. Les sujets étaient répartis en deux groupes, soit un en linguistique (79) et l'autre en administration (36).

---

[1] Norme spontanée : Tout usage créé spontanément dans une communauté linguistique. (CHRÉTIEN 80:12-13).

[2] Norme officielle : Tout terme ou groupe de termes reconnu par un organisme ayant autorité en matière de normalisation linguistique.

[3] Il est à noter qu'au moment de la rédaction de cet article, la compilation et l'analyse statistique n'avait pas encore été réalisée.

Le questionnaire débutait avec une partie de renseignementsde base (âge, sexe, localité, langue maternelle, etc.) permettant de cerner le milieu linguistique du sujet. Venaient ensuite les parties principales du questionnaire correspondant chacune à un des trois objectifs de la recherche.

La première partie linguistique du questionnaire comprenait 20 images renvoyant à des concepts élémentaires qui ont fait, depuis au moins dix ans, l'objet de normalisation par l'OLF. Ces concepts sont les suivants :

Batteur électrique
Cuisinière
Camionnette
Lave-vaisselle
Magnétoscope
Agrafeuse
Perforatrice
Gomme à effacer
Patère (référant à un crochet fixé au mur)
Porte-manteau (référant à une patère)
Cache-nez (référant à un foulard)
Cordon d'alimentation (référant à un fil électrique)
Taille-crayon
Aspirateur
Boîte à gants
Montre (référant à l'horloge de la voiture)
Essuie-glace
Lunette arrière (référant à la vitre arrière d'une voiture)
Caravane (communément appelé «roulotte»)
Distributeur d'essence

Pour chaque image, les sujets devaient écrire le terme qu'ils utilisent couramment pour désigner le concept illustré. De plus, afin d'obtenir la réponse la plus spontanée possible, ils leur avaient été demandé d'écrire le premier mot leur venant à l'esprit. Ils n'avaient droit à aucune correction.

En deuxième partie, les mêmes images étaient reprises mais accompagnées cette fois d'un choix de réponses. On demandait alors aux sujets de choisir le terme qui, d'après eux, avait été reconnu par l'OLF. Ensuite, d'après le même choix de réponses, les sujets devaient indiquer leur préférence.

Finalement, les sujets devaient remplir un questionnaire d'attitudes de plus de 17 assertions portant sur la qualité du français au Québec, la francisation en entreprise et le travail de l'OLF.

Résultats préliminaires

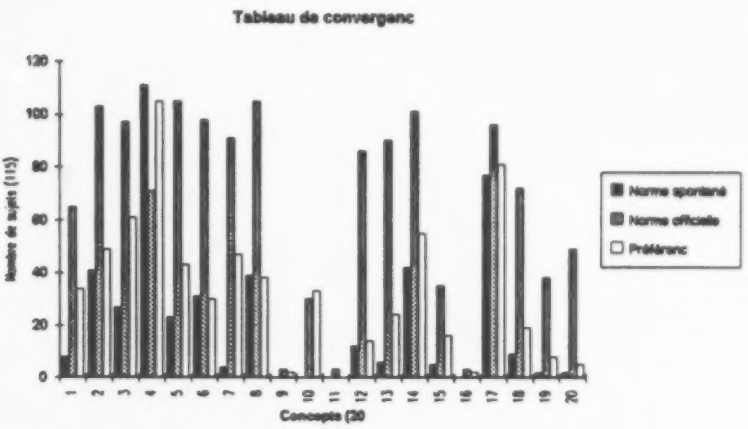

figure 1

Pour des raisons méthodologiques, 10 sujets ont été retirés du tratiement, faisant passer le nombre de sujets de 125 à 115. Chaque chiffre au bas du graphique représente un des concepts énumérés plus haut. Le numéro 1 est associé à *batteur électrique*, le numéro 2 à *cuisinière* et ainsi de suite selon l'ordre d'apparition des concepts de la liste.

La colonne noire représente le nombre de personnes ayant répondu de façon spontanée selon la norme officielle. En d'autres termes, pour le premier concept, 8 sujets ont écrit de façon spontanée *batteur électrique*. Par conséquent, 107 personnes ont répondu différemment de la norme, comme par exemple *mixette*, ou encore *mélangeur*.

Un examen sommaire des résultats de la colonne noire démontre que pour 17 concepts, 40 sujets (35%) ou moins ont répondu de façon spontanée par la norme officielle. Qui plus est, les concepts *patère, porte-manteau, cache-nez* et *montre* ont totalement été boudés par les sujets. C'est donc dire qu'une forte majorité de sujets utilisent pour ces 17 concpets tout autre terme que la norme officielle.

Par ailleurs, les concepts *lave-vaisselle 115* sujets (100 %) et *essuie-glace* 80 sujets (60 %) font exception à la règle. Finalement, les concepts de *batteur électrique, cordon d'alimentation, taille-crayon, boîte à gants, lunette arrière, caravane* et *distributeur d'essence* ont obtenu des scores de moins de 10 %.

La colonne grisecorrespond à la partie du questionnaire où le sujet devait identifier la norme officielle parmi un choix de réponses. Ainsi, pour le concept de *batteur électrique* 65 sujets (57 %) ont réussi à identifier la norme officielle.

À l'inverse, des résultats de la colonne noire, les sujets semblent avoir été en mesure d'obtenir de meilleurs résultats. En effet, pour la moitié des concepts, le nombre de sujets ayant identifié la norme officielle ne descend pas sous la barre des 85 sujets (74 %). Cependant, on peut constater que la tendance se maintient pour les termes *patère* (3 %), *cache-nez* (3 %), *montre* (3 %) que les sujets continuent d'ignorer. Fait à noter, le concept de *lave-vaisselle* a obtenu de moins bons résultats. En effet, si 115 (100 %) sujets affirment utiliser *lave-vaisselle* couramment, 34 d'entre eux ne croient pas qu'il s'agit là de la norme officielle!

La colonne blanche rend compte des résultats obtenus à la question *Indiquer quel est le terme que vous préférez?* Les résultats, bien que plus modérés, se rapprochent plus de ceux de la colonne noire. Comme première analyse, les résultats de 14 concepts sur 20 ne franchissent pas la barre des 40 sujets sur 115, signifiant que les sujets préfèrent tout autre terme que la norme officielle.

Deuxièmement, les termes *patère* (2 %), *cache-nez* (0 %), *montre* (2 %), *caravane* (8 %) et *distributeur d'essence* (5 %) n'obtiennent toujours pas la faveur populaire, contrairement à *lave-vaisselle* (91 %) et *essuie-glace* (70 %) qui sont les préférés des sujets.

Finalement, il faut souligner que pour 15 concepts, les résultats de la première colonne sont moins élevés que ceux de la troisième colonne. Ce qui signifie que les sujets semblent préférer, du moins pour ces termes, un autre terme que celui qu'ils affirment utiliser spontanément. Par exemple, si un sujet écrit spontanément *mixette*, il aura indiqué qu'il préfère *batteur électrique*.

Conclusion

Il est important de mentionner que les résultats avancés plus haut ne sont que préliminaires et qu'aucun test statistique n'a été effectué afin de vérifier la pertinence des résultats.

Cela dit, on ne peut ignorer l'écart déjà énorme existant entre la norme spontanée et la norme officielle qui se dégage des résultats. Il faudra bien sûr attendre l'analyse complète des résultats afin de pouvoir avancer quelconque conclusion.

Cependant, ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que si la population a encore beaucoup à faire pour corriger ses écarts linguistiques (comme il a été possible de le constater lors du dépouillement des résultats de la première colonne), l'OLF pourrait lui rendre la tâche plus facile en faisant la moitié du

chemin et éviter de reconnaître des termes se trouvant à des lunes du français québécois.

En effet, *whipers* n'est certes pas acceptable comme norme officielle, mais les résultats démontrent bien que la plupart des gens consultent l'*horloge* de la voiture mais la *montre* de leur poignet.

Bibliographie

AUGER, Pierre (1986). Texte d'introduction *dans Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*. Les publications du Québec, Office de la langue française, Québec, 1986, pp. 5-11.

CHRÉTIEN, Michel. *La motivation lexicale des Québécois : norme imposée et norme spontanée*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Septembre 1980, 95 pages

DAOUST, Denise (1987). *Le changement terminologique dans une entreprise de transport*. Collection Langues et Société, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, 149 pages.

DESHAIES, Denise et Josianne HAMERS (1982). *Étude des comportements langagiers dans deux entreprises en début de processus de francisation*. Centre

HELLER, Monica, BARTHOLOMOT, Jean-Paul, LÉVY, Lorette et OSTIGUY, Luc (1982). *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*. Collection Langues et Société, Éditeur officiel du Québec, 203 pages.

QUÉBEC, Gouvernement du; (à jour le 1er mai 1984). *Charte de la langue française*. Assemblée nationale, Éditeur officiel du Québec, Québec, 45 pages.

Répertoire des avis linguistiques et terminologiques. Les publications du Québec, Office de la langue française, Québec, 1990, 251 pages.

SORECOM (1981). *Diffusion et utilisation de la terminologie technique de langue française dans douze entreprises québécoises*. (rapport écrit par Gilles Brunel), Office de la langue française, Montréal, non publié, 383 pages.

L'Association des étudiant(e)s diplômé(e)s inscrit(e)s en langues et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval organise chaque année un colloque permettant aux étudiant(e)s-chercheur(e)s de deuxième et troisième cycles de présenter l'état d'avancement de leurs travaux. Organisé en totalité par les étudiant(e)s de deuxième et troisième cycles, ce colloque est le seul en son genre au Québec. Il regroupe des étudiant(e)s provenant de plusieurs universités canadiennes.

La présente publication fait état de ces travaux qui touchent plusieurs domaines de recherche soit, la linguistique, la traduction et la didactique.

BEST COPY AVAILABLE